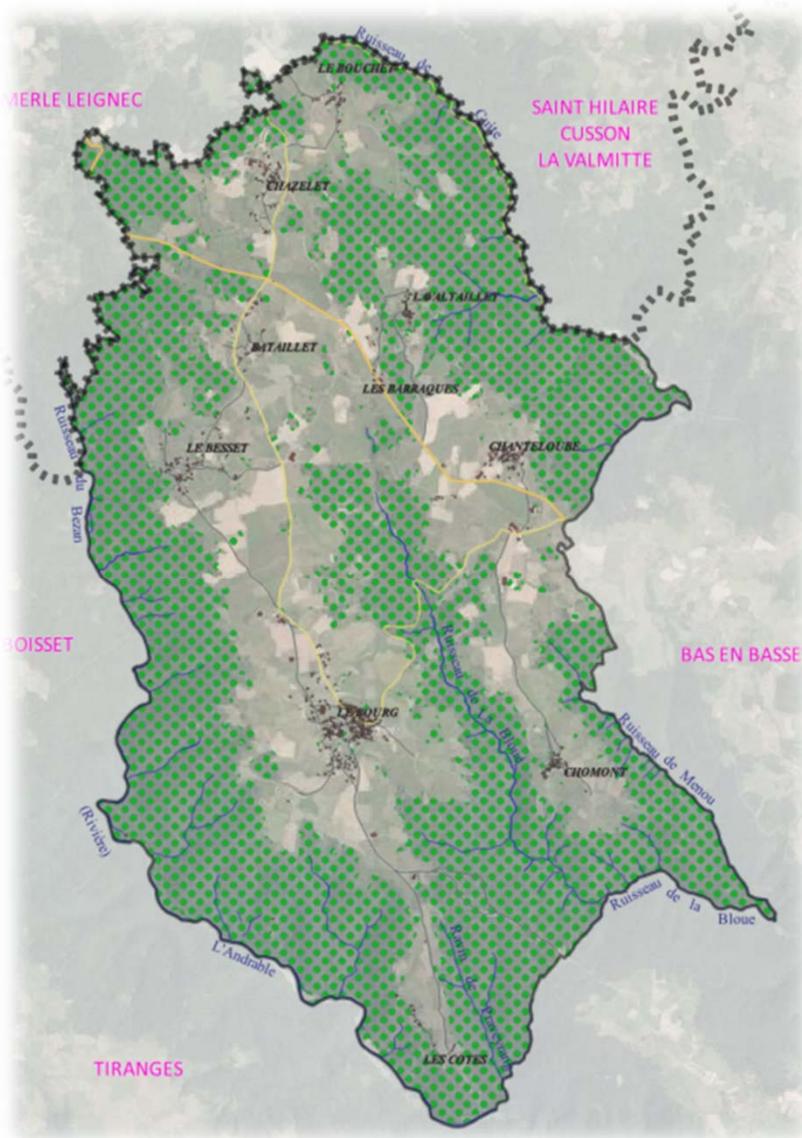
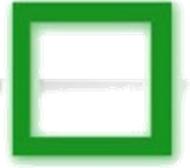
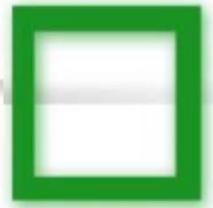


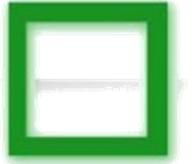
VALPRIVAS



Elaboration du PLU

Diagnostic communal





Diagnostic territorial

- **Présentation générale et contexte réglementaire**
- **Les caractéristiques socio-démographiques**
- **Le parc de logements**
- **L'occupation du sol et consommation d'espace**
- **Les activités économiques**
- **Les déplacements**
- **Les équipements et réseaux**

Diagnostic environnemental et paysager

- **Contexte physique**
- **Ressources**
- **Risques et nuisances**
- **Organisation urbaine**
- **Entités paysagères**
- **Patrimoine**



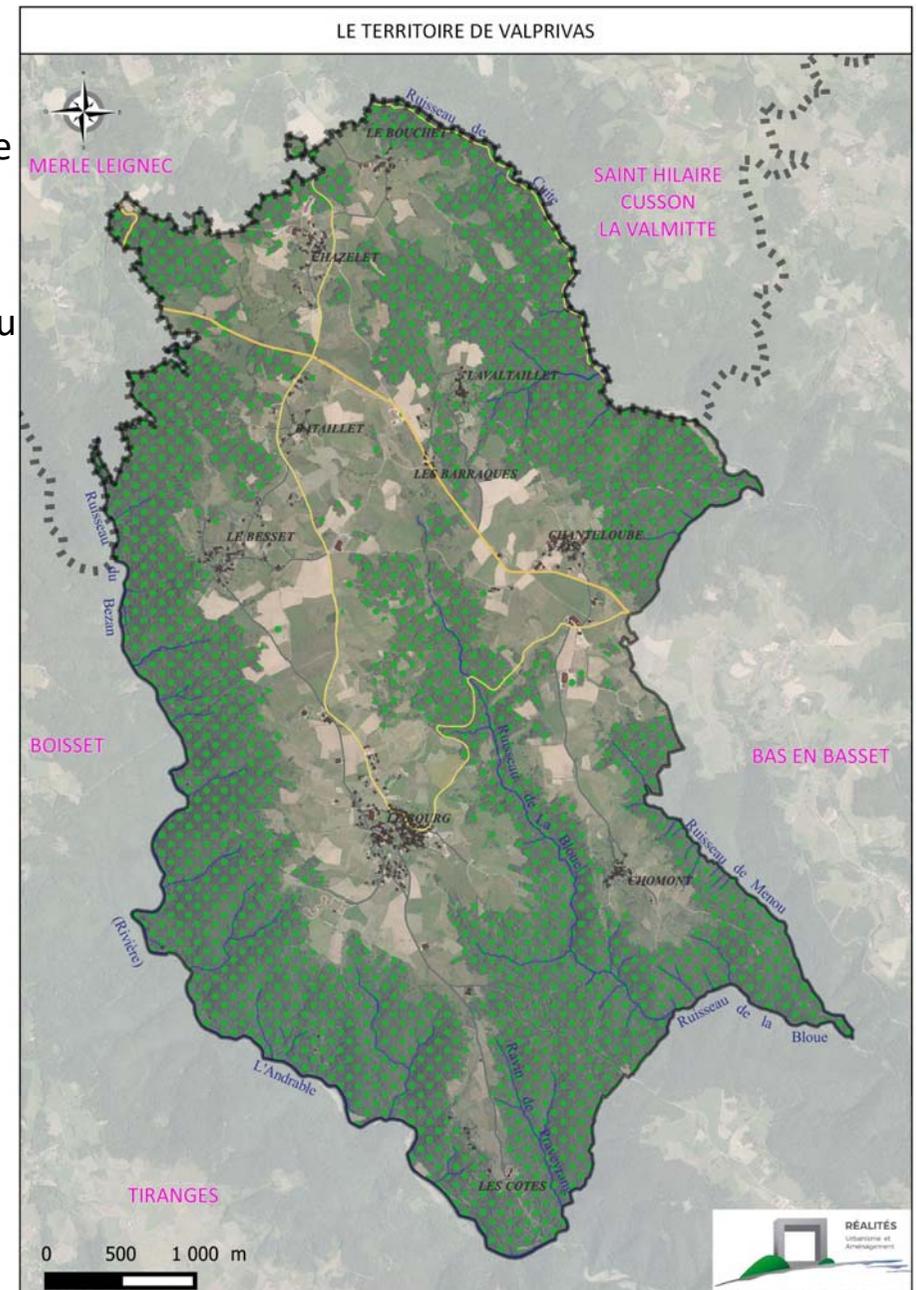
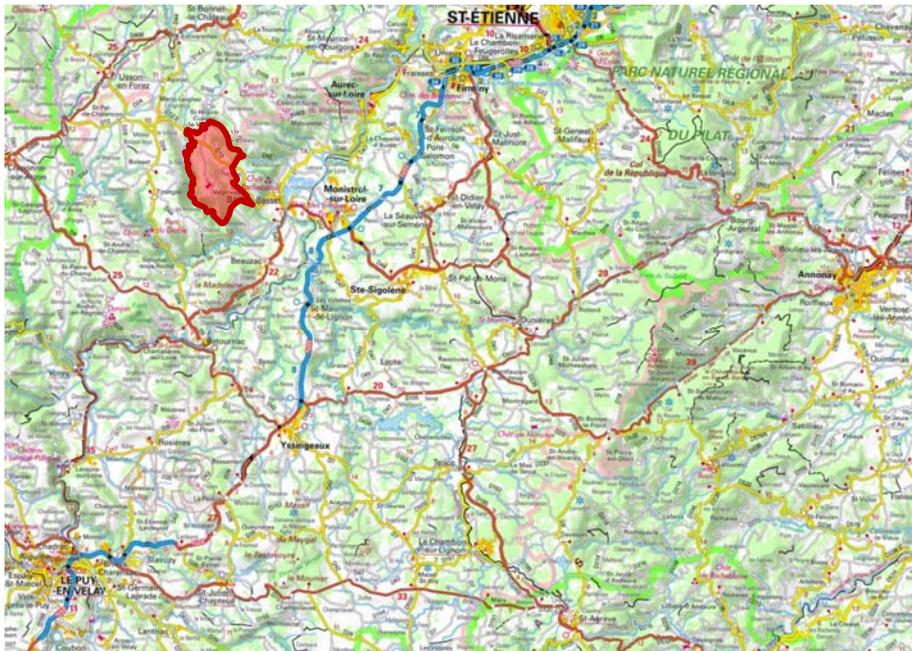
VALPRIVAS



**Présentation générale et
contexte réglementaire**

Un territoire des Marches du Velay – Rochebaron

- En limite Nord-Est du Département de La Haute-Loire avec la Loire
- Arrondissement de Yssingeaux / canton de Bas-en-Basset
- Aire d'attraction de Saint-Etienne
- A 46 km au Sud-Ouest de Saint-Etienne (environ 45 min), 67 km au Nord-Ouest du Puy-en-Velay (environ 1h), 15 km à l'Ouest de Monistrol-sur-Loire
- Altitude : Min. 494 m – Max. 953 m
- Superficie : 23,66 km² / 2 366 ha
- Population : 520 habitants en 2019, 531 habitants en 2021



COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES

- **Communauté de Communes Marches du Velay - Rochebaron**

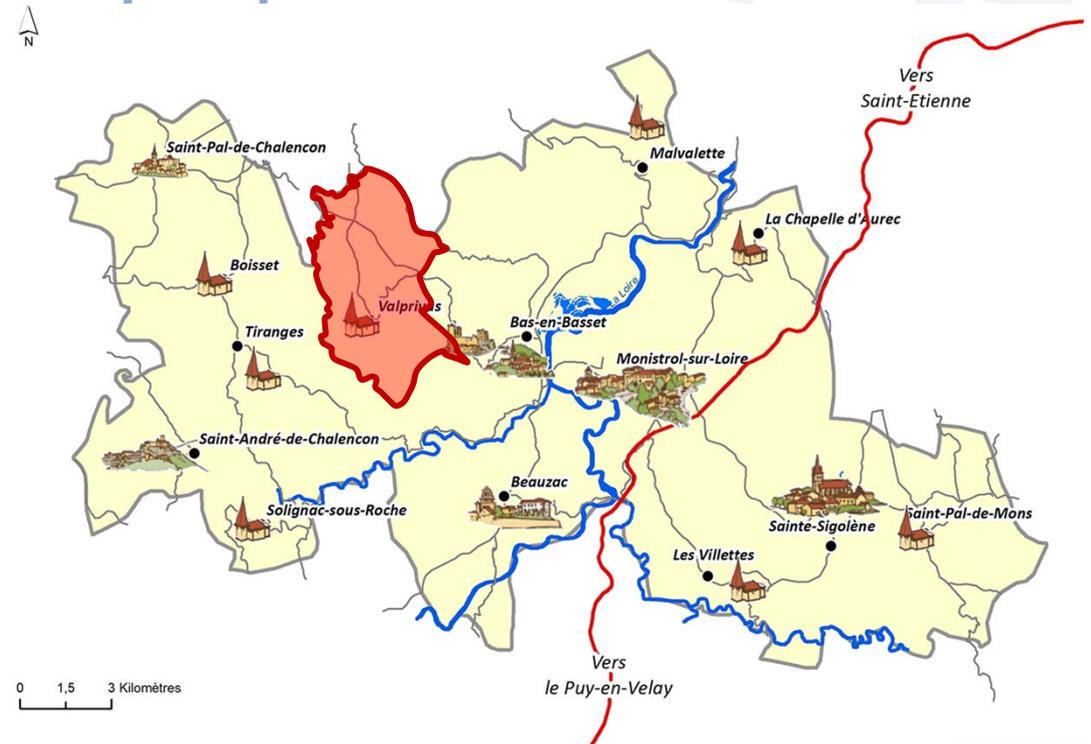
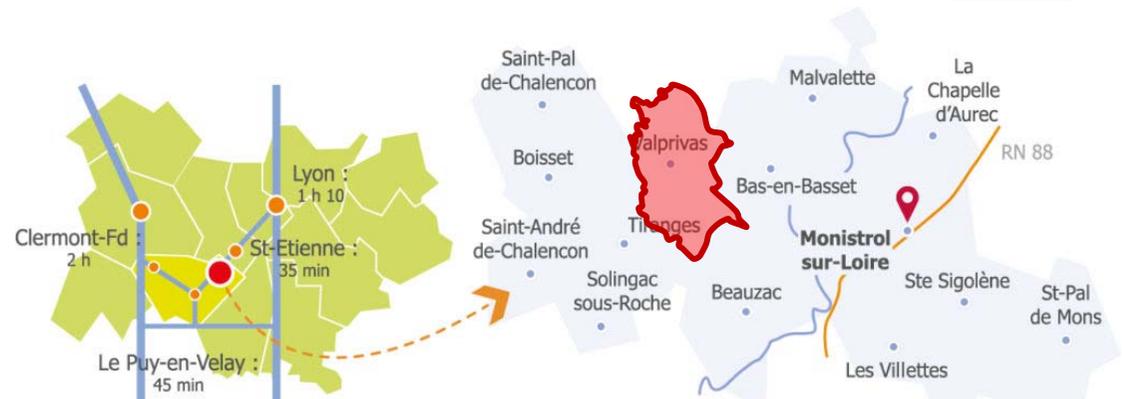
- Née de la fusion au 1^{er} Janvier 2017 de 2 communautés de communes : CC de Rochebaron à Chalencon (dont Valprivas appartenait), CC des Marches du Velay
- 14 communes, 30 831 habitants en 2019

- **Syndicat Mixte du Pays de la Jeune Loire : SCOT Jeune Loire, PCAET en cours de réalisation**

- **Syndicat d'eau et d'assainissement du Velay Rural**

- **Syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire**

- **Etablissement Public d'Aménagement et Gestion de l'Eau (EPAGE) Loire Lignon**



0 1,5 3 Kilomètres

LES RÈGLES APPLICABLES

Principes généraux du Code de l'Urbanisme

Loi Montagne

Rapport de compatibilité

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Loire Bretagne 2016-2021
Approuvé le 4 Novembre 2015

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire amont
Approuvé le 22 Décembre 2017

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Auvergne Rhône-Alpes
Approuvé le 10 Avril 2020

Schéma de Cohérence Territoriale de la Jeune Loire et ses rivières
Approuvé le 2 Février 2017

Plan Climat Air, Énergie Territorial (PCAET)
Pays de la Jeune Loire et ses rivières
En cours

Plan Local d'Urbanisme de VALPRIVAS

VALPRIVAS

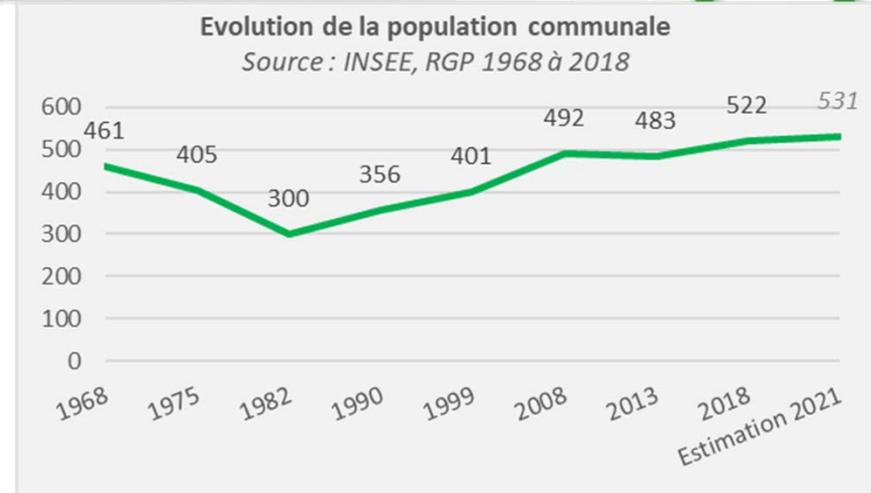


Les caractéristiques sociodémographiques

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE

Une population en augmentation

- Une commune peu attractive jusque dans les années 80 : commune rurale, éloignée des villes, desserte moins facilitée...
- Une forte progression démographique dans les années 80 et 2000, en retrouvant le seuil des années 60
- Autour de +1,5% entre 1999-2013, dans la moyenne des villages (+1,6%)
- Une progression plus modérée de +0,6% depuis 2008 mais une attractivité en augmentation (+30 habitants en 10 ans)
- Un impact important des opérations de construction réalisées sur la commune
- 522 habitants en 2018 / 531 habitants en 2021



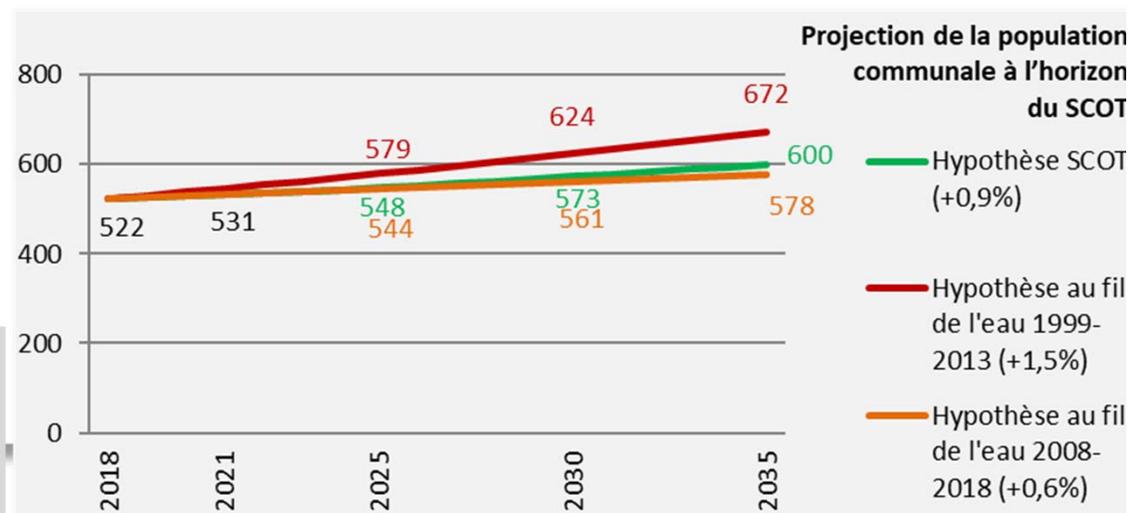
INSEE, RGP 1968-2018	Variation annuelle moyenne de la population en %						
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Valprivas	-1,8%	-4,2%	+2,2%	+1,3%	+2,3%	-0,4%	+1,6%
CCMVR	+0,2%	+1,2%	+1,2%	+1,4%	+1,7%	+1,0%	+0,5%
Haute-Loire	-0,2%	0,0%	0,0%	+0,1%	+0,7%	+0,4%	+0,1%

Orientations du SCOT :

- Accueillir 15 000 nouveaux habitants, 100 000 habitants en 2035
- Un taux de croissance de +0,90 %/an sur 2015-2024 et 0,91% sur 2025-2035
- **+80 habitants de 2018 à 2035, vers 600 habitants**

Enjeux

- Quel accueil de population en lien avec les équipements, services existants ?



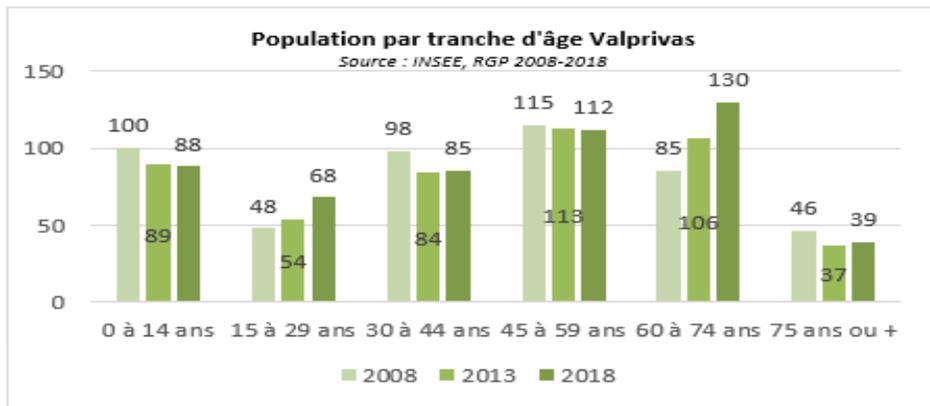
UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Une évolution démographique conséquente au solde migratoire

- Un solde naturel négatif jusqu'aux années 2000
- Un solde migratoire influant fortement sur l'évolution démographique : négatif jusque dans les années 80, positif ensuite et négatif sur la période 2008-2013 (départ des enfants des ménages arrivés précédemment)
- Une baisse des enfants en bas âge (divorces => départs de la commune), pouvant avoir des incidences sur l'école, mais en augmentation depuis, maintien des 2 classes
- Une nouvelle attractivité

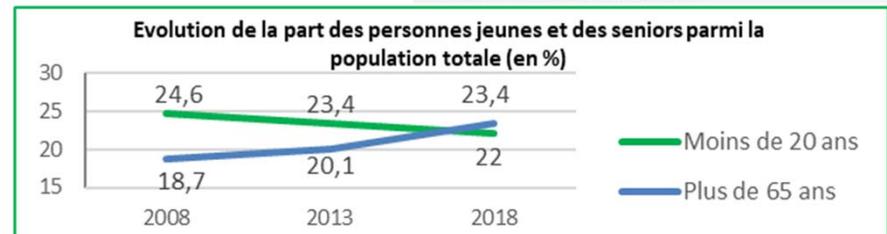
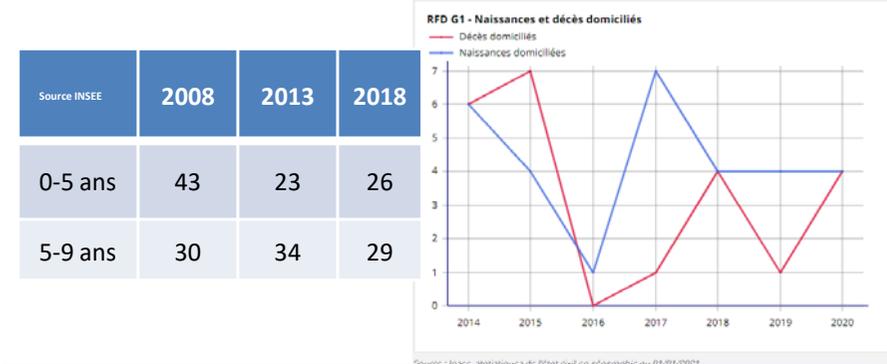
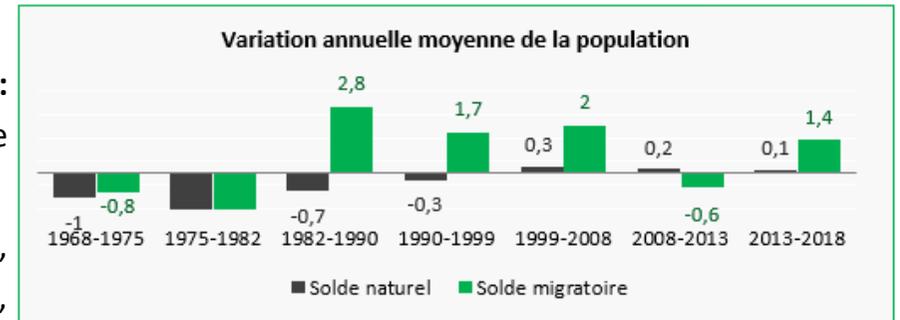
Des signes de vieillissement de la population

- Un indice de vieillissement de 1,06 en 2018 contre 0,76 en 2008
- Une inversion de la tendance en 2018



Enjeux

- ➔ Poursuivre la nouvelle dynamique d'accueil de nouveaux ménages, pour maintenir la population, et de jeunes ménages pour maintenir les naissances et maintenir les équipements liés
- ➔ Prendre en compte la présence de seniors plus nombreux en terme de services et d'équipements (services à domicile mis en place)
- ➔ Retenir ou non les plus âgés sur la commune ?
- ➔ Prendre en compte le départ des enfants dans les ménages plus âgés => baisse démographique dans les années à venir



Une augmentation des ménages d'une personne

- 235 ménages en 2018, comptant en moyenne 2,24 personnes, contre 2,85 en 1968 et 2,35 en 2008
- Une structure des ménages peu évolutive :
 - 30 % de ménages d'une personne (70 personnes), principalement des personnes âgées avec 57% des +80 ans, 25% de 65-80 ans
 - Une majorité de couples sans enfant (conséquence des ménages arrivés massivement dans les années 80 et 2000)

Orientations du SCOT :

- Diminution de -0,5% entre 2015-2024 puis -0,4% entre 2025-2035 passant de 2,40 à 2,20 personnes par ménage
- Pour Valprivas, on passerait de 2,28 à 2,06

Un nombre d'actifs en augmentation

- 78% de la population des 15-64 ans, est active et 71% a un emploi, en augmentation
- Un taux de chômage en hausse

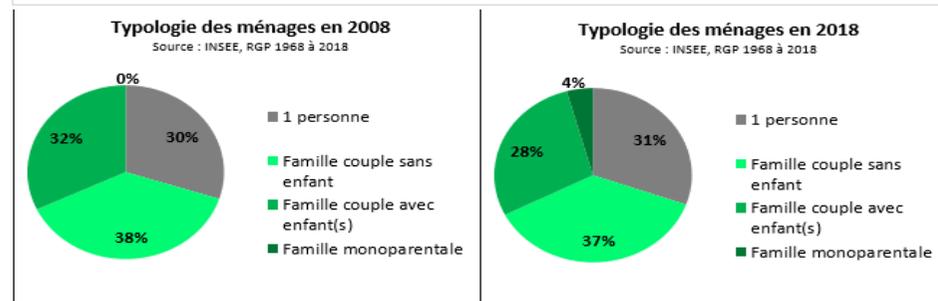
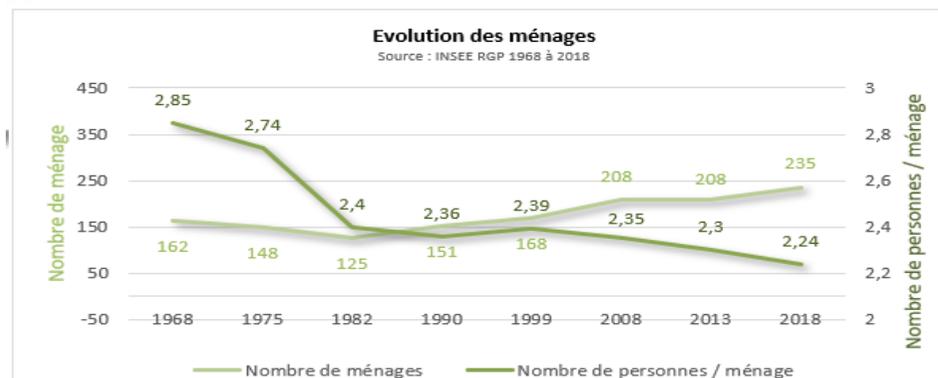
	2008	2013	2018
Actifs	214	219	242
Actifs en %	71,3%	73,7%	77,6%
Ayant un emploi	68,3%	68,7%	71,2%
Chômeurs	3,0%	5,1%	6,4%
Population totale*	300	297	312

Source : INSEE, RGP 2010 à 2018 * Pop. de 15-64 ans

Un panorama des catégories socio-professionnelles en évolution

- Présence de 23 indépendants et 7 employeurs, 40 exploitants agricoles
- Une dynamique artisanale et commerciale récente, avec une forte augmentation des actifs passant de 2 à 12 %,
- Une augmentation des cadres et des diplômés
- Un panorama sociologique un peu différent de celui de la CCMVR : parts des ouvriers, employés, professions intermédiaires sont plus importantes
- 216 ménages fiscaux pour une médiane de revenu à 21 580 € en 2018

LES MÉNAGES ET ACTIFS



Population active par catégorie socioprofessionnelle
Source : INSEE, RP 2008-2018

	% des CSP en 2008	% des CSP en 2018	Effectifs 2018	% des CSP en 2018 CCMVR
Agriculteurs exploitants	11 %	16 %	40	2,5 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,8 %	12 %	30	8,0 %
Ouvriers	33 %	26 %	65	31,9 %
Employés	20 %	20 %	50	25,8 %
Professions intermédiaires	26 %	14 %	35	23,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,4 %	12 %	30	7,8 %

Enjeux

- ⇒ Nécessité d'adapter les besoins en logements par rapport à la population : besoin en petits logements pour les personnes seules ?
- ⇒ Enjeu d'accueillir des couples avec enfants
- ⇒ Favoriser l'emploi local pour poursuivre la venue d'actifs sur la commune
- ⇒ Une arrivée de ménages avec des professions de niveau supérieur

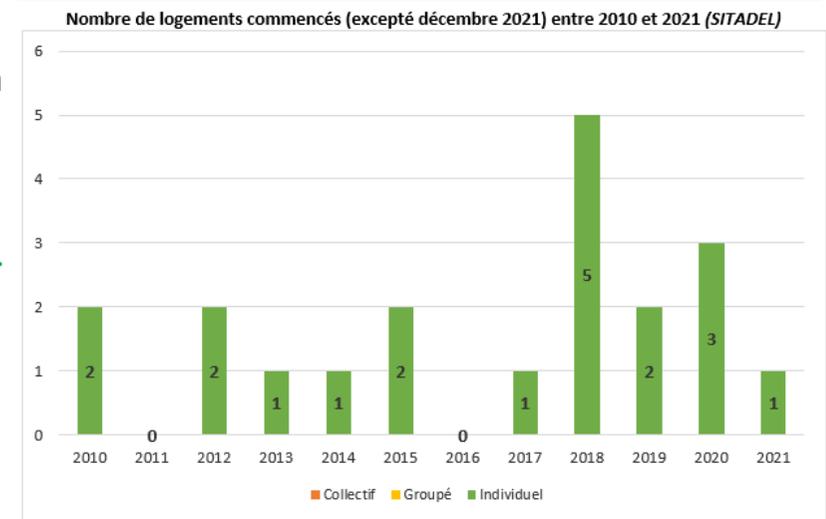
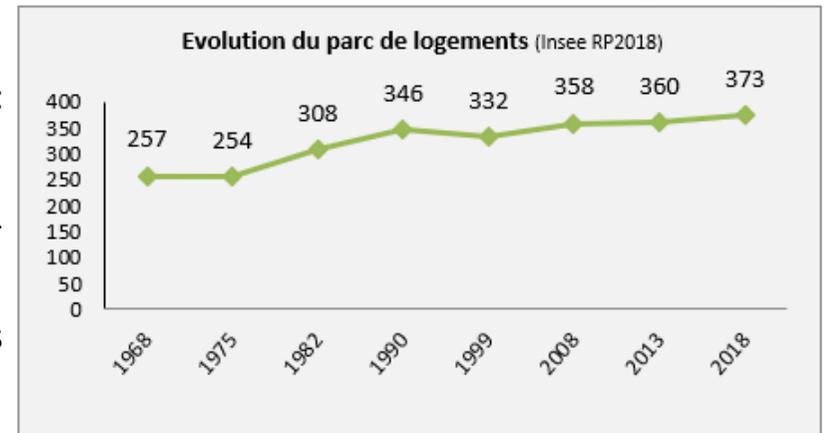


Le parc de logements

UNE CROISSANCE EN PALIERS

Un parc de logements en palier

- Diminution des logements au début des années 70 et dans les années 90 : des démolitions ? Des regroupements de logements lors de réhabilitations ?
- Des démolitions : démolition d'une ruine et bâtiment agricole en 2011 (*source registre communal*)
- 2 lotissements communaux dans le bourg La Chaud (6 lots) dans les années 90, Le Mazet (4 lots) en 1999
- Une moyenne de 2,32 logements/an en 50 ans, depuis 1968
- Depuis 2010, 20 logements commencés (SITADEL), soit 1,67 logement/an en moyenne, avec une accélération depuis 2018 de 2,75 logements par an
- Aucune diversification et uniquement de l'habitat individuel
- Pas d'évolution plus importante du nombre de logements que d'habitants => pas de desserrement des ménages visible
- Optimisation du bâti existant pour accueillir de nouveaux habitants



Enjeux

- ⇒ Quel rythme de construction poursuivre ?
- ⇒ Optimiser le bâti existant
- ⇒ **Diversifier l'habitat**

Source : INSEE, RP 2008-2018

	Evolutions du parc de logements et de la population						
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
	Taux de variation annuel moyen de la population						
Valprivas	-1,8%	-4,2%	+2,2%	+1,3%	+2,3%	-0,4%	+1,6%
	Taux de variation annuel moyen des logements						
Valprivas	-0,17%	+3,04%	+1,54%	-0,45%	+0,87%	+0,11%	+0,72%
CCMVR	+1,43%	+2,67%	+0,75%	+0,80%	+1,30%	+0,97%	+0,71%
Haute-Loire	+1,06%	+1,57%	+0,75%	+0,48%	+1,12%	+0,86%	+1,45%

Un bilan de la carte communale

- Carte communale approuvée en 2005
- **Depuis 2010, 26 logements ont été créés, moyenne de 2,17 logements par an, pour 4,7 ha consommés**
 - dont 17 en construction neuve (47 % dans le Bourg) soit 1,4 logement par an en moyenne,
 - 6 en changement de destination (50 % dans le Bourg) , soit 0,5 logement par an,
 - 1 résidence secondaire au Besset
 - 2 habitats légers, mobil-home au Besset et aux Ribeyres
- 23 % en changement de destination, quels potentiels restants ?
- Aucune diversification de l'habitat que de l'individuel
- Projet de logements adaptés pour seniors dans le bourg en 2005 qui n'a pas fonctionné → gîtes du Val
- Depuis 2017 (SCOT), 17 logements créés, dont 1 résidence secondaire et 1 changement de destination, moyenne de 3,4 logements par an
- Depuis 2017 (SCOT), 15 logements créés pour de l'habitat principal en neuf

Enjeux

- ⇒ Un rythme d'environ 3 logements par an
- ⇒ Une priorisation du bourg
- ⇒ Une diversification de l'habitat à engager et un échelonnement à prévoir

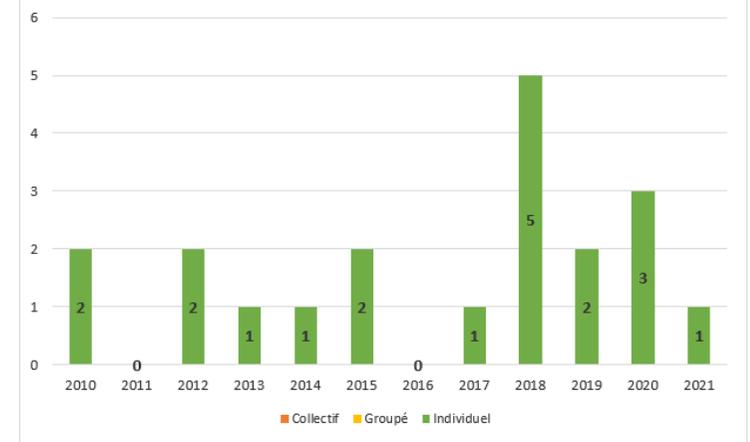
Objectifs de création de logements selon les orientations SCOT

- Répartition en fonction du poids démographique des villages : Valprivas représente 1,86 % de la population totale des villages
- **61 logements sur 2015-2035** : 26 logements sur 2015-2024 (moyenne de 2,6 logts/an) puis 35 logements sur 2025-2035 (moyenne de 3,2 logts/an)
- Depuis 2017, 15 logements réalisés à déduire (en comptant les 2 mobil-homes)
- **Soit 46 logements sur la durée du PLU 2022-2035 (14 ans)**

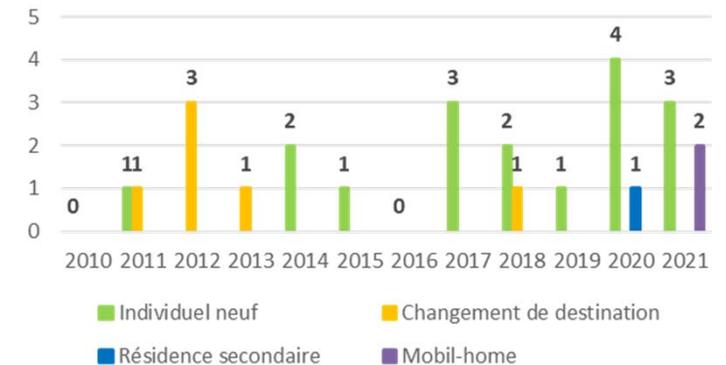
=> Soit une moyenne de + 3,3 logts/an contre + 3,4 logts/an en moyenne actuellement (2017-2021) : **un objectif correspondant à la tendance actuelle**

UN BILAN FAVORABLE

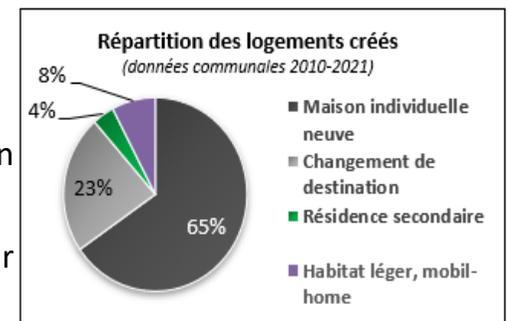
Nombre de logements commencés (excepté décembre 2021) entre 2010 et 2021 (SITADEL)



Nombre de logements autorisés entre 2010 et 2021 (données communales)



Répartition des logements créés (données communales 2010-2021)

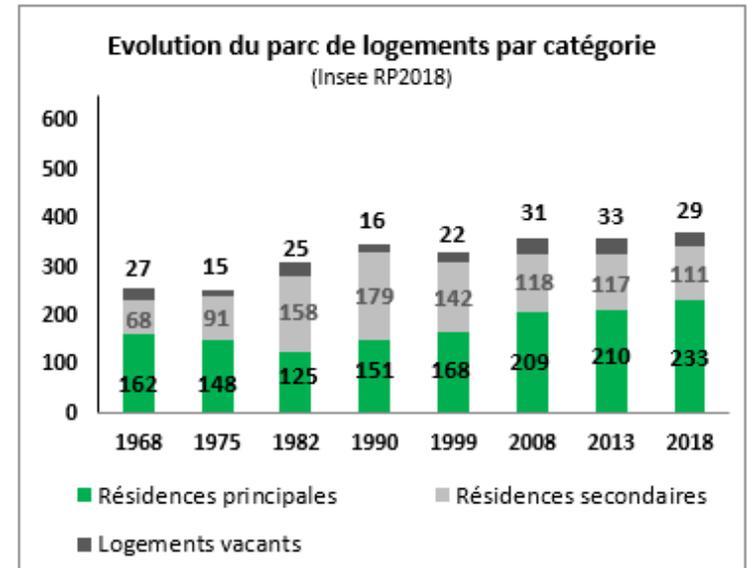


Une importance des résidences secondaires

- **62,5 % de résidences principales**, contre 78,1 % à la CCMVR : Valprivas retrouve son % des années 68, avec une hausse constante depuis 1982 (40,6%) et une accélération ces dernières années
 - **30 % de résidences secondaires** en 2018 (111), contre 12 % à la CCMVR, plus élevé qu'en 1968(26,5%), mais en baisse depuis 1990 (43,6%)
 - Construction d'une résidence secondaire en 2021
- ⇒ A Valprivas, les résidences secondaires se transforment en résidences principales une fois les propriétaires à la retraite, très peu de transformations pour des locations

Orientations du SCOT :

- Objectif de remise sur le marché des résidences secondaires :-2,12 % sur 2015-2024 et de -1,78 % sur 2025-2035 pour les villages
- ⇒ Avec cette évolution du SCOT, 92 en 2025 et 77 en 2035, soit 34 résidences secondaires transformées en principales
- ⇒ **Mais évolution différente à Valprivas, potentiel qui tient à se maintenir et même création de résidences secondaires, à prendre en compte pour les besoins en logements**



Enjeux

- ⇒ Un potentiel important de résidences secondaires pouvant se transformer en résidence principale mais phénomène rare sur la commune, maintien de ces résidences secondaires en bien familial et retour aux sources à la retraite
- ⇒ Estimation d'une dizaine de résidences potentielles pour de l'habitat résidentiel ?

Une vacance acceptable

- 29 logements vacants : 7,8 %, contre 9,8 pour la CCMVR
 - En diminution depuis 2008, avec un taux de 8,7 %
 - Un nombre qui se maintient depuis 10 ans, équivalent au nombre des années 1968 et 1982
 - Depuis 2010, 4 réhabilitations de logements : au Besset en 2011, Chanteloube en 2012, Chazelet en 2018 et le bourg en 2021
- ⇒ Une dynamique à encourager et une vacance nécessaire
- ⇒ Travailler sur les logements insalubres, nécessitant des travaux : pas d'ilot présent à Valprivas
- Un parc ancien (38% avant 1919) et 32% dans les années 1970-2005
- ⇒ Des enjeux de rénovation et des enjeux énergétiques et des travaux en cours

Des potentiels en bâti à étudier

- Des potentiels en bâti : 9 bâtiments dans le Bourg, 2 à Chomont, 1 aux Côtes...

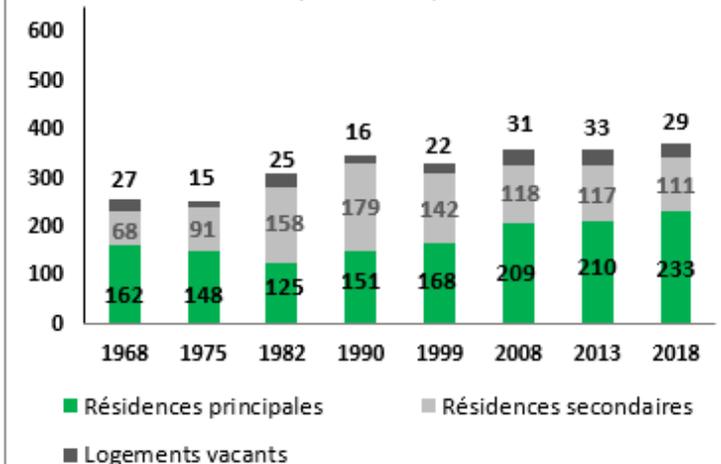
Orientations du SCOT :

- Objectif de vacance en 2035 n'excédant pas 8 % dans les villages
- ⇒ **Déjà réalisé à Valprivas, taux à maintenir**

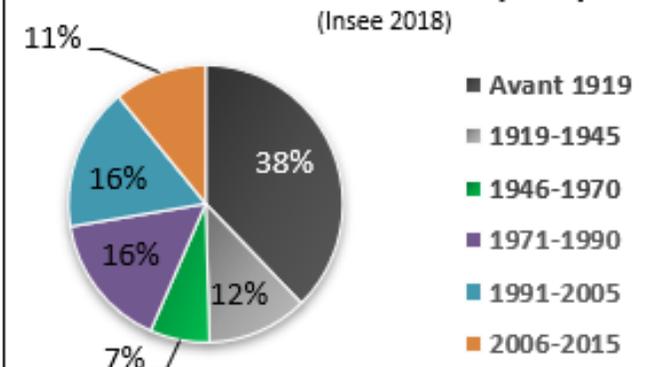
Enjeux

- ⇒ Réflexion quant à la taxe sur les logements vacants mais non aboutie
- ⇒ Encourager une résorption de la vacance, mais faible enjeu sur la commune
- ⇒ Des potentiels bâtis à aménager, à étudier
- ⇒ Enjeu de rénovation énergétique pour maintenir un parc attractif

Evolution du parc de logements par catégorie
(Insee RP2018)



Ancienneté des résidences principales
(Insee 2018)



Un parc monotype

- 95 % des logements sont des maisons
- Seulement 4,8 % d'appartements, en augmentation entre 2008 et 2013 :
- 53 % des logements disposent de 5 pièces et +
- 20,4 % de logements de 3 pièces et moins, mais 30 % de ménages d'une personne : encourager ce type de logements ?
- 65 % des ménages habitent leur logement depuis + 10 ans, 20 % depuis 4 ans et –
- 11 % de logements locatifs, nécessaires au renouvellement de la population : à développer ?
- Absence de logements sociaux : des besoins, des demandes ?
- 3 logements locatifs appartenant à la commune
- Du locatif privé sur l'ensemble de la commune

=> Les loyers des locations sont attractifs mais les locataires ne restent pas du fait des besoins de mobilités par rapport aux activités de loisirs et aux équipements

Orientation SCOT

- Objectifs de répartition de la construction neuve entre 2015 et 2035 pour les villages : **75 % en individuel pur, 20 % en individuel groupé, 5 % en collectif**

Enjeux

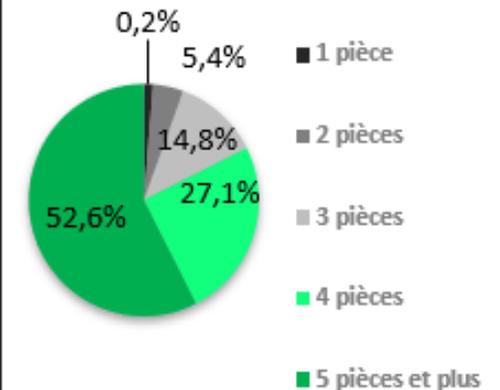
- ⇒ Absence de diversification du parc de logements : à diversifier pour répondre à l'ensemble des besoins des ménages
- ⇒ Un décalage entre composition des ménages (30% d'une personne) et taille des logements (20% de T2-T3)
- ⇒ Des logements groupés et collectifs à créer
- ⇒ Des logements locatifs à encourager ?

UN PARC ORIENTÉ VERS L'HABITAT INDIVIDUEL

Evolution du type de logement entre 2008 et 2018

Source : INSEE, RGP 2008-2018	2008	2013	2018	% en 2018
Maisons individuelles	343	341	354	94,9 %
Appartements	9	19	18	4,8 %

Taille des résidences principales (en %) (INSEE RGP2018)



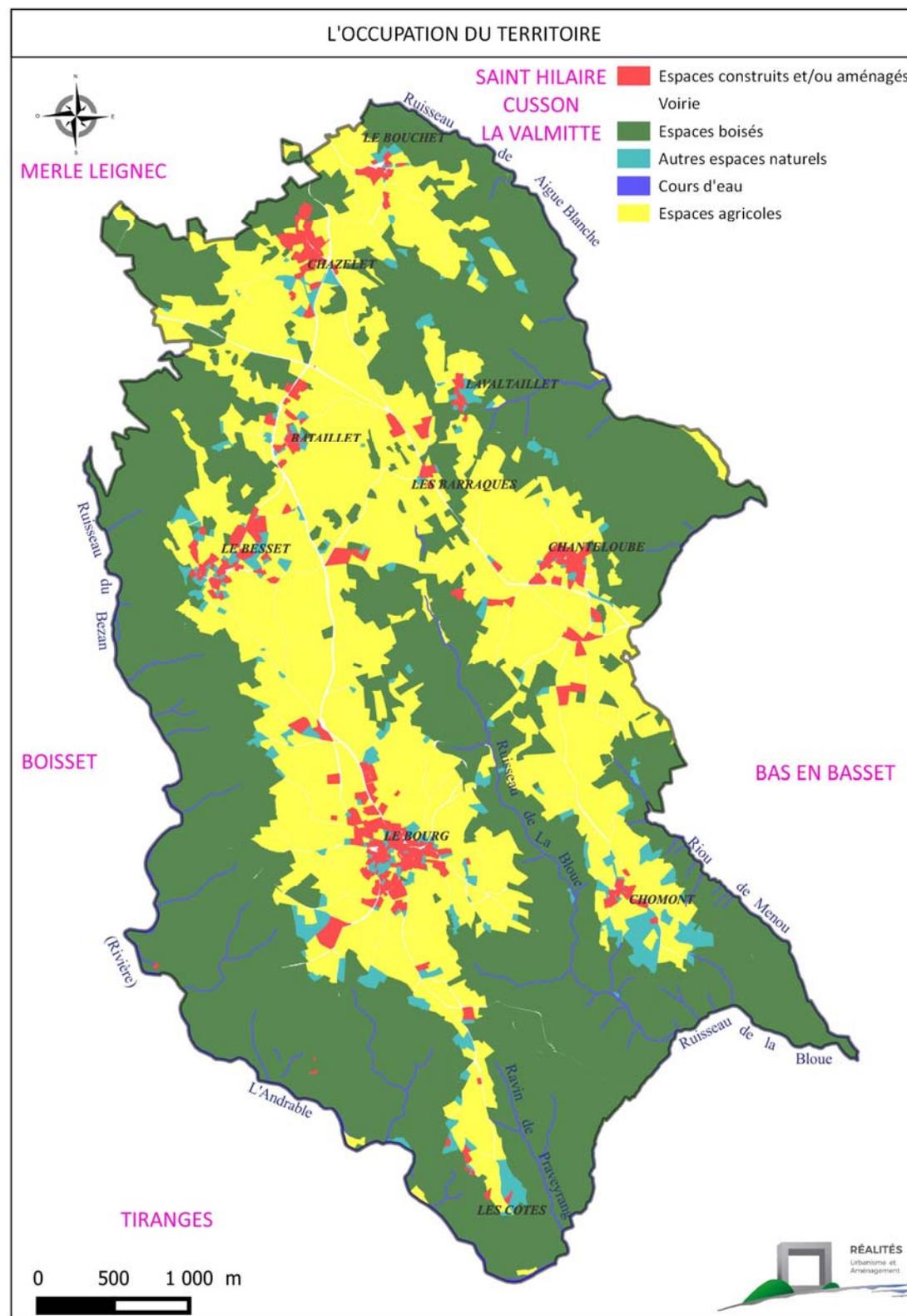
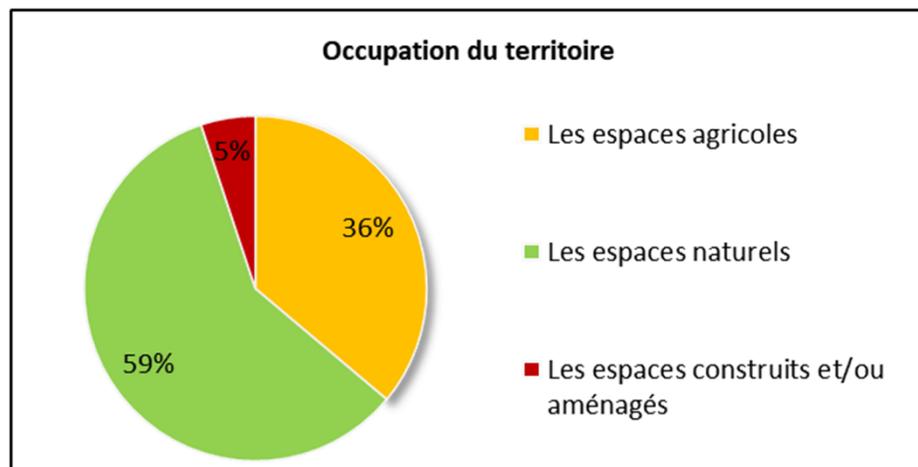
INSEE, RGP 2018	Valprivas				CCMVR	Haute-Loire
	2008	2013	2018	% 2018	% 2018	% 2018
Propriétaires	177	187	201	86,3 %	74,5 %	70 %
Locataires	21	16	25	10,7 %	23,5 %	27,7 %
Dont logements sociaux	0	0	0	0 %	5,3 %	6,7 %
Logés gratuitement	11	7	7	3 %	1,9 %	2,2 %



Consommation foncière et capacités de densification

ORGANISATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

- Superficie communale du cadastre numérisé : 2 232 ha,
- Espaces naturels : 1 311,8 ha,
- Espaces agricoles : 805,7 ha,
- Espaces construits et aménagés : 114,5 ha
 - dont 54,5 ha correspondant à la voirie (métrage en cours au niveau intercommunal)



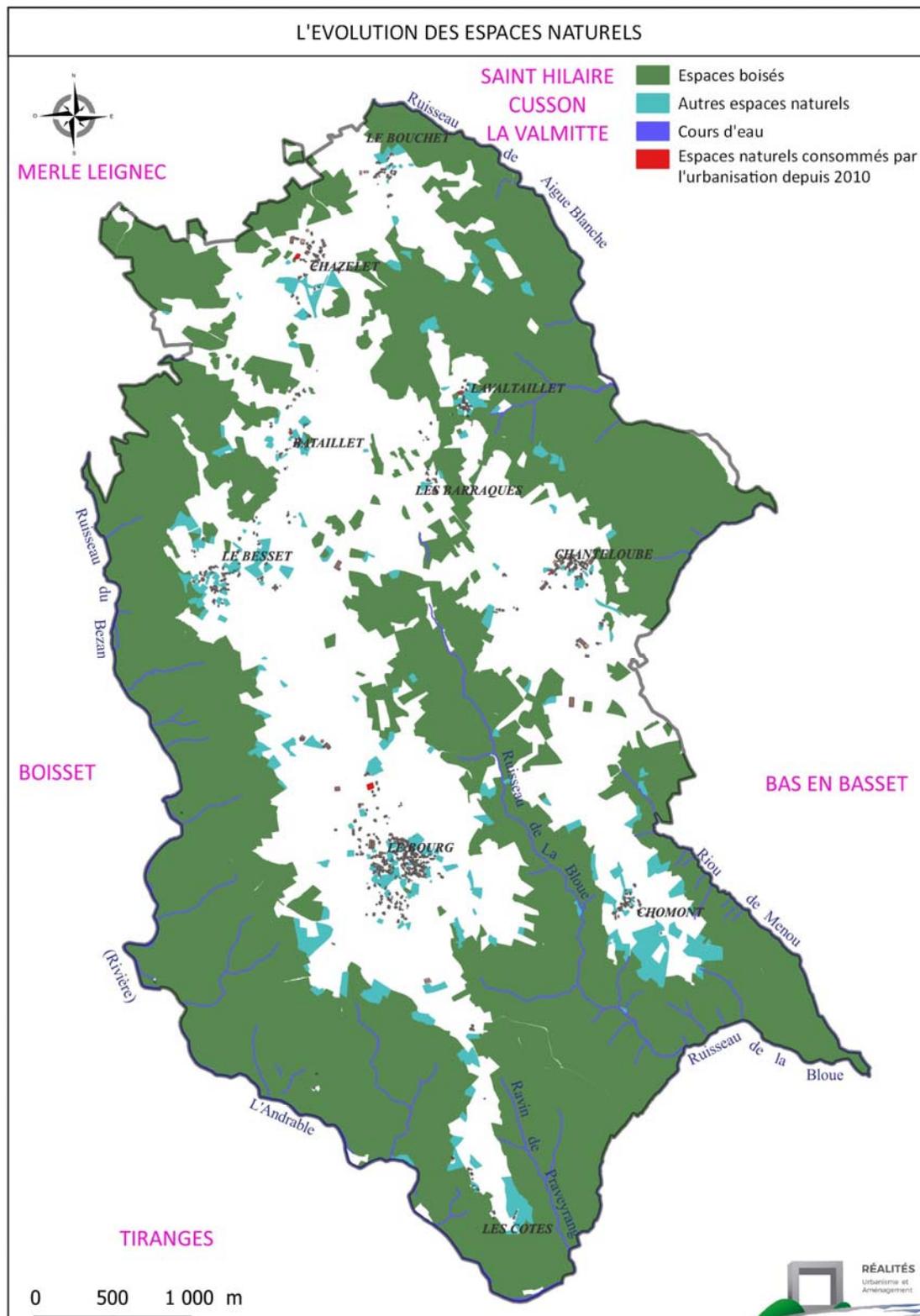
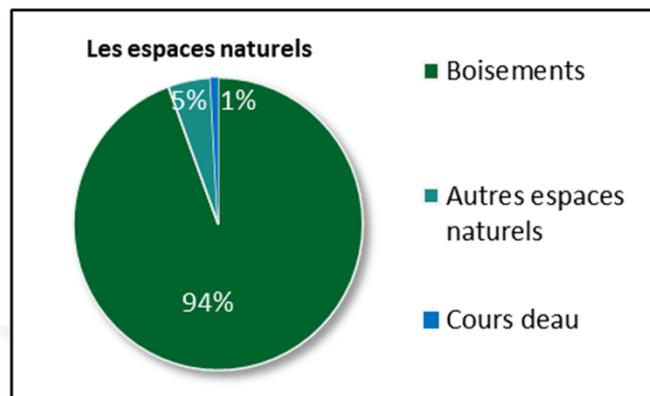
ESPACE NATUREL

ESPACES « NATURELS »

- 59 % du territoire communal avec une surface de 1 311,8 ha comprenant :
 - Les boisements (1 238,5 ha),
 - Les cours d'eau (11 ha), à noter que les étangs et retenues collinaires ne sont pas repérés et sont inclus dans les autres espaces naturels,
 - Les autres espaces pouvant être considérés comme « naturels » (retenues collinaire, étangs, friches, espaces non utilisés par l'agriculture, parcs et jardins, lots libres...) (62,3 ha).

Peu d'activité forestière sur la commune.

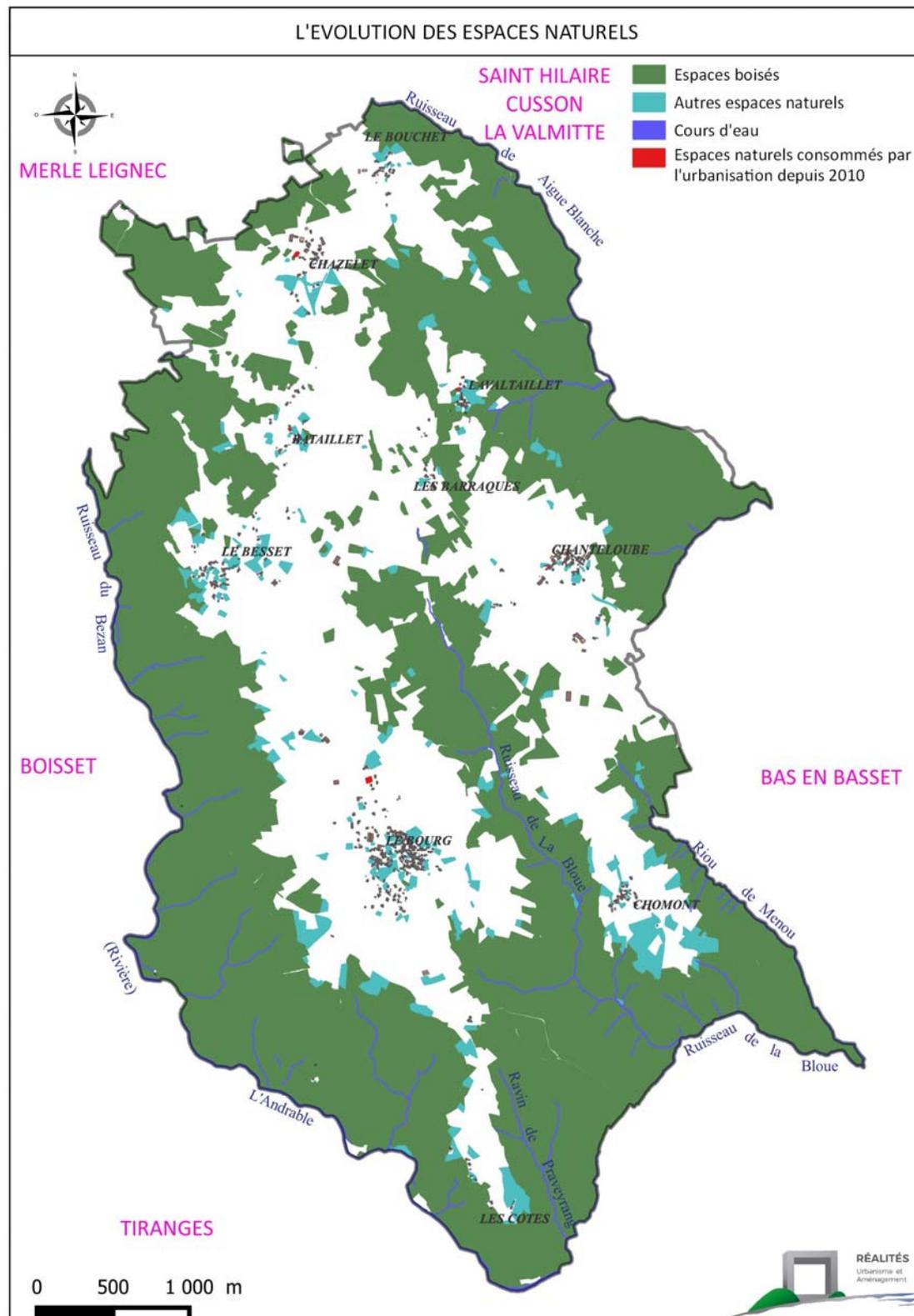
Une réglementation des boisements ancienne datant de 1975.



CONSOMMATION D'ESPACE NATUREL

ESPACES « NATURELS »

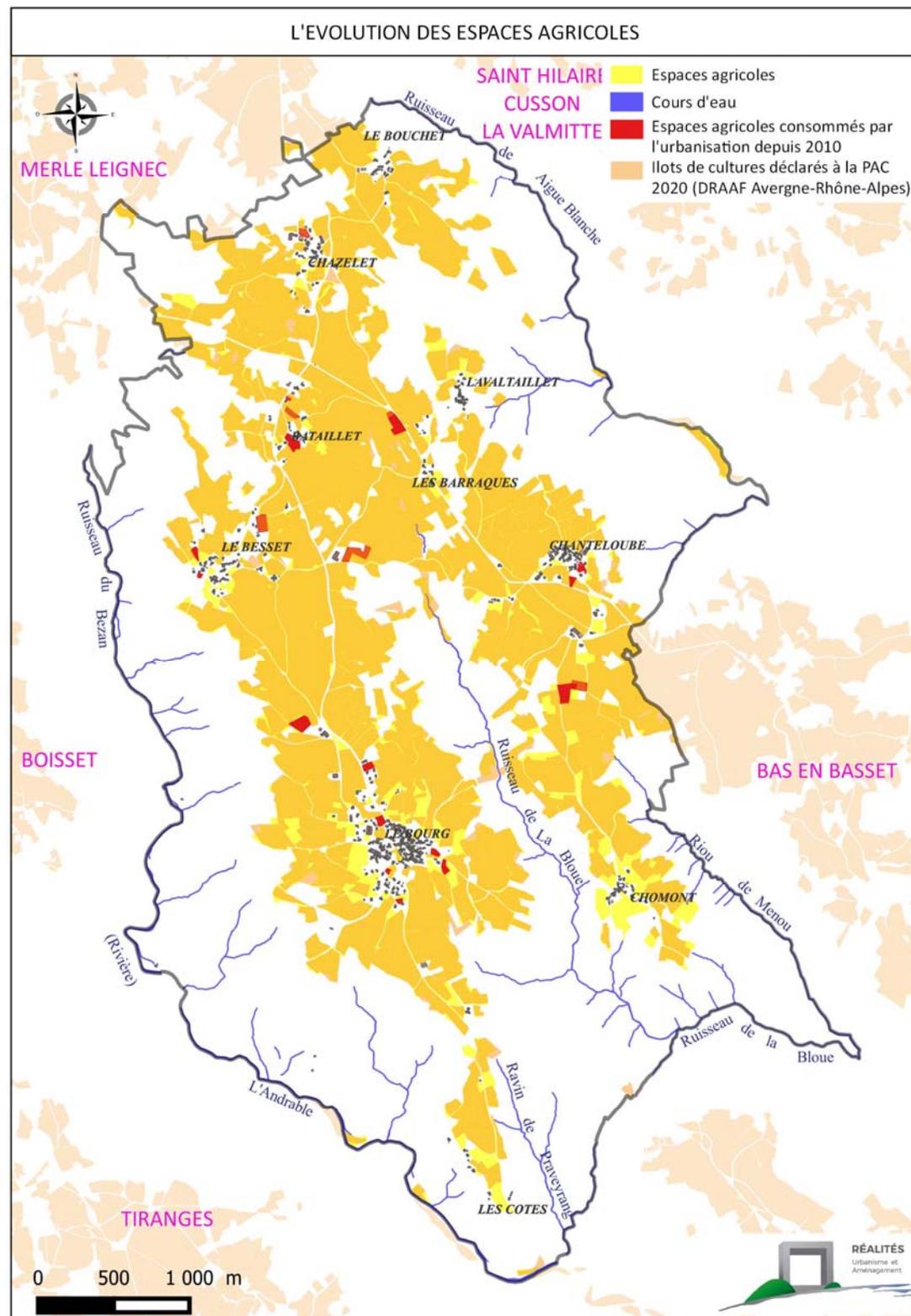
- Depuis 2010, diminution de 0,2 ha de surface naturelle au profit de l'urbanisation :
 - 0,12 ha pour la construction d'une maison individuelle au lotissement le Mazet au Nord du bourg;
 - 0,07 ha pour la construction d'un hangar de stockage destiné à l'activité agricole sur le secteur de Chazelet.
- Depuis 2017, absence de permis de construire pour la création de logement.



ESPACE AGRICOLE

ESPACES AGRICOLES

- 36 % du territoire communal avec une surface de 805,7 ha.
- En 2020, 750,6 ha déclarés à la PAC, soit 34 % du territoire communal.
- Soit 55,1 ha agricoles non déclarés à la PAC (maraîchage,...)



CONSOMMATION D'ESPACE AGRICOLE

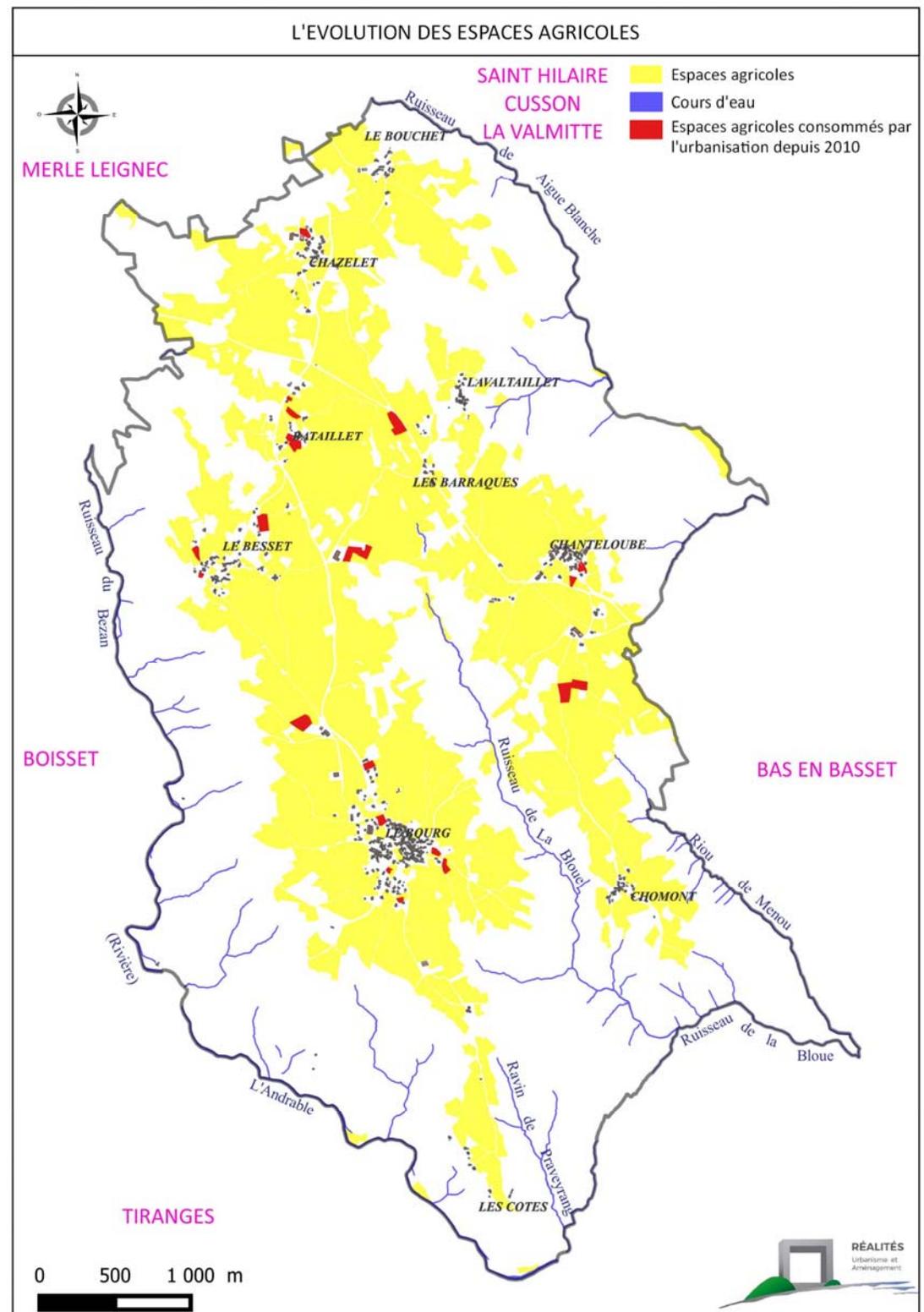
ESPACES AGRICOLES

▪ Depuis 2010 diminution de 8 ha de surface agricole au profit de l'urbanisation :

▪ 4,65 ha pour la construction 20 habitations individuelles (17 maisons, 2 mobil home pendant la construction de la maison, 1 cabane bois pour résidence secondaire) sur les secteurs du Bourg (7), Bataillet (4), Le Besset (8), Chanteloube (2), Chazelet (1);

▪ 3,29 ha pour des constructions destinées à l'activité agricole sur les secteurs de Les Barraques, Le Plateau, La Ruelle → dynamique agricole.

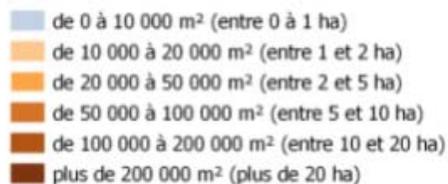
▪ Depuis 2017, diminution de 4,4 ha de surface agricole au profit de l'urbanisation, pour la création de 16 nouvelles constructions pour de l'habitat individuel (13 maisons, 2 mobil home pendant la construction de la maison, 1 cabane bois pour résidence secondaire)



CONSOMMATION D'ESPACE

ESPACES CONSTRUITS ET/OU AMÉNAGÉS

Consommation d'espace pour la période 2009-2020 (m²)



Valprivas

(EPCI CC Marches du Velay-Rochebaron)

données pour la période 2009-2020

46 673 m²

de nouvelles surfaces consommées

soit 0.21 %

de la surface communale nouvellement consommée

dont 40 686 m²

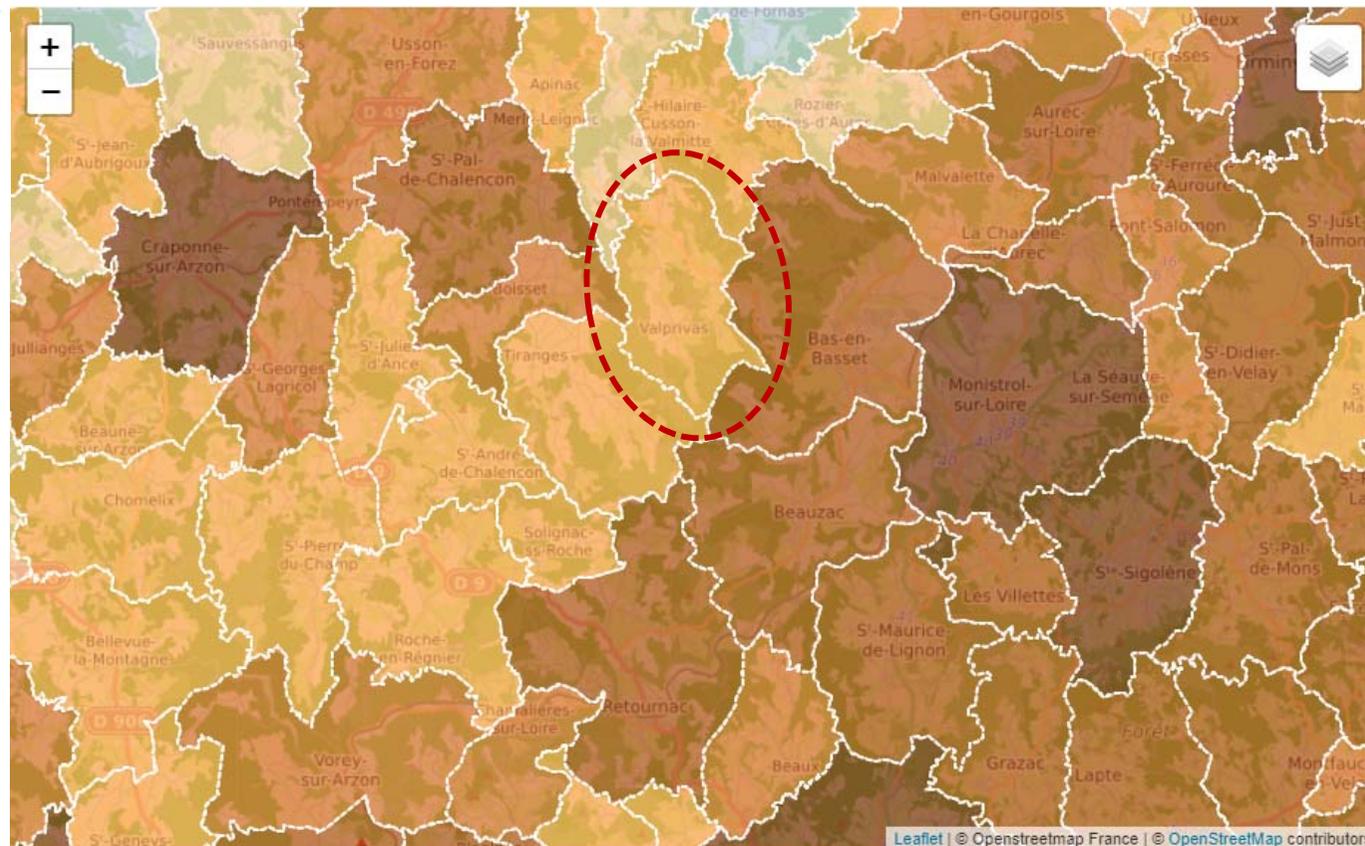
de surfaces consommées de type **habitat**

dont 0 m²

de surfaces consommées de type **activité**

dont 0 m²

de surfaces consommées **mixte**



■ Cohérence avec l'observatoire de l'artificialisation du territoire, 2009-2020

- 4,67 ha consommés, soit 0,21 % de la superficie communale
- Dont 4,07 ha pour l'habitat, moyenne de 0,3 ha par an
- Entre 2 et 5 ha consommés, en cohérence avec le statut de village au SCOT
- Des fortes consommations sur Monistrol-sur-Loire et Sainte Sigolène, bourgs centres au SCOT

RÉCAPITULATIF SCOT

• **Objectifs de création de logements selon le SCOT**

- Construire environ 10 000 logements à l'horizon 2035 pour l'accueil démographique
- Environ 3 300 logements pour les villages : 1 400 logements sur 2015-2025 puis 1 900 logements sur 2025-2035
- Répartition proposée en fonction du poids démographique des villages : Valprivas représente 1,86 % de la population totale des villages
- **61 logements sur 2015-2035 : 26 logements sur 2015-2024 (moyenne de 2,6 logts/an) puis 35 logements sur 2025-2035 (moyenne de 3,2 logts/an)**
- Une densité nette moyenne à produire de **10 logements à l'hectare minimum, pouvant être abaissée à 7,5 logements à l'hectare sur Valprivas car commune touristique (+1/3 résidences secondaires, 30%)**
 - Entre 6,1 et 8,1 ha en fonction de la densité, mais consommation de 4,4 ha depuis 2017
 - **Reste entre 1,7 et 3,7 ha**
- Depuis 2017, 15 logements réalisés à déduire (*en comptant les 2 mobil-homes*)
- **Soit 46 logements sur la durée du PLU 2022-2035 (14 ans)**
- ⇒ Soit une moyenne de + 3,3 logts/an contre + 3,2 logts/an en moyenne actuellement (2017-2021) : **un objectif correspondant à la tendance actuelle**

• **Surface à prévoir en compatibilité avec le SCOT**

- Identifier les enveloppes bâties pour définir les potentiels au sein des espaces libres et définir des secteurs d'urbanisation nouvelles
- Construire **40 % des logements en renouvellement urbain ou à l'intérieur de l'enveloppe SCOT : 24 logements**
- Si besoin, prévoir du foncier en **extension urbaine limité à 6,5 – 7,8 % de l'enveloppe bâtie** à horizon 2035 depuis 2017
- Enveloppe du SCOT : 82,2 ha
- Possibilité d'extension de 6,5 – 7,8 % : **entre 5,34 et 6,41 ha**
- Consommation depuis 2017 hors enveloppe du SCOT : 3,4 ha
- **Reste au maximum en extension de l'enveloppe urbaine : 1,9 – 3 ha**

VALPRIVAS



Les activités économiques

PEU D'EMPLOIS SUR LA COMMUNE

Un nombre d'emplois en baisse

- 48 emplois avec une perte d'une petite dizaine sur la dernière période, mais un maintien en 10 ans
- Un indicateur de concentration d'emploi en baisse et très faible
- Une commune dépendante des zones d'emplois alentours
- 27 établissements en 2019, dont 45 % dans le domaine de la construction et 22 % composée par les commerces, transports, services divers
- 16 postes salariés en 2017 dont 63 % dans le domaine de l'administration publique, enseignement, santé action sociale, 12 % dans les autres domaines
- 8 établissements employant chacun 2 salariés

Enjeux

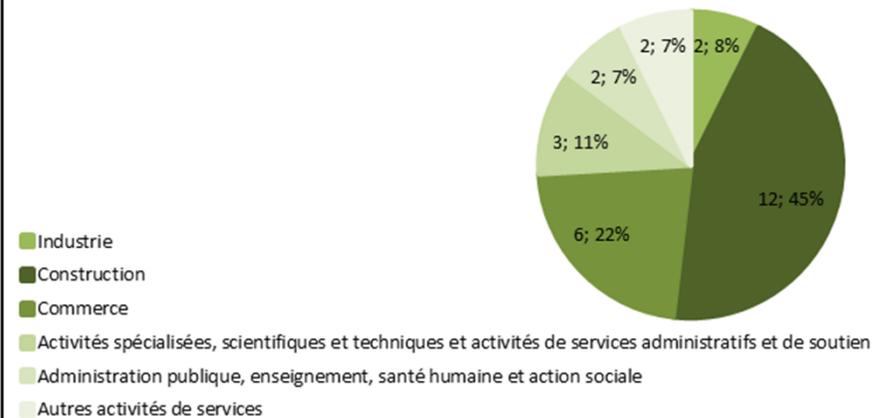
- ⇒ Favoriser la pérennité des activités économiques du territoire
- ⇒ Créer des emplois et augmenter l'indicateur de concentration de l'emploi

Concentration des emplois

Source : INSEE RP 2008, 2013, 2018

	2008	2013	2018
Nombre d'emplois dans la zone	50	57	48
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	205	204	227
Indicateur de concentration de l'emploi	24,4	27,9	21,1

Nombre d'établissements par secteur d'activité en 2019



Postes salariés par secteur d'activité en 2017



LES ACTIVITES

- ★ Commerce
- ★ Service
- ★ Artisan

N°	ACTIVITE
1	BAR - RESTAURANT
2	EPICERIE
3	TAXI
4	MENUISERIE
5	TRAVAUX PUBLICS
6	ENTRETIEN ET CREATION D'ESPACES VERTS



LES ACTIVITÉS

Commerces et services de première nécessité

- Bar – Restaurant « Le Courpatta » dans le Bourg
- Epicerie « Au Bon Panier » dans le Bourg
- Un taxi dans le Bourg

Artisans dans le bourg

- 3 menuiseries dont un menuisier-cuisiniste
- 1 entreprise de travaux publics
- 1 entreprise d'entretien et création d'espaces verts

=> Toutes les activités économiques de Valprivas se situent dans le Bourg

Enjeux

- ⇒ Maintien des commerces-services de proximité
- ⇒ Maintien des activités artisanales
- ⇒ **Étudier les besoins de ces entreprises**
- ⇒ Gérer la cohabitation entre activités et habitat

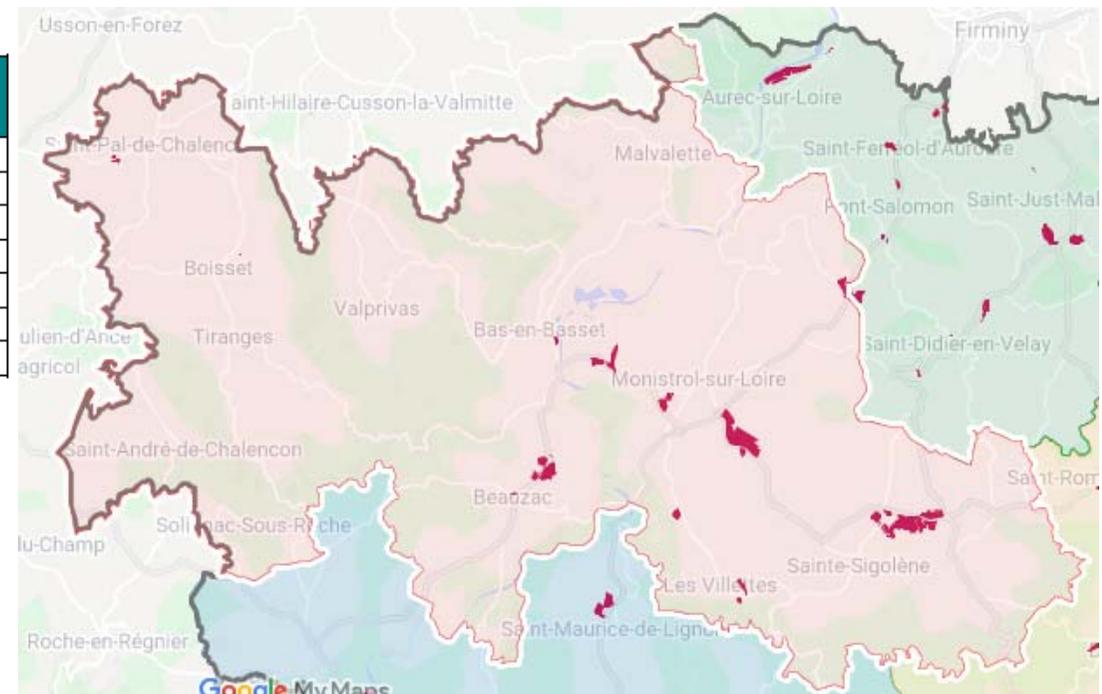
Une compétence économique intercommunale

- Une activité autrefois tournée vers le textile, aujourd'hui vers le film plastique (50 PMI-PME), quel avenir pour demain ?
- 3^{ème} pôle industriel régional et 1^{er} pôle du département de la Haute-Loire
- 23 zones d'activités sur 297 hectares
- De l'immobilier d'entreprises avec des bâtiments loués : AFF Visserie (Monistrol-sur-Loire, 20 emplois), AEP Group (Saint Pal-de-Mons, 27 emplois)
- Des zones d'activités sur Sainte-Sigolène, Saint Pal-de-Mons, Monistrol-sur-Loire...
- **Absence de projet économique sur Valprivas**

	Besoins fonciers au prorata des perspectives de développement de l'emploi	Surface disponible au sein des zones d'activités	Besoin foncier en extension
CC Les Sucs	38 ha	6,6 ha	31,4 ha
CC de Rochebaron à Chalençon	10 ha	2,7 ha	7,3 ha
CC Loire et Semène	33 ha	3,3 ha	29,7 ha
CC Les Marches du Velay	55 ha	5,6 ha	49,4 ha
CC Pays de Montfaucon	19 ha	6,3 ha	12,7 ha
CC du Haut Lignon	16 ha	1 ha	15 ha
Total SCoT	171 ha	25,5 ha	145,5 ha

Soit Marches du Velay Rochebaron :

- Besoins fonciers : 65 ha
- Surfaces disponibles : 8,3 ha
- Besoin foncier en extension : 56,7 ha



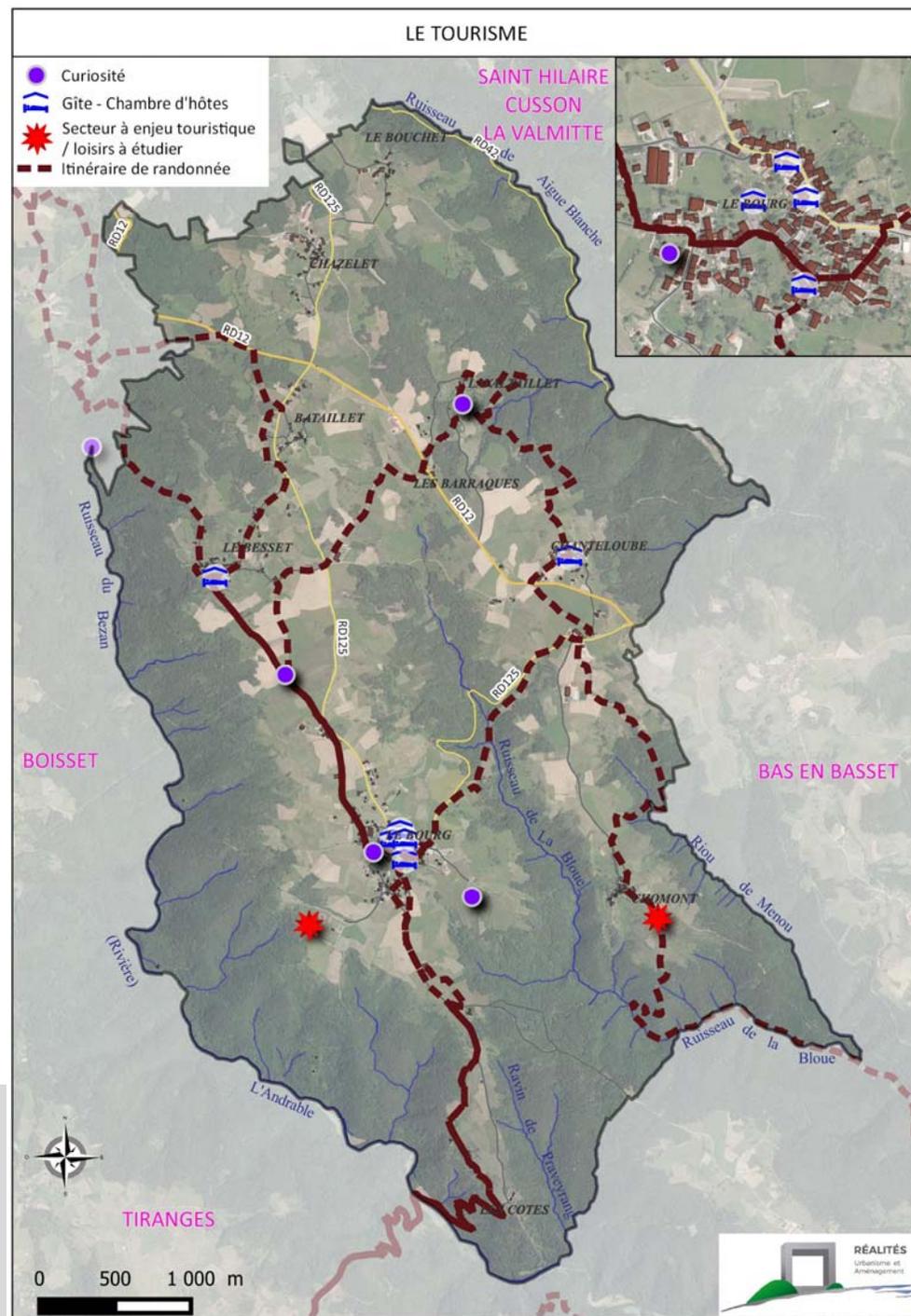
Le tourisme

- Une compétence intercommunale
- Absence de circuit VTT balisé mais des **circuits de promenades et de randonnées** :
 - GR3 et GR765
 - PR681 : De Chomont aux Côtes
 - PR659 : Autour de la Bloue
 - Circuit du Tour des Monts du Forez
- **Quelques curiosités** : château privé, tables d'orientation, église, croix et calvaires, fours à pain, puits, maison de la Béate, Le Saut du Bezan
- **Des hébergements touristiques diversifiés** (47 couchages), principalement dans le bourg
 - Gîtes du Val : 5 gîtes, 24 couchages
 - Gîte La Fermette : 6 couchages
 - Gîte Les Fenottes : 8 couchages
 - Gîte Le Val Saint Geoire : 2/4 couchages
 - Gîte de France à Chomont?
 - Maison de vacances Chanteloube : 5 couchages
 - Chambre d'hôtes Plus loin, la mer... : 7 couchages
- **Un camping, puis une aire naturelle : un potentiel à optimiser ? Aire de camping-cars ?**
- Projet d'aire naturelle et de plan d'eau aux Routisses ? Droit de préemption => Pas de projet
- **Projet de développement du secteur du terrain de cross – équipement sportifs et de loisirs : parcours de santé, parcours de cabanes perchées dans les arbres**

Enjeux

- ⇒ Le site d'un ancien camping à aménager, optimiser : quelle vocation ?
- ⇒ Avenir de l'ancien site du terrain de kart à réfléchir (loisirs enfants...)
- ⇒ Des possibilités d'hébergement à développer ? En changement de destination ?

UN TOURISME VERT



ACTIVITÉS AGRICOLES

Des exploitations moins nombreuses

- Diminution du nombre d'exploitants depuis les années 1980 : 33 exploitations ayant leur siège sur la commune en 1988, 22 en 2000, 22 en 2010, **14 en 2020 et 12 en 2021**
- En 2021 : 12 exploitations agricoles dont 4 GAEC, 2 EARL
- **La Surface Agricole Utilisée (SAU) est en diminution passant de 866 ha en 1988 à 806 ha en 2020 (-60 ha mais pouvant être cultivés par des exploitations dont le siège se situe sur une commune voisine)**
- La SAU moyenne par exploitation a augmenté de 17,2 ha entre 2010-2020
- La surface déclarée à la PAC en 2019 s'élève à 763 hectares, soit 34 % du territoire communal. Aussi, étant donné que certaines activités n'ont pas de terrains déclarés à la PAC, comme les maraîchers, la surface agricole communale est supérieure.

=> Une agriculture dynamique

Un vieillissement des exploitants

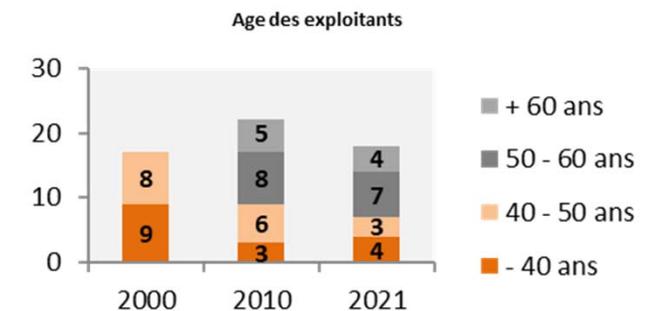
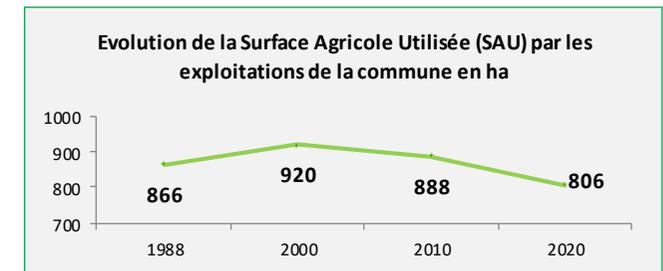
- Entre 2000 et 2020, le nombre de jeunes exploitants, de moins de 40 ans, est passé de 9 à 4.
- En 2021 : 61 % des exploitants âgés de plus de 50 ans, 22 % des exploitants ont moins de 40 ans

Enjeux

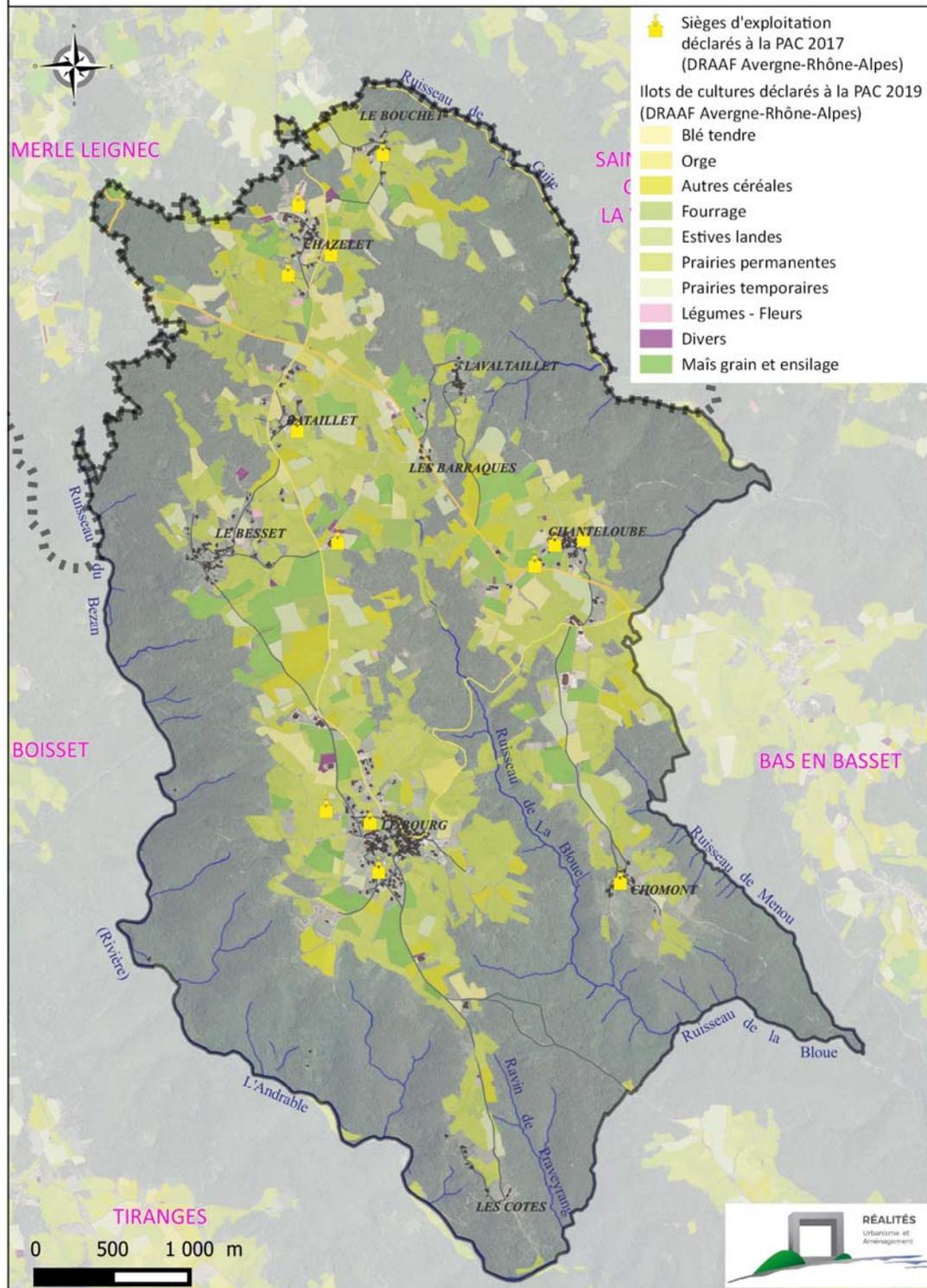
- ⇒ Maintien de l'agriculture sur la commune
- ⇒ Renouvellement et reprise des exploitations



Source : Recensement Général Agricole 2020



LA NATURE DES TERRAINS AGRICOLES



Une activité tournée vers l'élevage

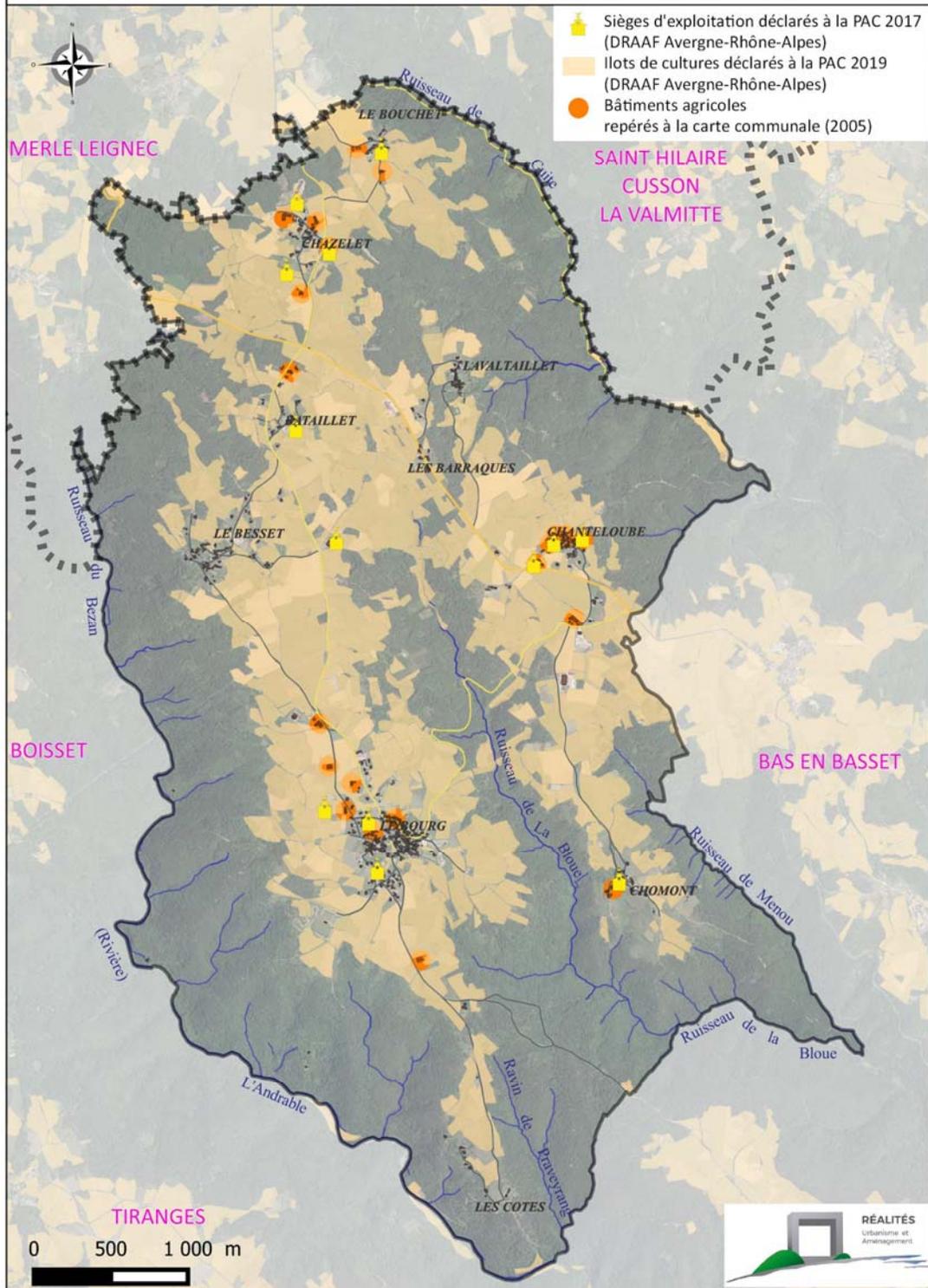
En 2021 :

- 5 exploitations en vaches allaitantes,
- 3 exploitations en vaches laitières,
- 1 exploitation en polyculture et élevage,
- 1 exploitation mixte tournée vers l'élevage de lapins et vaches allaitantes,
- 1 exploitation tournée vers l'élevage de lapins,
- 1 exploitation en chevaux de course - trotteurs
- 6 Indications Géographiques Protégées (IGP) : Jambon d'Auvergne, Porc d'Auvergne, Saucisson sec d'Auvergne ou saucisse sèche d'Auvergne, Volailles du Forez, Volailles du Velay, Volailles d'Auvergne
- Appellation « Veaux des Monts du Velay et du Forez »

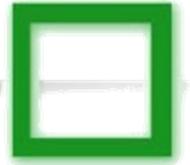
Enjeux

- ⇒ Permettre le développement des exploitations / Préserver le foncier agricole
- ⇒ Enjeu sur les terrains agricoles proches du bourg
- ⇒ Enjeu sur les terrains agricoles proches des hameaux

LES BATIMENTS AGRICOLES

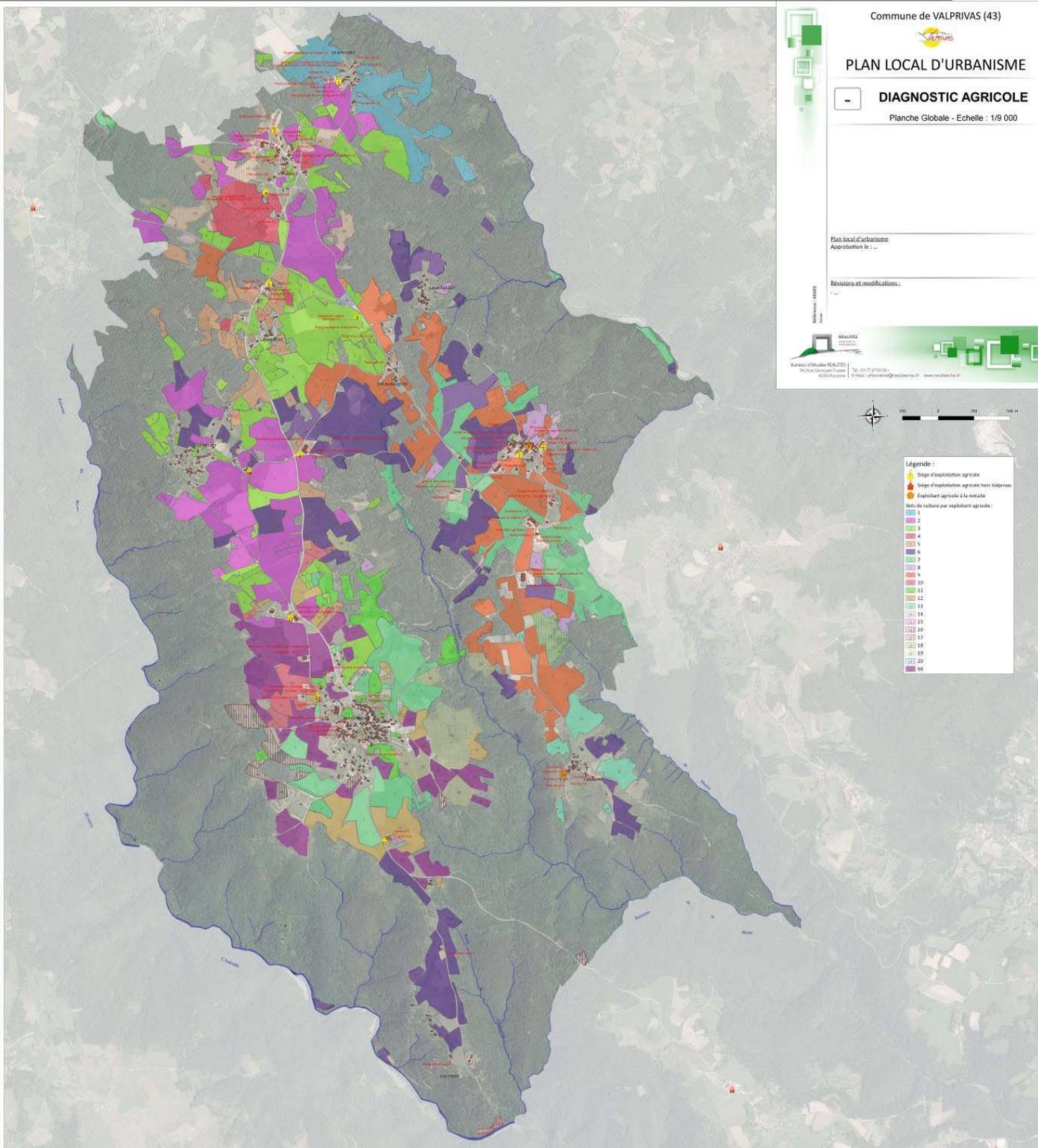


ACTIVITÉS AGRICOLES

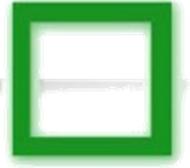


- 12 sièges d'exploitation en 2021
- 1 bâtiment à la CUMA et 1 autre en location
- Aucun bâtiment agricole dont le siège d'exploitation est à l'extérieur de Valprivas





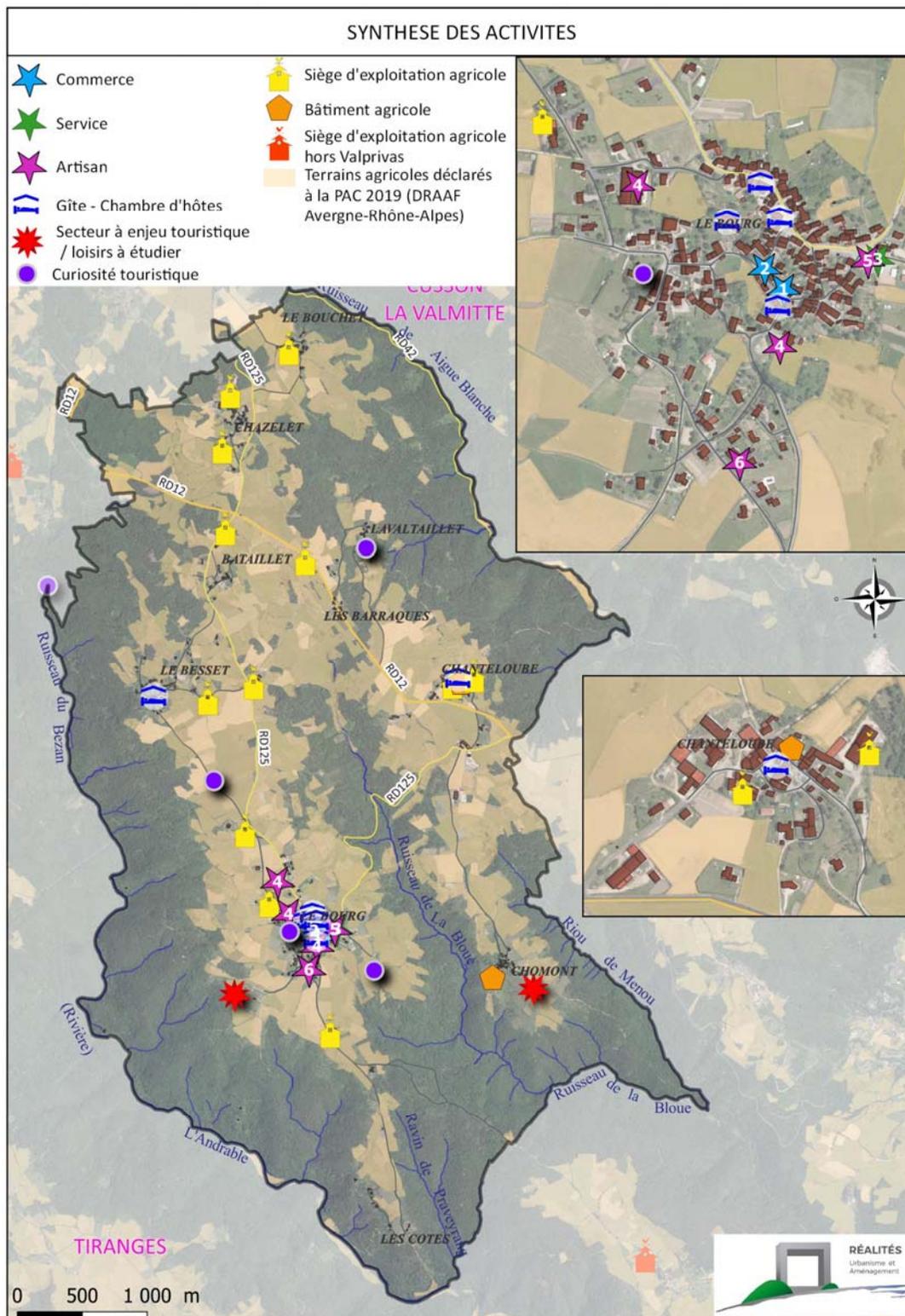
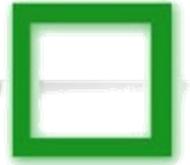
TÉS AGRICOLES



- Des terres exploitées relativement regroupées autour de chaque siège d'exploitation



SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS



Enjeux

- ⇒ Pérenniser voire développer les commerces et services de proximité pour attirer des habitants
- ⇒ Pérenniser et accueillir des entreprises pour créer de l'emploi localement
- ⇒ Quel devenir de la zone à vocation économique dans la carte communale, pas de développement économique sur Valprivas au niveau intercommunal ?
- ⇒ Enjeu de maintien et développement des activités agricoles
- ⇒ Enjeu de cohabitation habitat / activités économiques / activités agricoles
- ⇒ Projets ?



VALPRIVAS



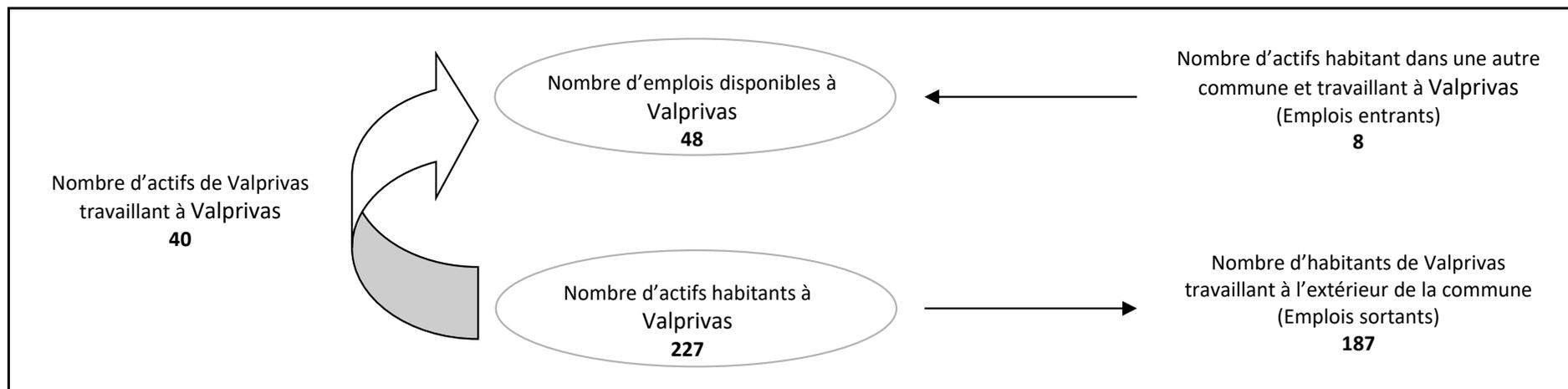
Les déplacements

Des flux pendulaires importants

- 82,4 % des actifs ayant un emploi travaillent en dehors de la commune
- Directions des actifs : Monistrol, Bas-en-Basset, Saint-Etienne en grande majorité et également à Firminy, Saint-Priest-en-Jarez, Beauzac (laiterie), Sainte-Sigolène, le Puy-en-Velay, Lyon, la plaine du Forez...
- En raison du caractère rural de la commune, un haut niveau de mobilité est nécessaire
- Profil d'une commune rurale, résidentielle
- Développement du télétravail pour réduire les déplacements ? Déjà en place et peut se multiplier avec l'arrivée de la fibre
- Une dépendance vers Bas-en-Basset (13mn, 10Km), Beauzac (14mn, 12Km) pour les commerces, équipements, santé, vers Saint Bonnet-le-Château et Usson-en-Forez pour les activités culturelles, vers Monistrol...
- Les emplois sur la commune sont en grande partie occupés par des actifs de la commune



Source : INSEE RP2018

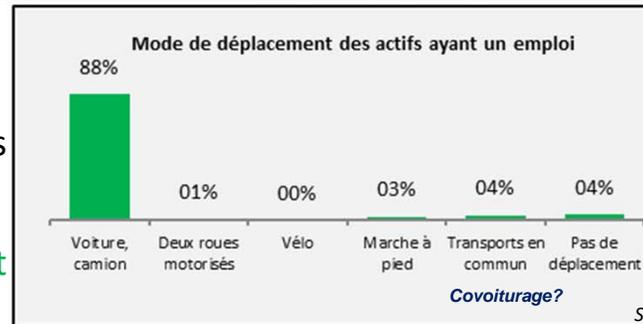


LA VOITURE COMME INDISPENSABLE

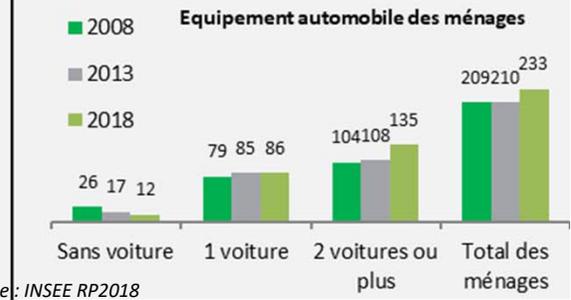
Une utilisation forte de la voiture

- Plus de 88,1 % des actifs se déplacent en voiture
- 25 % des résidences principales ne disposent pas d'un emplacement de stationnement

⇒ Des besoins sur le domaine public notamment dans le Bourg, Lavaltaillet et Chanteloube

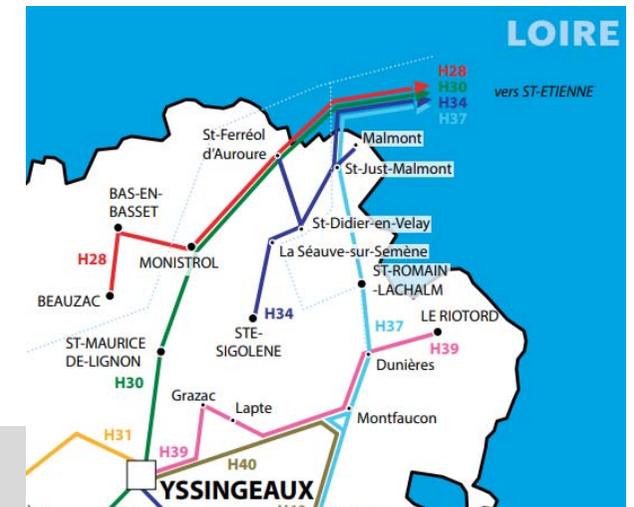


Source: INSEE RP2018



Une absence de desserte en transport en commun mais proximité de la ligne H28

- Une refonte en cours du système de desserte collective par la Région
- Des transports scolaires gérés par la Région
 - 1 bus pour les élèves de l'école primaire publique
 - 2 bus pour les élèves des collèges et lycées de Monistrol sur Loire
- Une absence d'offre en transport en commun, en lien avec un contexte rural (fermeture de la ligne Tiranges-Monistrol ouverte à tous)
- Une gare à Bas-en-Basset à 10 Km, fortement fréquentée
- Une ligne de bus H28 Beauzac – Monistrol – Saint-Etienne avec des arrêts à Bas-en-Basset (10 km) plusieurs fois par jours
- Un service de transport à la demande à destination des personnes en situation de handicap ou de dépendance proposé par le Département
- Un site dédié au **covoiturage** (syndicat de La Jeune Loire) : MobilPouce
- Espace de covoiturage au croisement des 4 RD très fréquentée (si plus de places => plus de stationnements, aire à matérialiser)



Enjeux

- ⇒ Encourager le développement du niveau d'emplois sur la commune
- ⇒ Limiter les déplacements en voiture sur la commune pour les petites distances : développer les liaisons modes actifs
- ⇒ Encourager le développement du télétravail
- ⇒ Du stationnement à gérer sur le domaine public, notamment dans le bourg, Lavaltaillet, Chanteloube
- ⇒ Développement des transports autre qu'en voiture individuelle, proximité de la ligne H28, covoiturage à inciter

CHEMINEMENTS MODES ACTIFS

Des liaisons modes actifs

- Des sentiers de randonnée pédestre
- Des itinéraires VTT mais aucun de balisé
- Pas de liaisons modes actifs spécifiques

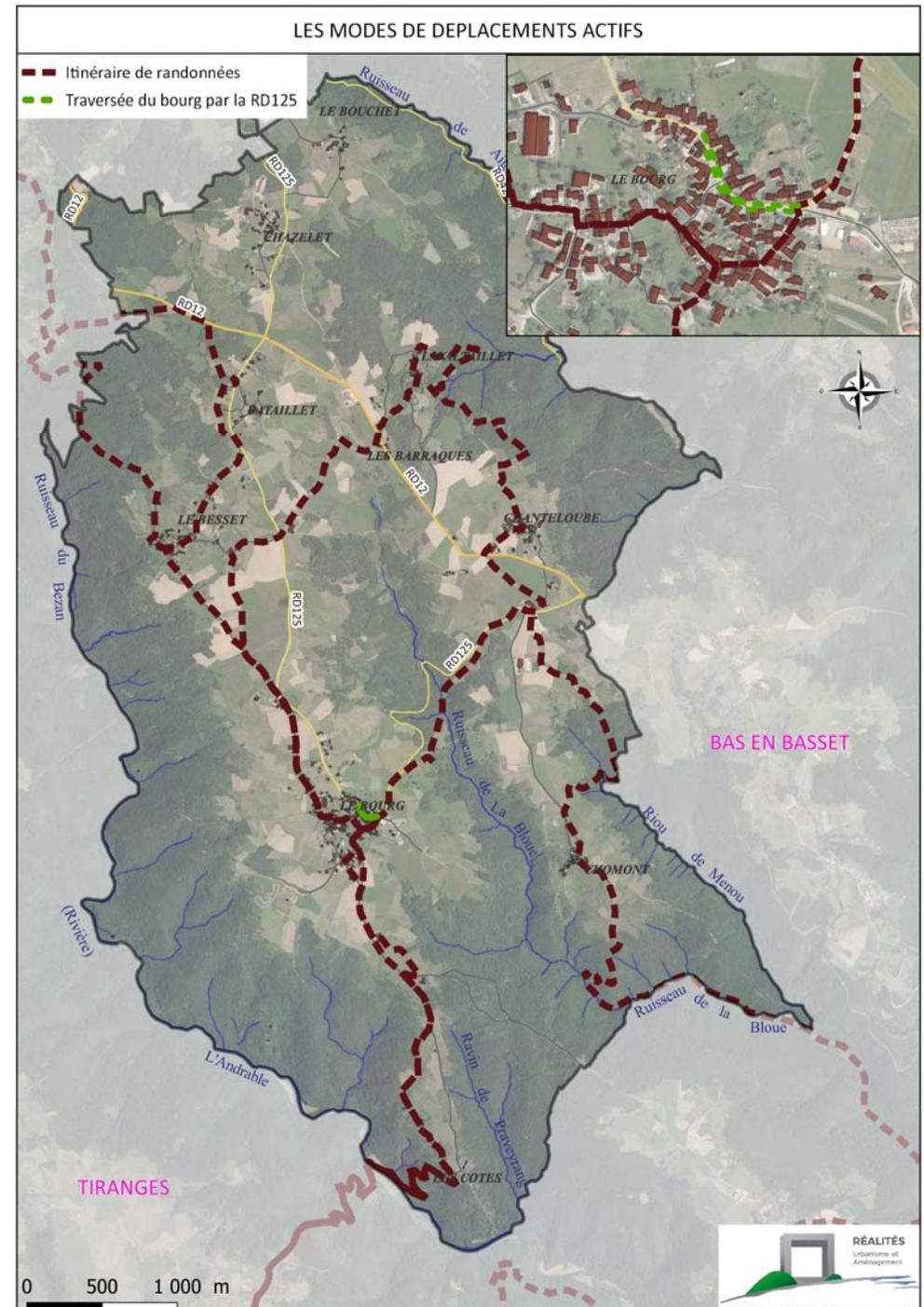
=> Besoins? Projets?

- Des trottoirs larges pavés sur la traversée du bourg par la RD125
- Pas de trottoir dans le centre bourg mais partage de la voirie



Enjeux

- ⇒ Des modes doux à développer dans le bourg, entre le centre-bourg, les équipements et les quartiers d'habitat, en les sécurisant notamment hors des axes circulés et entre les hameaux et le bourg



- P Espace de stationnement matérialisé
- P Espace de stationnement non matérialisé



STATIONNEMENT

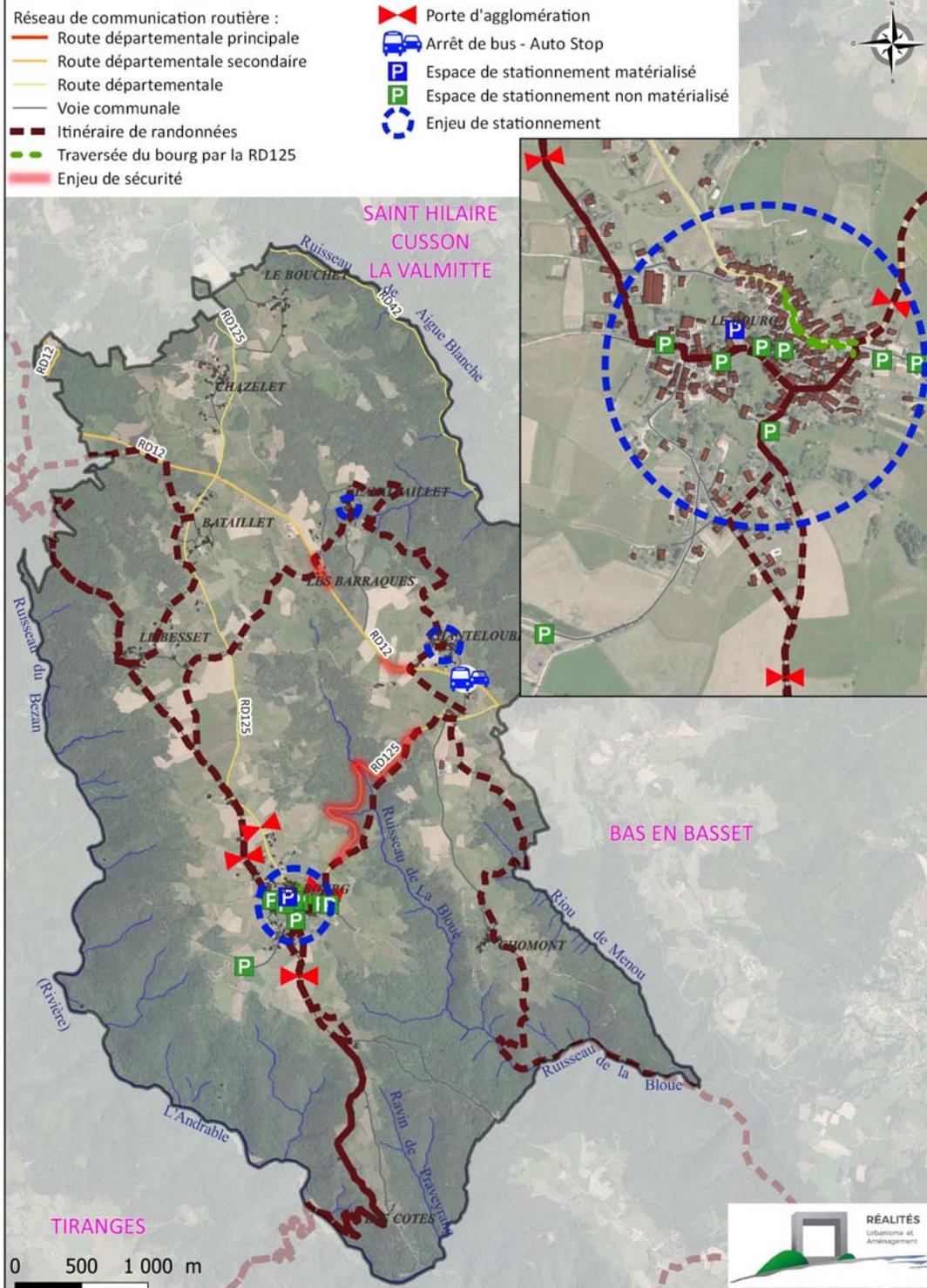
Des espaces de stationnement dans le centre bourg et à proximité des équipements

- Des espaces de stationnements non matérialisés (≈80 places dans le bourg hors équipements sportifs)
 - Mairie : environ 6 places
 - Place de l'église : une dizaine de places
 - Cimetière : environ 6 places
 - Chemin des Trois Croix : une quinzaine de places dont 1 PMR et 1 taxi
 - Place Carl de Nys : 5 places
 - Rue des Ecoliers : environ 6 places
 - Gîtes du Val : 5 places
 - Rue du Lavoir : une vingtaine de places
 - Equipements sportifs et de loisirs
- Des projets de matérialisation des places, d'aménagements des parkings pour optimiser et sécuriser l'espace
- Une sécurisation à réfléchir rue des écoliers
- Un aménagement à réaliser rue du lavoir

Enjeux

- ⇒ Quels secteurs en besoins de stationnements ?
- ⇒ Une réglementation dans les opérations d'habitat ?

SYNTHESE DES DEPLACEMENTS



LES DEPLACEMENTS

Enjeux

- ⇒ Fort enjeu de mobilité du fait de l'éloignement des zones d'emplois et de l'éloignement de lignes régulières en transport en commun
- ⇒ Nécessité de disposer de plusieurs voitures par ménage influençant la typologie des ménages accueillis et engendrant un coût pour les ménages à intégrer au budget
- ⇒ Enjeu de création d'emplois sur la commune et de développement du télétravail
- ⇒ Développer d'autres modes de déplacements que la voiture individuelle comme le covoiturage
- ⇒ Développer les modes actifs pour de faibles distances dans le bourg et aménager des liaisons sécurisées (centre-bourg - équipements – quartiers d'habitat)
- ⇒ Nécessité de compléter l'offre en stationnements : secteurs à définir dans le bourg, Lavaltaillet et Chanteloube ?
- ⇒ Enjeux paysagers le long des axes principaux : RD12, RD125
- ⇒ Enjeux de sécurité routière à Chanteloube, les Barraques



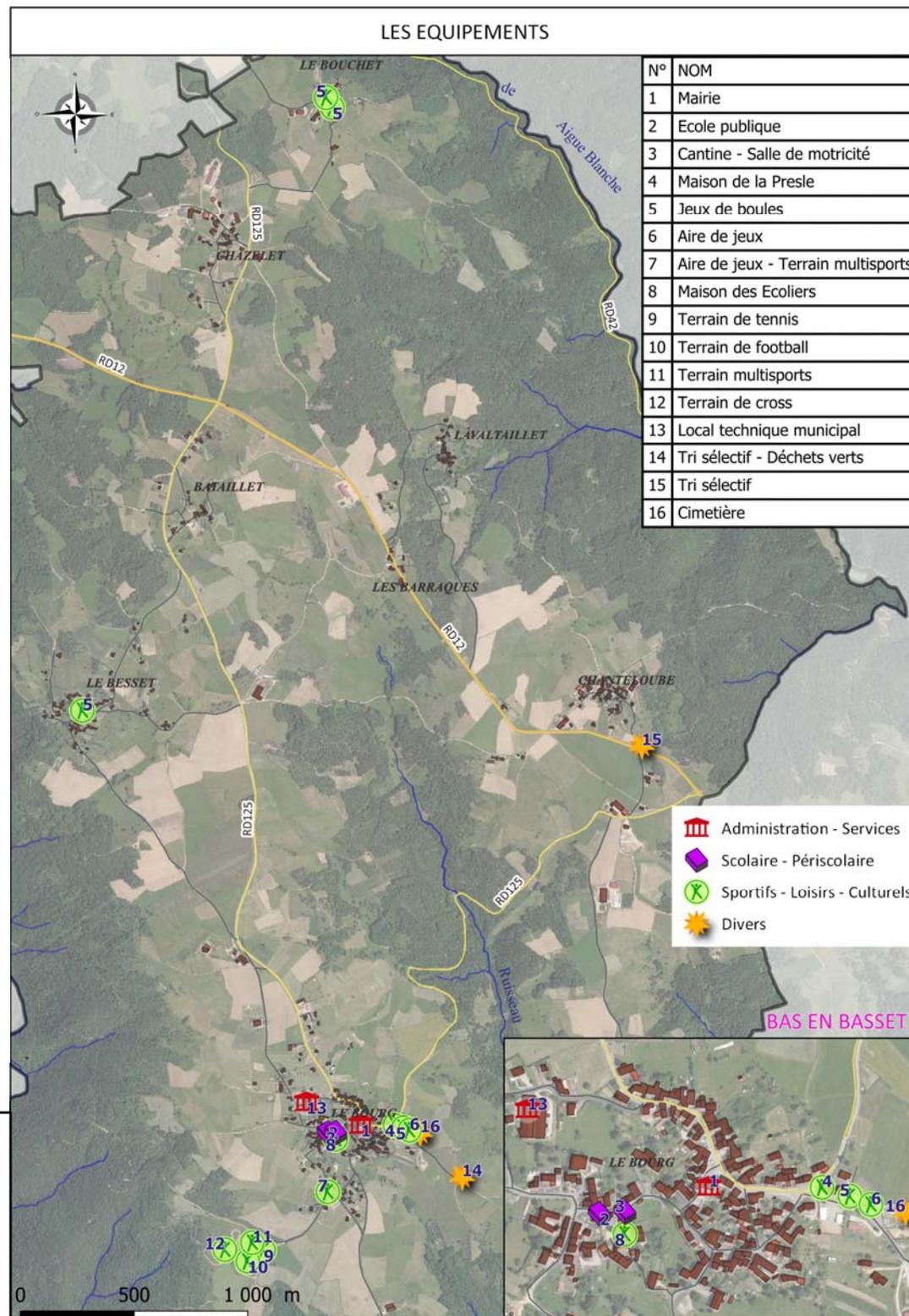
Les équipements et services publics

Des équipements de proximité

- **Equipements administratifs et services :**
 - Une mairie
 - Local technique municipal
- **Equipements scolaires et périscolaires :**
 - Ecole primaire publique, périscolaire et cantine, 2 classes pour 41 élèves
- **Equipements sportifs et de loisirs :**
 - Maison de la Presle : salle culturelle et associative
 - Maison des Ecoliers : salle de motricité, cantine, bibliothèque, salles de réunion
 - 2 aires de jeux et terrain multisports
 - 1 secteurs d'équipements sportifs et de loisirs : terrain de tennis, terrain de football, terrain multisports, terrain de cross
 - Des terrains de boules dans le bourg et certains hameaux
- **Autres équipements :**
 - Points d'apport volontaire tri sélectif et déchets verts
 - Cimetière

Une quinzaine d'associations :

- Une association de protection du patrimoine paysager de Valprivas, et Bas-en-Basset (3PVB)



Alimentation en eau potable

- L'alimentation en eau potable est gérée par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural (SEAVR).
- L'exploitation du réseau est assurée par le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.
- Les ressources en eau proviennent principalement du captage de Sermoulis (à Sauvessanges (63)), sur l'Ance, usine propriété du CAPEV, transportées via Saint Pal-de-Chalencon.
- Une convention de vente d'eau en gros entre la CAPEV et le SEAVR doit être mise en place.
- **Aucun problème de quantité ni de qualité ni de distribution**
- Aucun captage protégé n'est présent sur la commune
- 2 réservoirs sur la commune : Chazelet, Le Besset/Le Bourg

COMMUNES	NB HABITANTS base insee	NB ABONNES 2020	consommation en M3			NB ABONNES assainissement
			Conso 2020	Montant TR1 2020	Montant TR2 2020	
VALPRIVAS	533	358	30 606	13 680,94 €	15 893,29 €	246

- Déf**
- Arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie du 4 avril 2018 fixant l'inventaire des points d'eau
 - **19 points d'eau recensés, tous publics :**
 - 13 poteaux incendie dont 5 à emploi restreint et 1 indisponible
 - 2 puisards dont 1 à emploi restreint
 - 2 réserves (surface non libre ?) dont 1 à emploi restreint
 - 2 points d'aspiration avec plate-forme dont 1 à emploi restreint
 - **La nécessité de mettre en place convention / bâche de réserve d'eau... ?**

Enjeux

- ⇒ Adéquation entre les besoins futurs et la ressource disponible
- ⇒ Ressource précieuse à protéger et limiter
- ⇒ Défense incendie : nécessité de mettre en place convention / bâche de réserve d'eau... ?

Assainissement des eaux usées

- La gestion des eaux usées est de compétence communale et est assurée par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural (SEAVR) concernant l'assainissement collectif et non collectif
- 12 stations d'épuration
 - Le Bourg : lagunage naturel + filtres plantés de roseaux, 200 EH, 01/09/2003
 - Chanteloube : lit bactérien de faible charge, 60 EH, 01/01/1999
 - Chazelet : filtre enterré, 30 EH, 01/01/1997
 - Bataillet : filtre enterré, 30 EH, 01/01/1997
 - Le Besset : filtre enterré, 30 EH, 01/01/1997
 - Le Besset Seigneur : filtre enterré, 30 EH, 01/01/1997
 - Le Bouchet : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1997
 - Chomont Nord : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1997
 - Chomont Sud : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1997
 - Les Barraques : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1998
 - Lavaltaillet Nord : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1997
 - Lavaltaillet Sud : filtre enterré, 20 EH, 01/01/1997

=> Projet de regrouper les 2 stations car pas assez de débit

 - Les Côtes : fosse 15 m³ + lit filtrant (4 maisons)
 - Les Côtes : fosse 6 m³ + lit filtrant (2 maisons)
- Absence de zonage d'assainissement et de zonage pluvial
- Schéma directeur d'assainissement programmé pour 2023
- **Assainissement non collectif** : 21 installations, 14 contrôlés dont la moitié de conforme (33% au total), pas d'installation problématique

Enjeux

- ⇒ Projets, travaux (mise en séparatif, renouvellement de réseau...) ?
- ⇒ Une adéquation à assurer entre le projet communal et les capacités en assainissement
- ⇒ Etudier la capacité de l'assainissement dans les hameaux
- ⇒ Une élaboration du zonage d'assainissement ? Et du zonage pluvial ?

Gestion des déchets

- Compétence de la communauté de communes (traitement et collecte)
- Collecte des ordures ménagères et tri sélectif en régie par la CCMVR, avec un ramassage une fois par semaine
- Déchets acheminés et traités au SYMPTTOM (*regroupement des syndicats en charge des OM à l'échelle départementale en projet*)
- Enfouissement des déchets ménagers à Monistrol
- 3 sites de collecte du verre et papier en apport volontaire : Bourg, Chazelet et Chanteloube
- Déchetterie la plus proche est celle située à Bas-en-Basset (10 Km)
- Prestation de nettoyage des voiries et tampons d'écoulements des eaux par une balayeuse par la communauté de communes au printemps et à l'automne

Nouvelles technologies

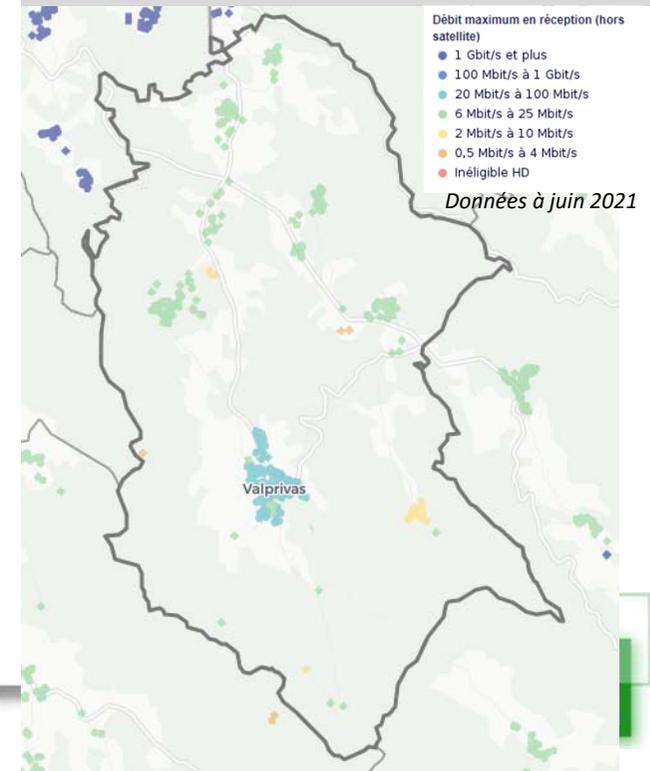
- Projet Auvergne Très Haut Débit : raccordement de la commune en très haut débit d'ici 2022
- Desserte ADSL
- **Fibre optique non encore présente, en cours de déploiement**
- Desserte en téléphonie mobile très insuffisante
- **Retenue pour l'année 2022 pour la mise en place d'une antenne téléphonie mobile dans le cadre du New Deal Mobile (Arrêté du 16/06/2022 – 2 ans maximum pour le déploiement)**
- **Une antenne pouvant desservir une partie du territoire va être mise en place sur Tiranges**

Desserte électrique

- Enfouissement des réseaux réalisé sur une partie du centre-bourg et une partie du hameau de Chanteloube
- **Etudier l'impact des zones constructibles en matière de desserte électrique**

Enjeux

- ⇒ Enjeu de desserte pour le ramassage des ordures ménagères dans le centre-bourg et dans les hameaux ?
- ⇒ Prévoir des espaces suffisants pour le regroupement des déchets le long des voies publiques ?
- ⇒ Multiplier les points d'apport volontaire pour le tri sélectif ?

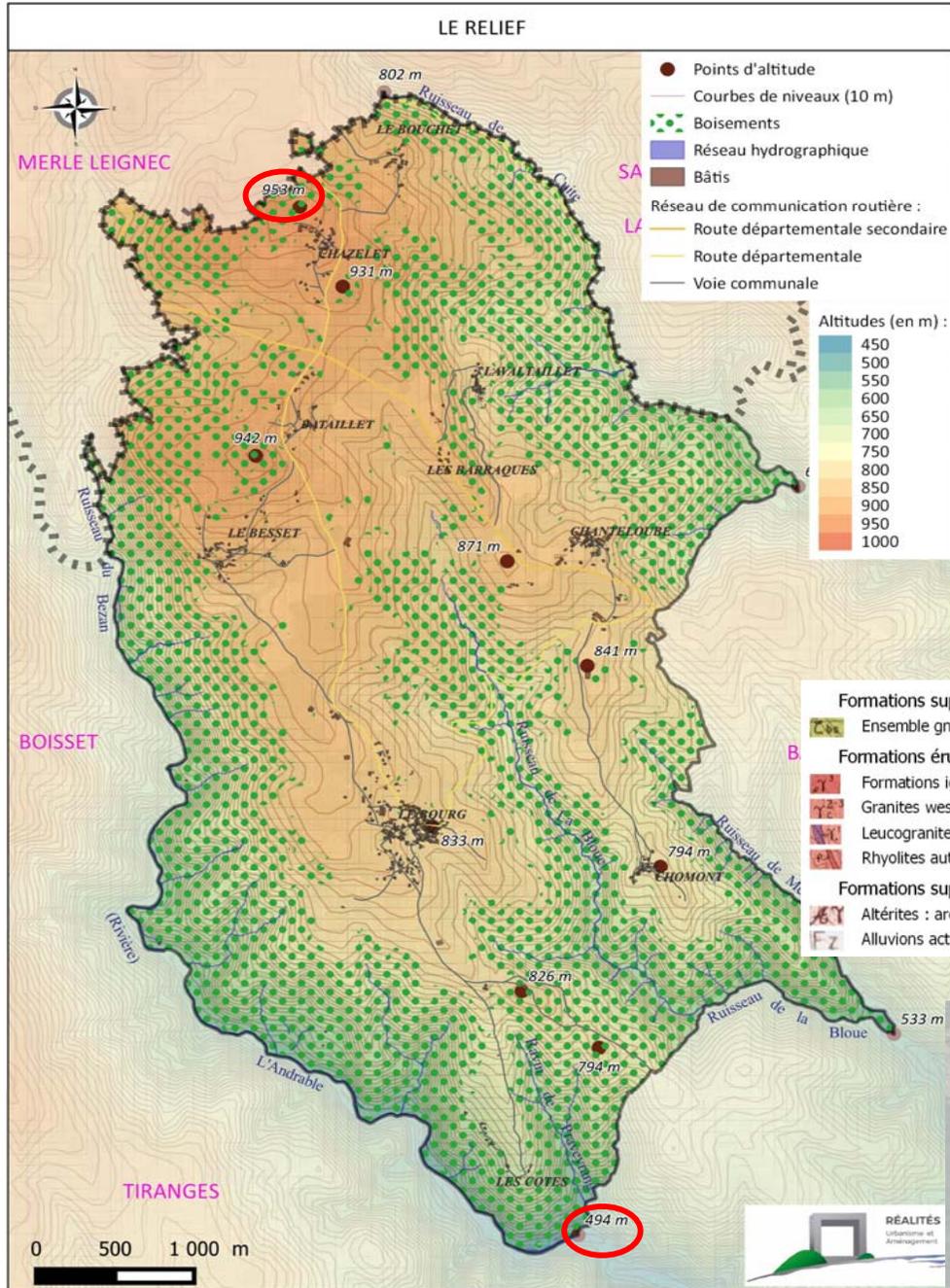


VALPRIVAS



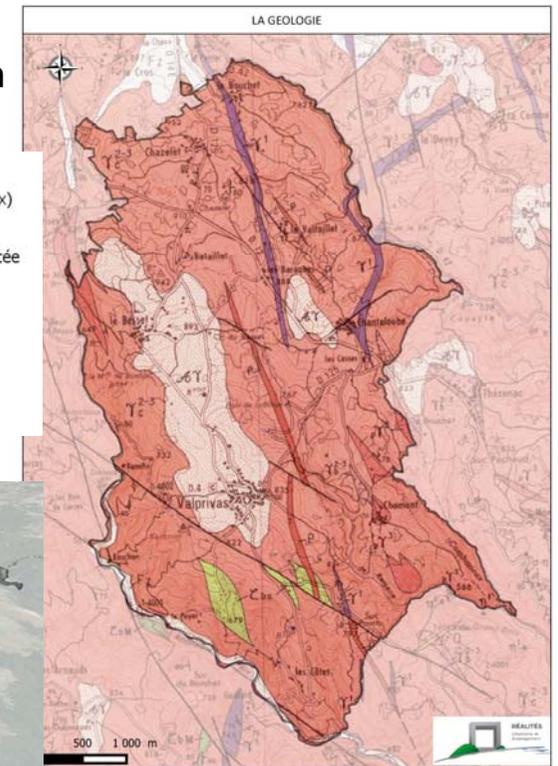
Contexte physique

RELIEF ET GÉOLOGIE



Le plateau de Tiranges - Valprivas

- Des altitudes variant de 494 m en limite Sud le long de l'Andrable à 953 m au Nord aux abords de Chazelet
- Un plateau aux altitudes variant de 800 à 950 m
- Des pentes abruptes boisées bordant le territoire, creusées par les cours d'eau
- Altitude moyenne de 830 m
- Centre-bourg à 833 m

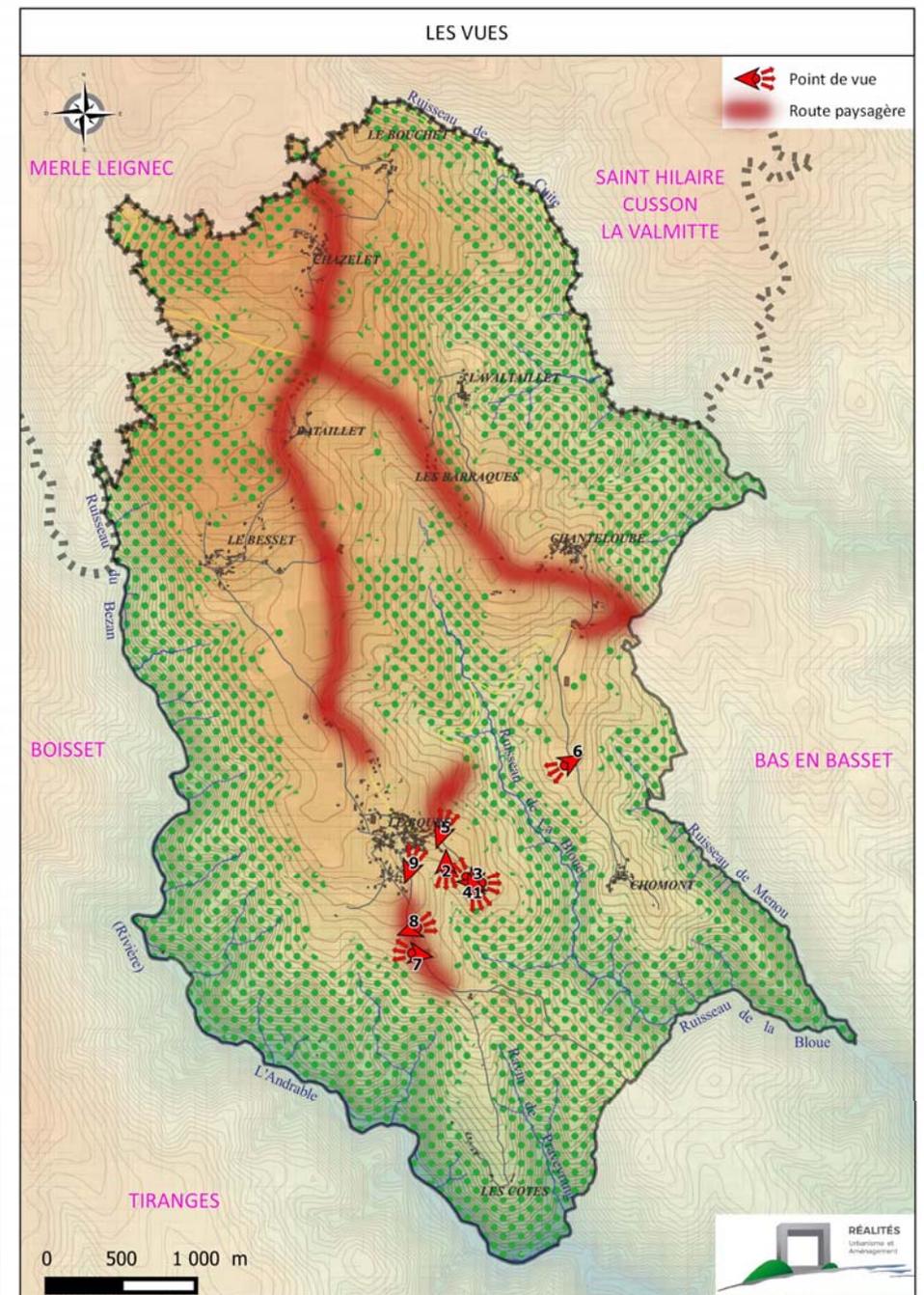


- Plateau cristallin : des terrains granitiques (en rouge, violet)
- Formations superficielles : arènes granitiques superficielles (Altérites) dérivant de l'altération des granites situés sur les plateaux (en beige)
- Des sols moins favorables à l'infiltration des eaux pluviales

Le plateau de Tiranges - Valprivas

- **Un territoire sur un plateau offrant différents points de vue :**
 - **Des routes paysagères ouvertes : RD12 et RD125**

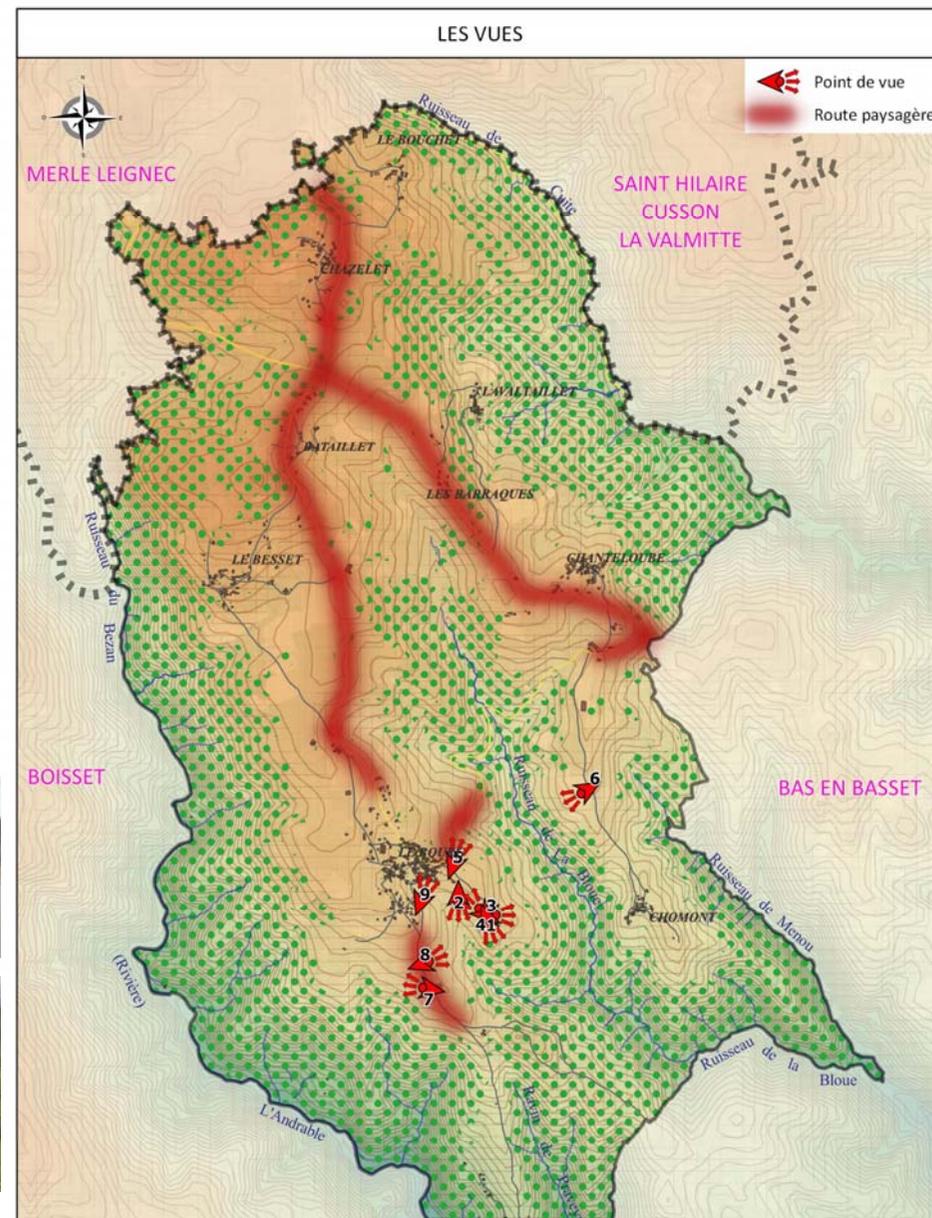
Un plateau avec des vues rasantes éloignées par beau temps sur le massif du Pilat au Nord-Est, la vallée de l'Ance et le Mont de la Madeleine ainsi qu'en second plan le massif du Meygal au Sud, la vallée de l'Ance, Tiranges et Saint André-Chalencon à l'Ouest



Le plateau de Tiranges - Valprivas

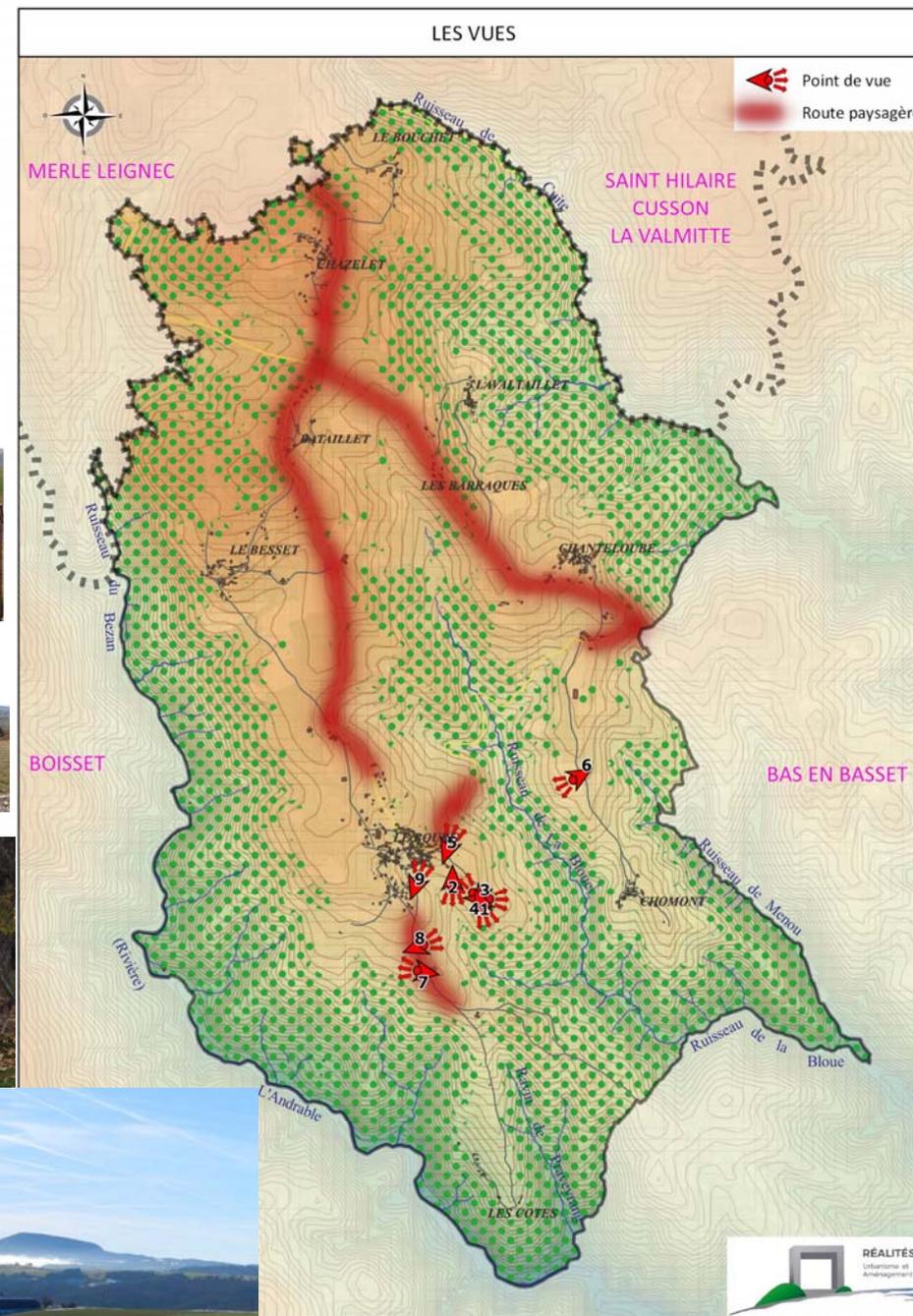
- Un territoire sur un plateau offrant différents points de vue :
- **Des routes paysagères ouvertes : RD12 et RD125**

Un plateau avec des vues rasantes éloignées par beau temps sur le massif du Pilat au Nord-Est, la vallée de l'Ance et le Mont de la Madeleine ainsi qu'en second plan le massif du Meygal au Sud, la vallée de l'Ance, Tiranges et Saint André-de-Chalencon à l'Ouest



Le plateau de Tiranges - Valprivas

- **Un territoire sur un plateau offrant différents points de vue :**
 - **Un point de vue à 360° aux 3 Croix – Table d’orientation**
D’un côté et sur la chaîne des monts du mont Gerbizon, la Madeleine, le Mézenc, le Suc des Ollières ; mais aussi Lapte, la vallée du Lignon, Sainte-Sigolène, Chomont, Montméat, Thézenac et Chanteloube.



Le plateau de Tiranges - Valprivas

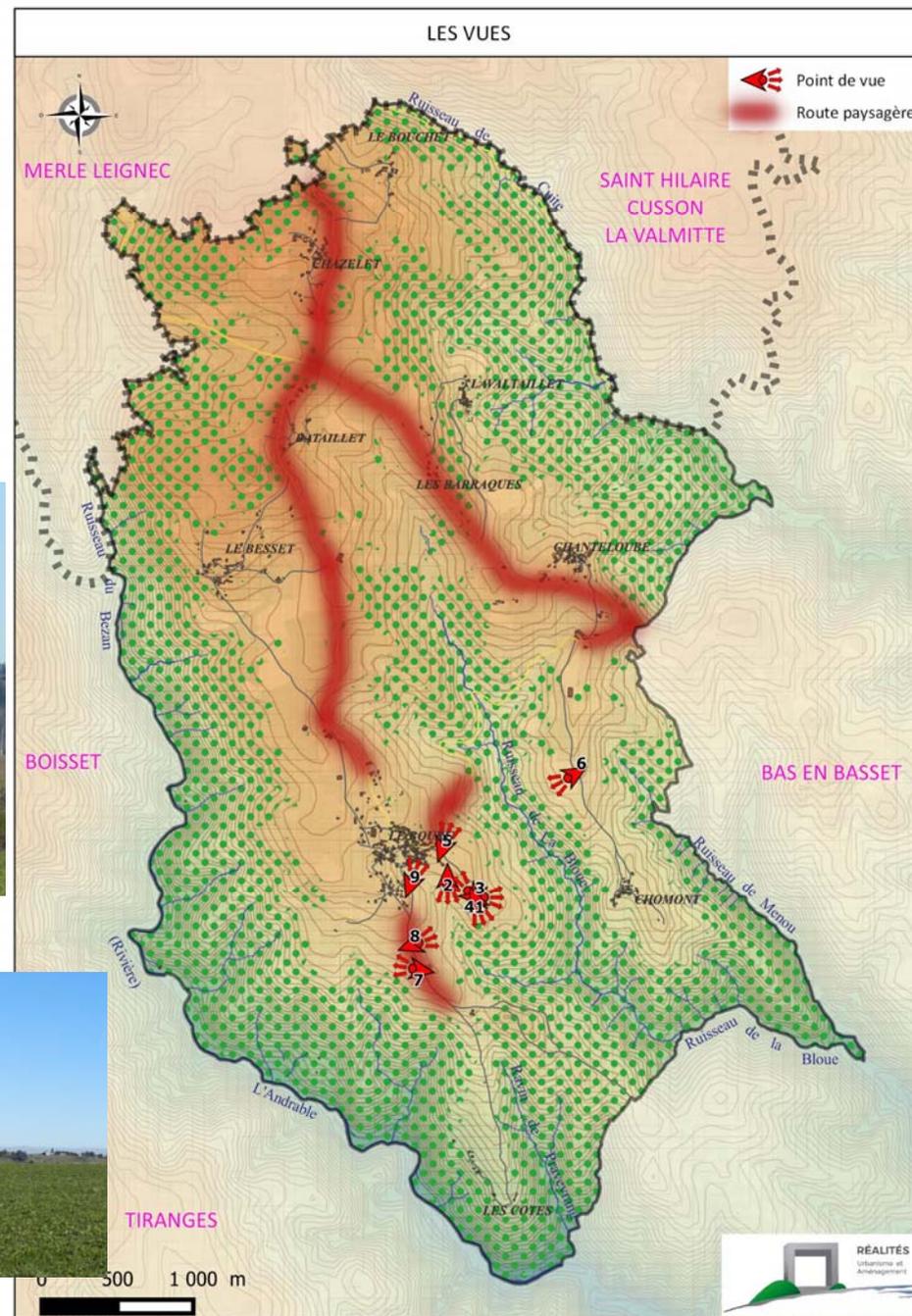
- Un territoire sur un plateau offrant différents points de vue :
 - Des vues sur le territoire communal, sur les hameaux de Chomont et Chanteloube depuis le bourg et inversement



5 Vue sur Chanteloube



6 Co-visibilité entre Chomont et le bourg



Le plateau de Tiranges - Valprivas

- Un territoire sur un plateau offrant différents points de vue :
 - **Des vues sur le territoire communal et le bourg depuis la VC 2 au Sud**

8 Vue sur le site des 3 Croix



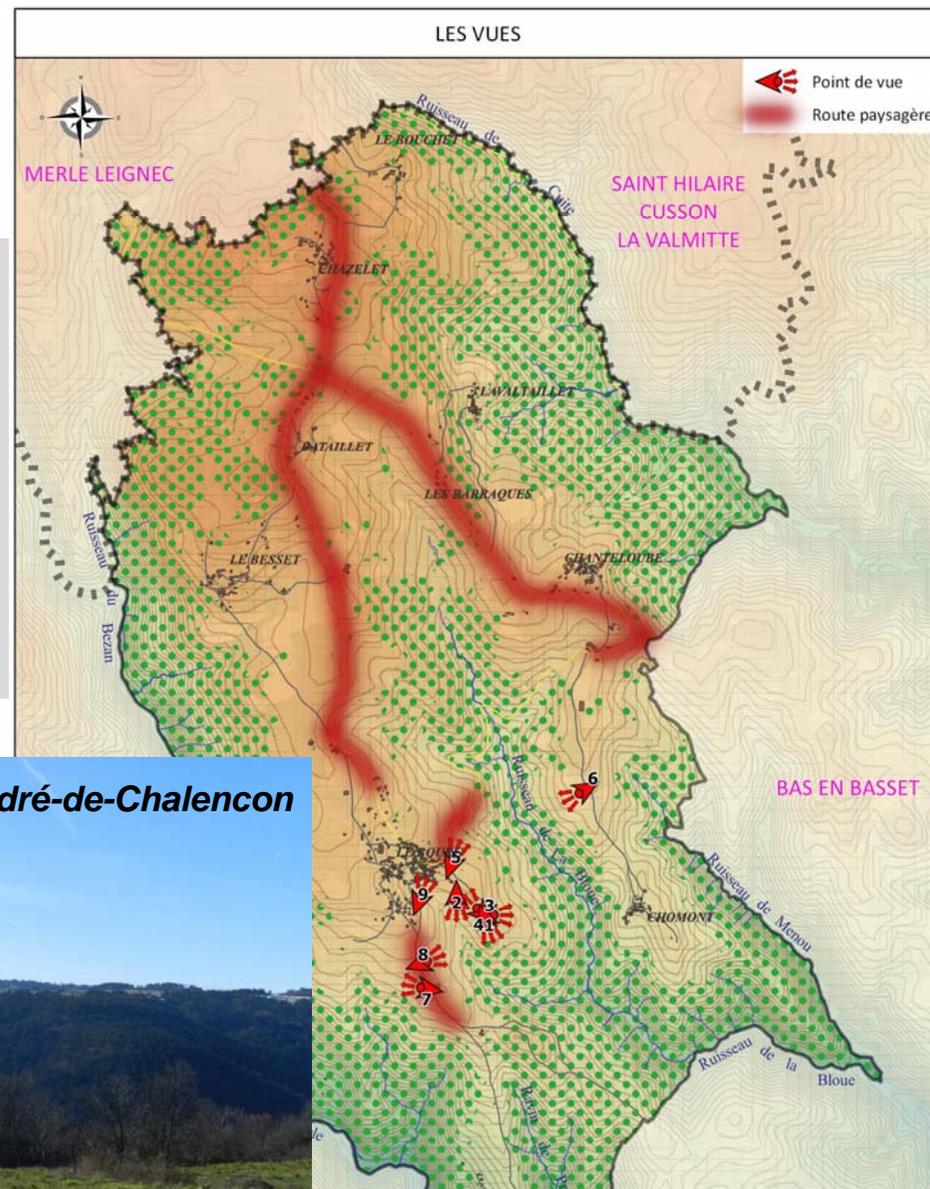
Enjeux

- ⇒ Enjeu de préservation des vues pouvant engendrer la création de zone agricole non constructible, même pour les bâtiments agricoles

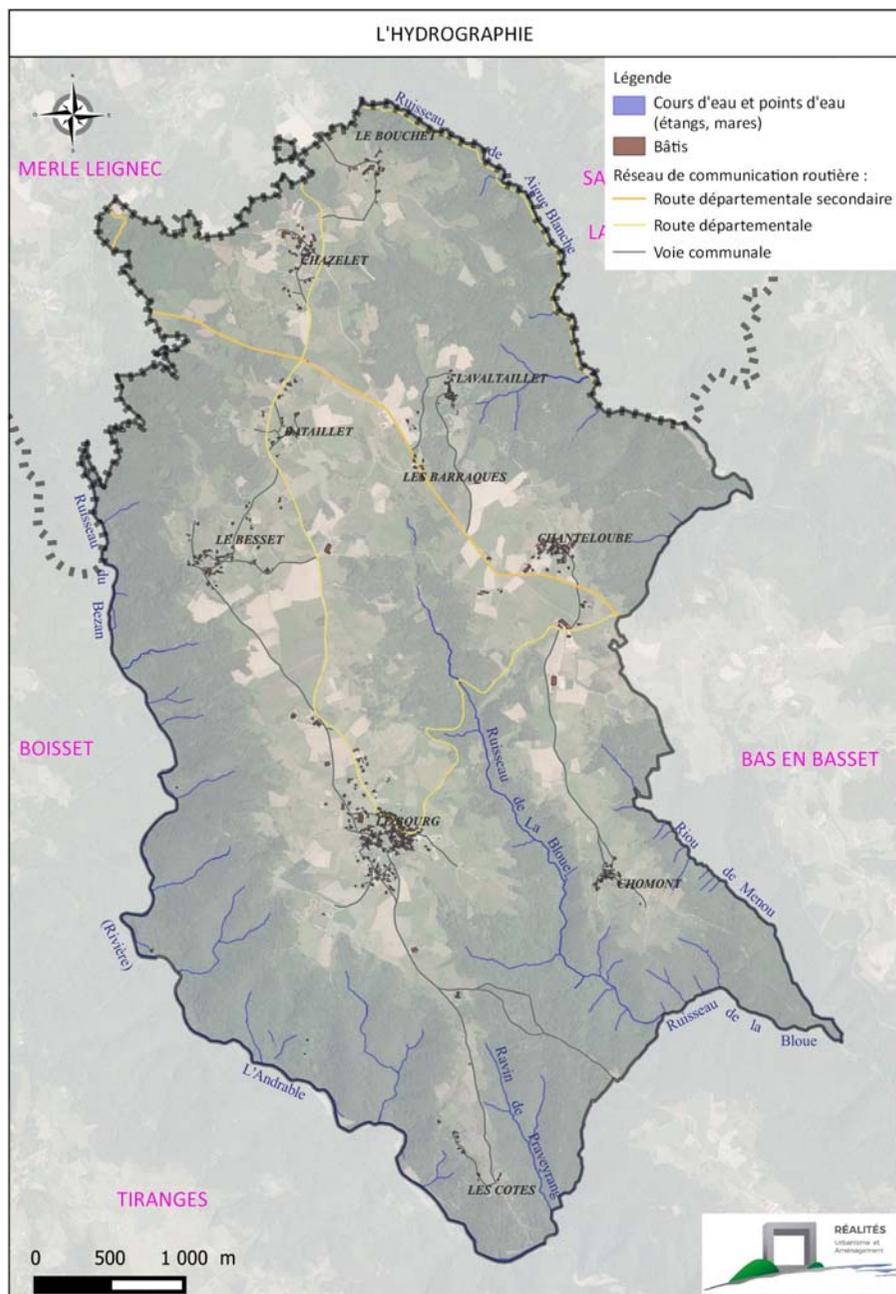
7 Panorama dégagé en direction du Sud-Ouest, Tiranges, Saint André-de-Chalencon



9 Vue panoramique sur le Bourg de Valprivas



L'HYDROGRAPHIE



Un plateau découpé par les cours d'eau :

- **L'Andrable** marquant la limite communale Ouest et Sud, alimentée par différents ravins drainant la bordure Ouest du territoire
- **Le ruisseau du Bezan** coulant en limite Nord-Ouest du territoire communal et affluent l'Andrable en limite communale au Saut du Bezan
- **Le ruisseau de l'Aigue Blanche** marquant la limite Nord-Est, alimenté par quelques ravins
- **Le Riou de Menou** en limite Sud-Est afflue le ruisseau de la Bloue et est alimenté par plusieurs ravins
- **Le ruisseau de la Bloue** prenant sa source au centre du territoire et alimenté par différents ravins, marquant la limite Sud-Est du territoire
- Un territoire du bassin versant de La Loire
- Aucun plan d'eau d'importance présent sur la commune

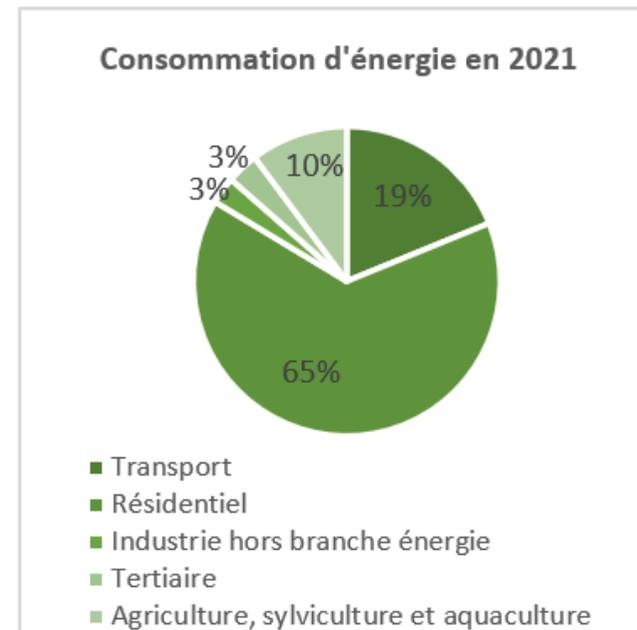
VALPRIVAS



Ressources

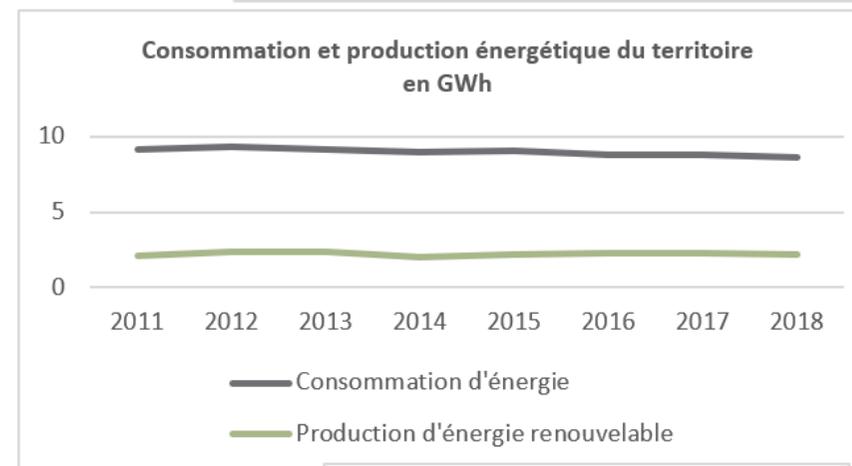
Consommation d'énergie :

- En 2018, 8,63 GWh sont consommés, contre 9,24 GWh en 2010, (-6,6 %), avec une augmentation de la consommation liée aux transport et une diminution pour l'agriculture et le résidentiel
- Le secteur résidentiel est le plus consommateur d'énergie dont 2/3 pour le chauffage, puis le transport routier notamment pour le transport de personnes et l'agriculture



Production d'énergie renouvelable :

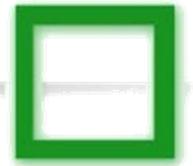
- En 2019, 2,46 GWh sont produits en énergies renouvelables, en augmentation depuis 2011 (2,09 GWh)
- dont 76% en installation bois, mais en diminution
- et augmentation des pompes à chaleur de 117 % entre 2011 et 2019 représentant 21 % de la production
- **Potentiel : filière bois pour la commune** (faible pour le solaire, la méthanisation et absence de potentiel éolien)
- **Production d'énergie = ¼ de la consommation**
- **Réflexion sur un projet photovoltaïque au sol au niveau de l'espace**



de loisirs

- **Une étude d'un réseau de chaleur est en cours**

Energie renouvelable à Valprivas en 2019	Nb d'installation	Surface en m ²	Production en MWh
Installation Pompe à chaleur	24	/	519,66
Installation photovoltaïque	13	/	35,79
Installation de capteurs solaires thermiques	/	47,95	23,85
Installation bois et autres biomasse solide	/	/	1 878,22
Total	/	/	2 457,52



Emissions de gaz à effet de serre :

- En 2018, 4,14 kteqCO₂ ont été émis
- L'agriculture : 2,97 kteqCO₂ (70% pour le cheptel)
- Le secteur résidentiel : 0,56 kteqCO₂
- Le transport routier : 0,52 kteqCO₂

Absorption du carbone :

- En 2018, 14,83 kteqCO₂ ont été absorbés annuellement par les prairies et forêts, dont 94 % pour les forêts
- Absorption 3,5 fois plus importante que les émissions émises sur la commune

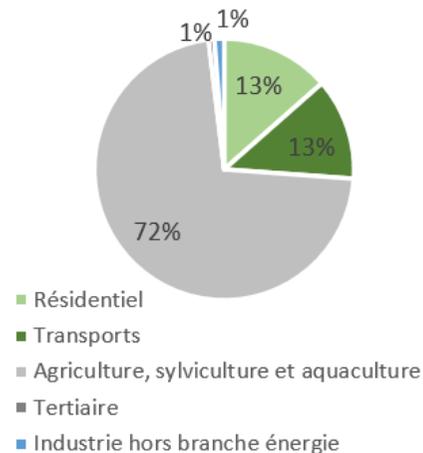
Stockage du carbone :

- En 2018, 581,74 kteqCO₂ sont stockés au total par la végétation, dont 62 % par la forêt

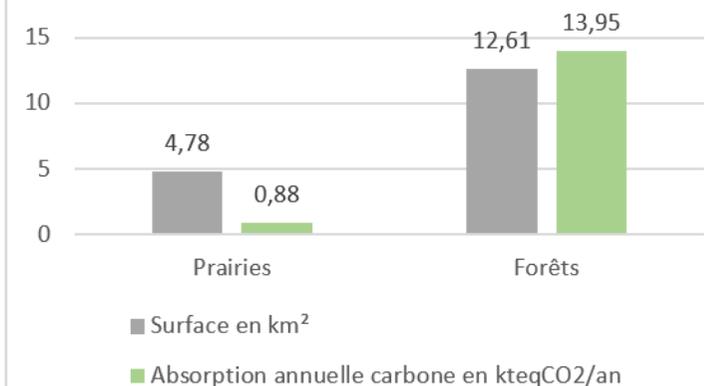
Pollution atmosphérique :

- En 2020, aucun polluant réglementé ne dépasse les valeurs limites de la directive européenne pour Valprivas

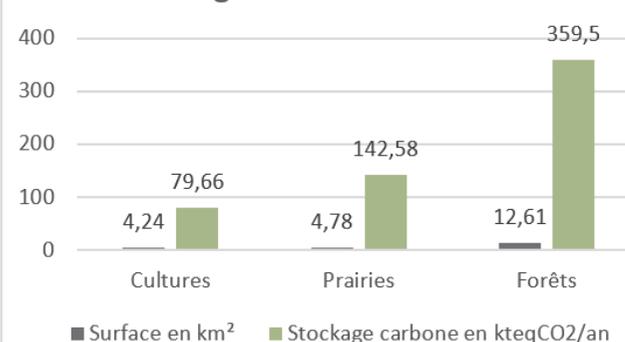
Emissions de gaz à effet de serre



Absorption annuelle du carbone en 2018



Stockage du carbone en 2018



Enjeux

- ⇒ Préservation d'espaces arborés et végétalisés



Cumul annuel de précipitations :

- Entre 1947 et 2018, l'évolution du cumul annuel de précipitations entre la période trentenaire (1989-2018) et la précédente (1959-1988) est de l'ordre de **-6,4 %** à la station météo du Puy Chadrac.

Fortes pluies :

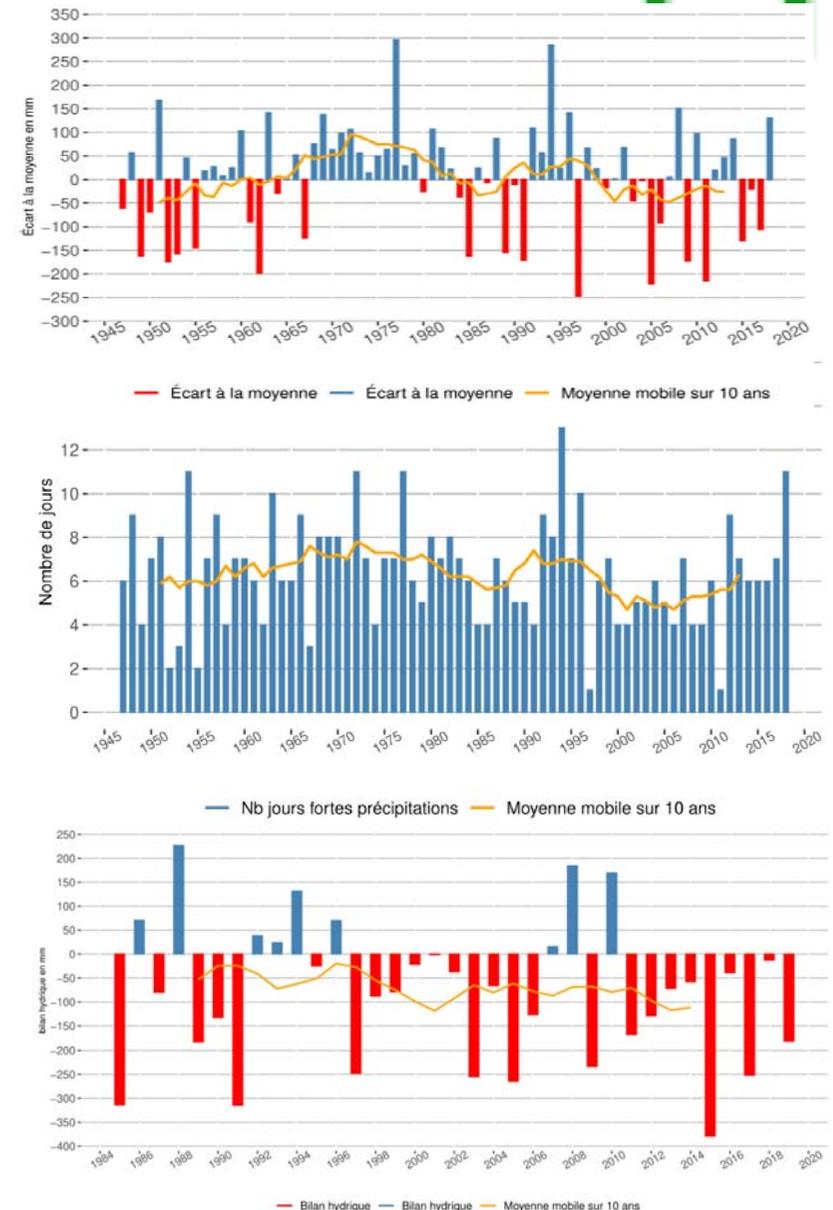
- À la station météo du Puy Chadrac (1947-2018), le nombre de jours de fortes de pluies par an fluctue entre **5 et 8 jours sans augmentation significative**.

Bilan hydrique annuel :

- Station météo représentative du climat de la CCMVR pour le bilan hydrique localisée à Chaspuzac à l'aérodrome du Puy-Loudes à 833 m d'altitude
- Série de données disponible à la station météo du Puy-Loudes trop courte pour pouvoir calculer une tendance statistiquement fiable
- Malgré tout, se dessine une tendance à la baisse de la ressource en eau disponible dans les sols

Enjeux

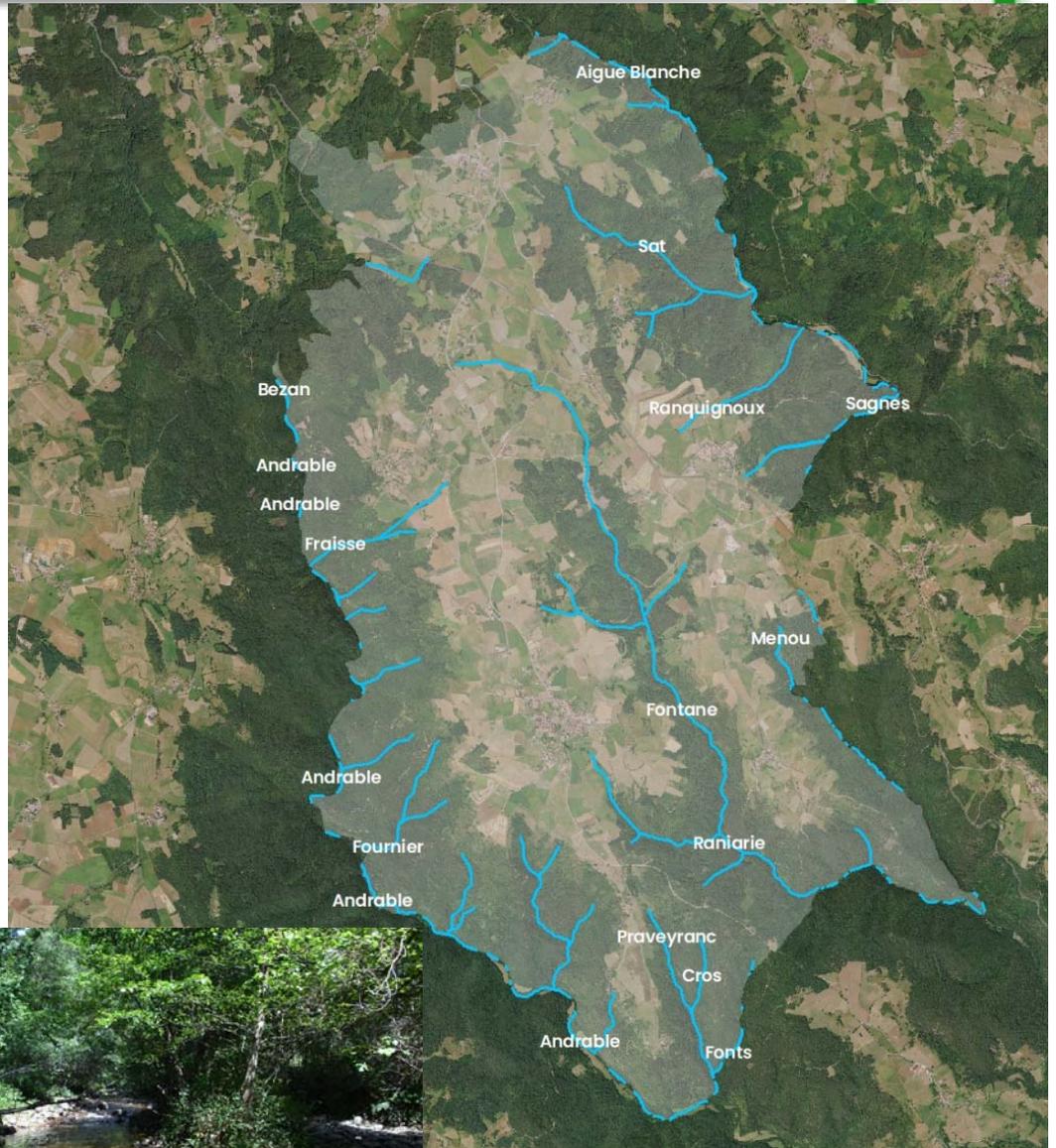
⇒ Préservation de la ressource en eau



- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire amont
- Zones sensibles a l'eutrophisation : La Loire en amont de sa confluence avec le Beuvron

Cartographie des cours d'eau du Département :

- Tous les cours d'eau et ravins de la commune sont qualifiés de cours d'eau police de l'eau :
 - Andrable, Bezan, Aigue Blanche, les ruisseaux de Fontane, Ranquignoux, Sat et Sagnes, le riu de Menou, les ravins de Fraisse, Fournier, Praveyranc, Cros, Fonts et Raniarie



Le saut du Bezan



L'Andrable

ZONES HUMIDES

Des réservoirs d'eau



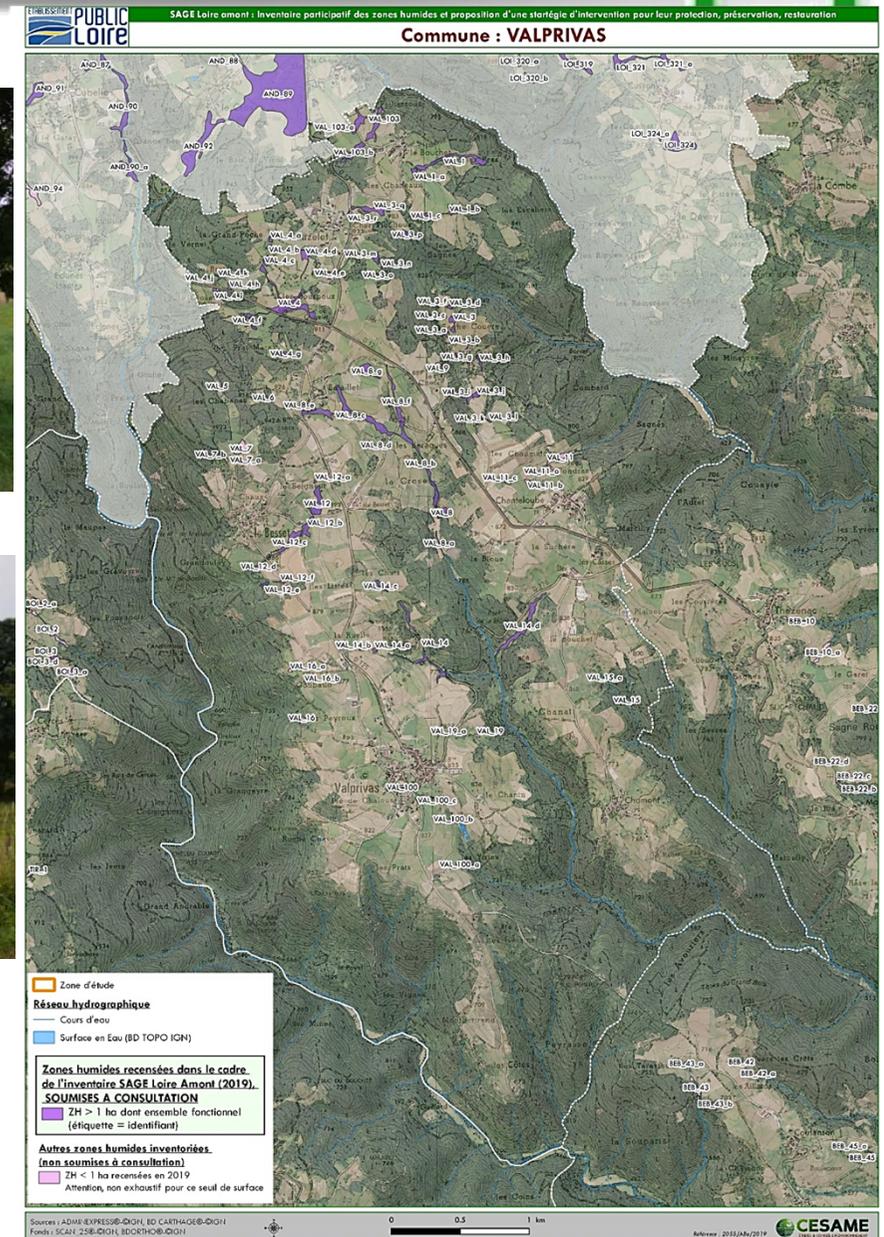
Zones humides (inventaire Sage Loire Amont) en bas de Chanteloube et aux Listes



Zones humides (inventaire Sage Loire Amont) au Besset et à Chazelet

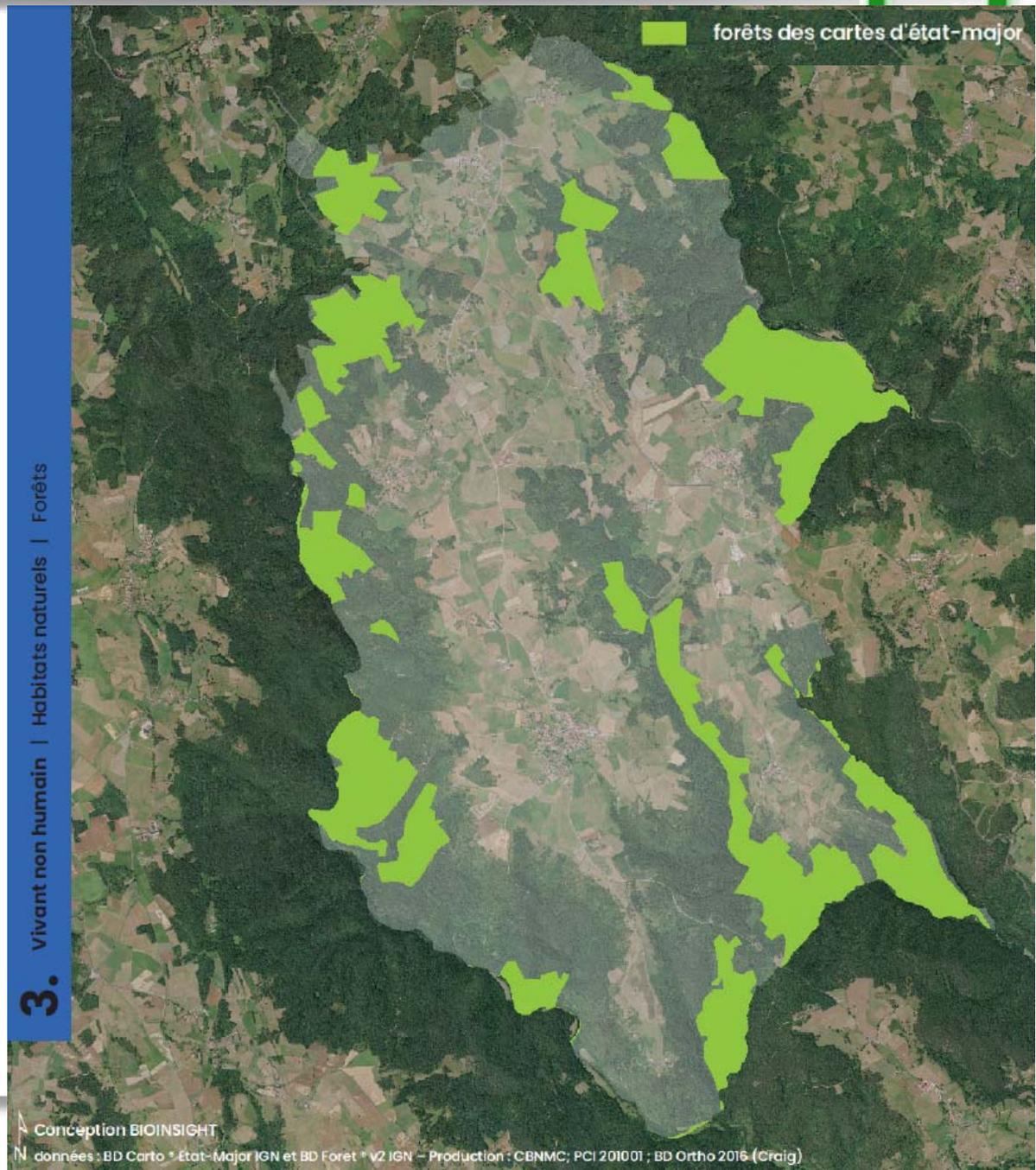
Enjeux

⇒ Préservation des zones humides



Forêts des cartes d'état-major :

- Cartes réalisées au cours du minimum forestier de la première moitié du XIX^{ème} siècle, d'une façon très précise
- **Sur les cartes d'état-major de Valprivas de nombreuses forêts sont représentées totalisant 419,13 ha**

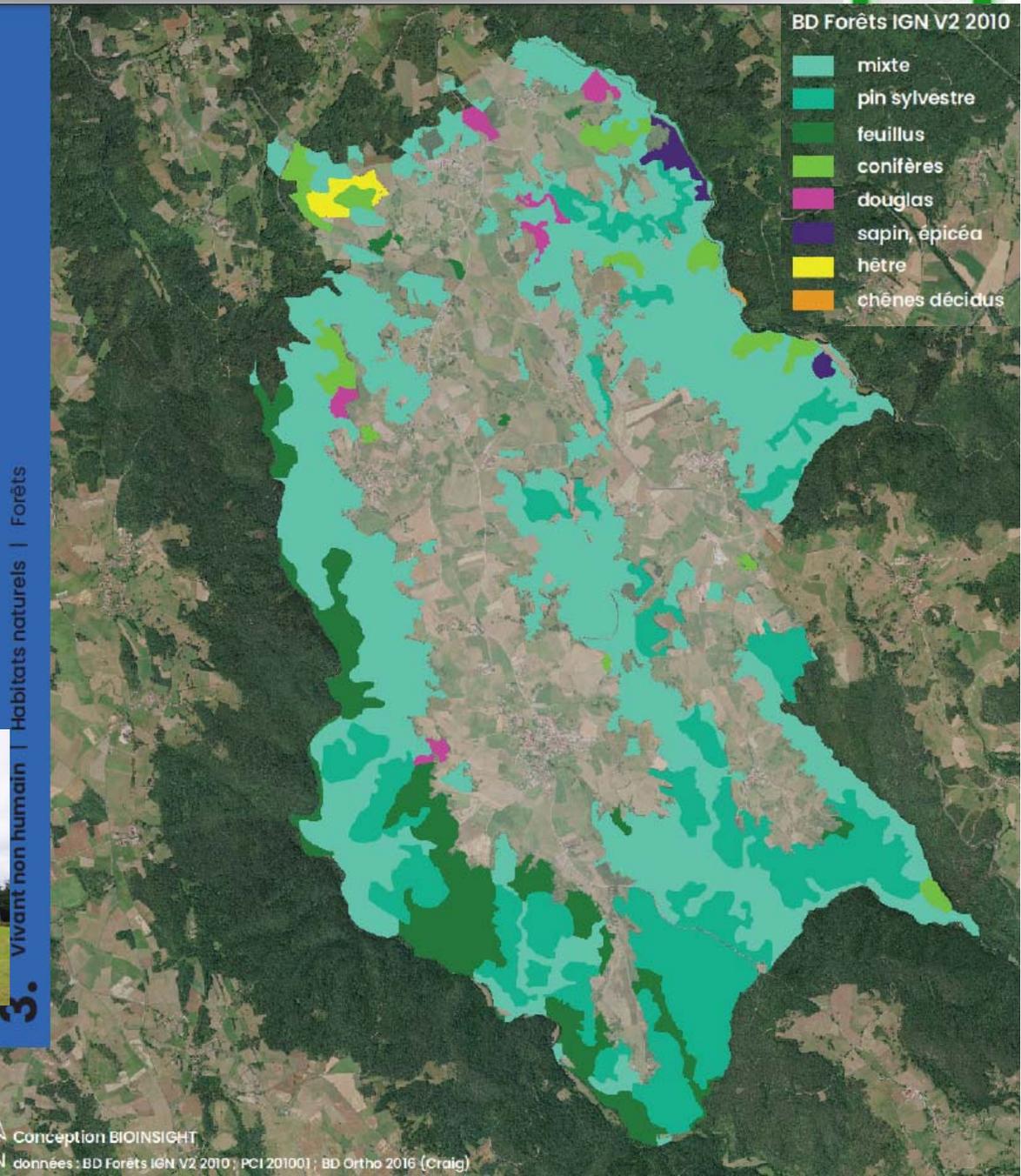


Forêts actuelles (2010) :

- Forêt actuelle dont les ripisylves totalise 1 275,18 ha (57,2 % du territoire)
- Dominée par la **forêt mixte** puis le **pin sylvestre** représentant 24,7 % de sa surface et présente des plantations régulières de douglas
- **Plantations régulières de conifères** reposant d'abord sur des coupes rases avec dessouchage puis à l'arrivée à maturité de ces plantations régulières, des coupes rases sont ensuite réalisées sans ou avec dessouchage => Ces plantations se font aux dépens de prairies et de forêts anciennes.



Plantation de douglas aux Bauds aux dépens d'une prairie et aux Chaneaux (deuxième plan) aux dépens de feuillus

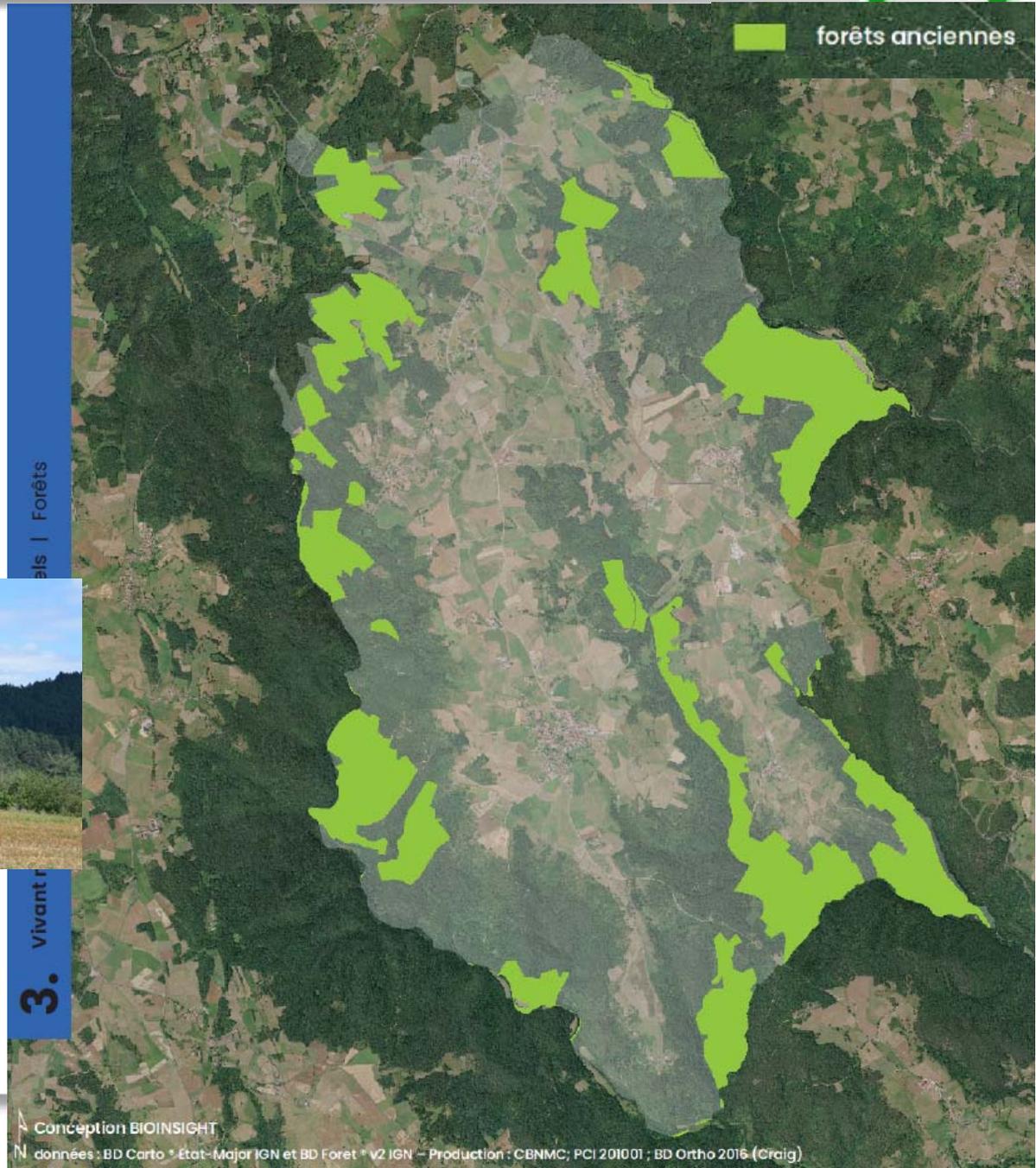


Forêts anciennes (2010) :

- **A Valprivas, les forêts anciennes** : c'est-à-dire les forêts des cartes d'état-major toujours boisées en 2010 quel que soit le peuplement, totalisent 405,71 ha, soit 31,8 % des forêts actuelles et 18,2 % du territoire
- **Forêts anciennes donc rares et abritent une très riche biodiversité forestière** (certaines espèces ne se rencontrent que dans les forêts anciennes)



Forêts anciennes à Chomont et à Peyrasse de pin sylvestre



els | Forêts

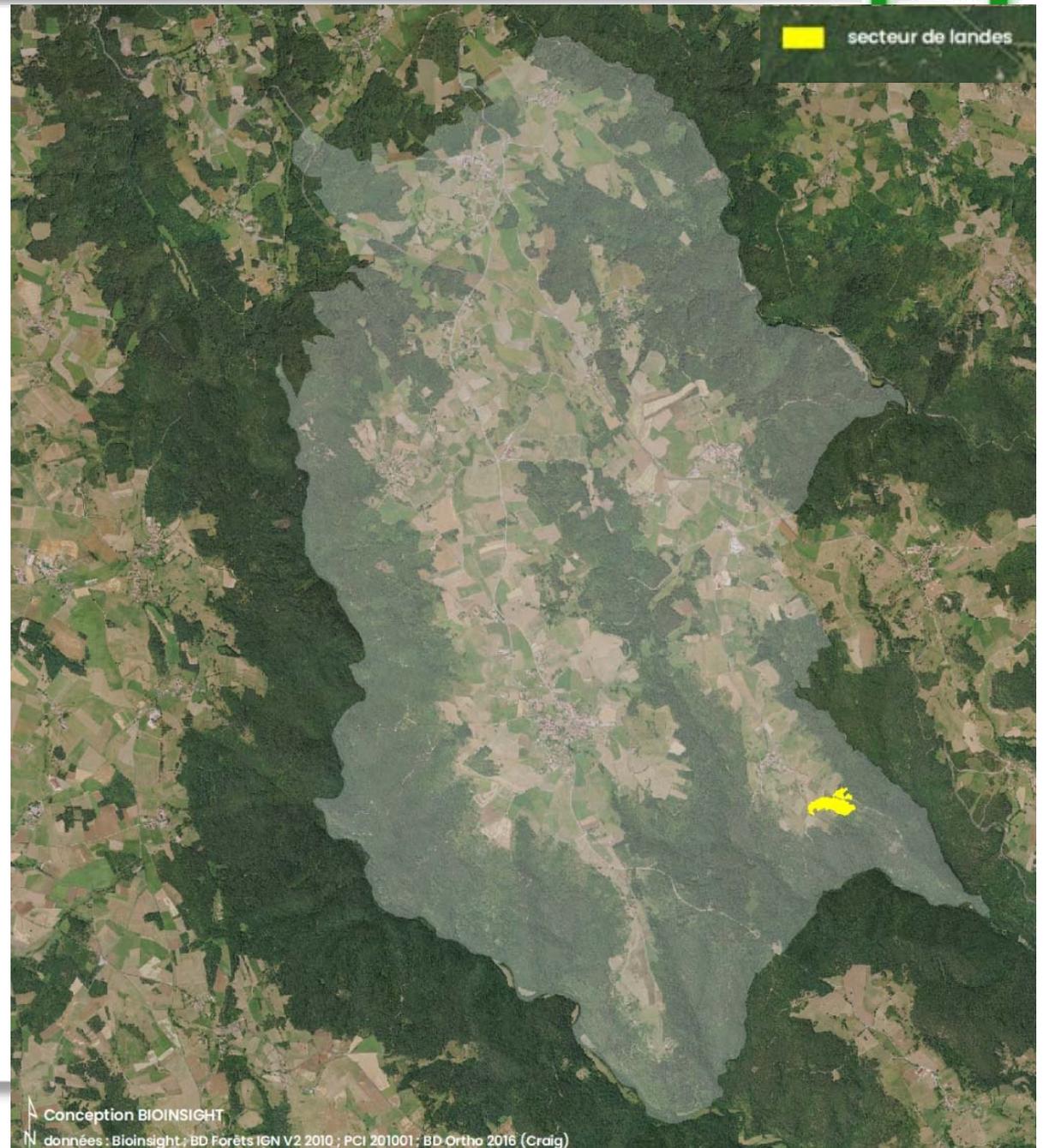
3. Vivant r

MILIEUX OUVERT : LANDES

- Des ouvertures paysagères et des réservoirs de biodiversité
- **Des landes à genêt purgatif ont été observées à la Reliat**



Landes à genêt purgatif à la Reliat et pelouses/landes à Montbertrand



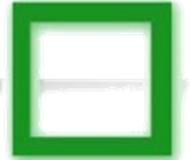
ARBRES ISOLÉS

- Des amortisseurs d'événements météorologiques extrêmes
- **Un riche réseau d'arbres isolés à Valprivas**



Arbres isolés au Chanin et à Chomont





- **420 espèces et sous-espèces de plantes** ont été pour l'instant répertoriées à Valprivas
- **Aucune n'est d'intérêt communautaire (européen) ni protégée nationalement ni régionalement**
- **4 espèces exotiques envahissantes** ont été répertoriées dont le robinier



*Arménie faux-plantain, ornithope délicat, Téedalie à tige nue et gnaphale nain
(photos Frédéric Mélantois)*

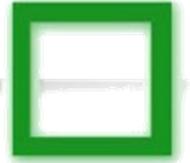
Haies de propriétés :

- Éléments structurels linéaires se caractérisant souvent par une végétation qui se démarque du contexte local : végétalisation ornementale de références urbaine et pavillonnaire (tuyas, lauriers...) ou externe (cyprès) conduisant à une altération des hameaux avec pour corollaire une banalisation du territoire



Haies de tuya au Bourg





- Une très grande richesse et diversité
- **De nombreuses espèces répertoriées à Valprivas** (LPO Auvergne septembre 2021) :
 - oiseaux : 102 espèces dont les busards cendré et Saint-Martin... pour lesquelles la nidification est certaine
 - mammifères : 15 dont la loutre espèce d'intérêt communautaire de l'annexe II de la directive Habitats
 - reptiles (4)
 - amphibiens : 7 dont le crapaud accoucheur et la grenouille rousse
 - libellules (2)
 - papillons de jour (27)
 - papillons de nuit (1)
 - insectes orthoptères (grillons, sauterelles...)



Busard cendré mâle (photo René Dumoulin)



Busard Saint-Martin mâle (photo R. Dumoulin)



Pie-grièche mâle (photo René Dumoulin)



Alouette lulu (photo René Dumoulin)



Crapaud accoucheur (photo Luc Laurent)



Grenouilles rouges (photo Luc Laurent)



ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Natura 2000 : ZPS Gorges de La Loire

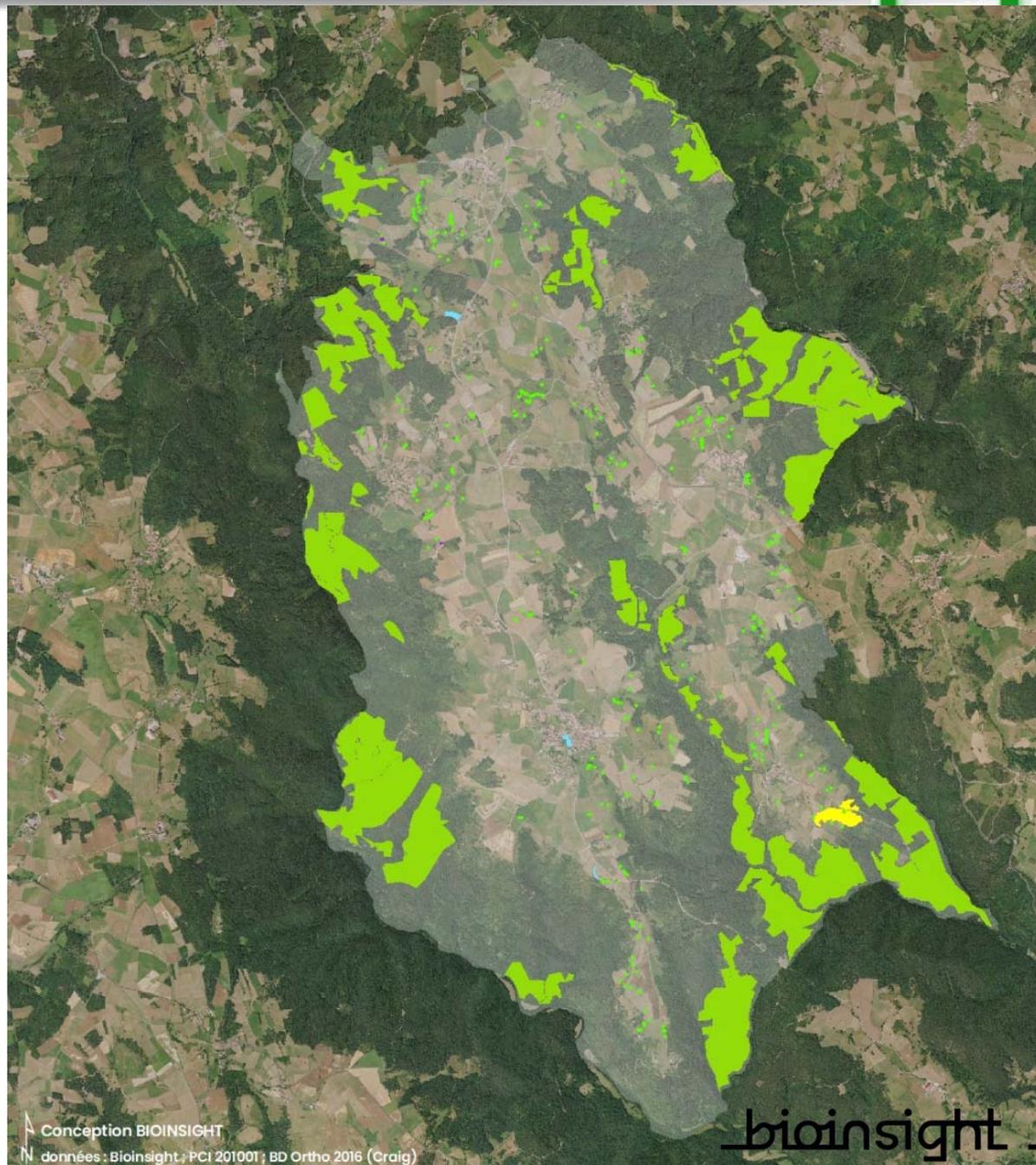
- 51 communes dont celle de Valprivas pour 1 661,63 ha, soit 74,6 % de son territoire
- 39 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire de l'annexe I de la directive Oiseaux :
 - 4 espèces à la fois nicheuses, migratrices et hivernantes
 - 3 espèces nicheuses sédentaires
 - 10 espèces nicheuses et migratrices
 - 19 espèces strictement migratrices, dont 2 pour lesquelles leur migration via les gorges de la Loire semble accidentelle
 - 1 espèce erratique
 - 2 espèces qui peuvent potentiellement fréquenter le site, voire y nicher
- Objectifs définis dans le Docob concernant le PLU :
 - préserver des milieux diversifiés riches en ressources alimentaires pour les oiseaux
 - respecter et favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau (eau, sédiments, végétation)



TRAME VERTE ET BLEUE

Continuités écologiques à l'échelle communale

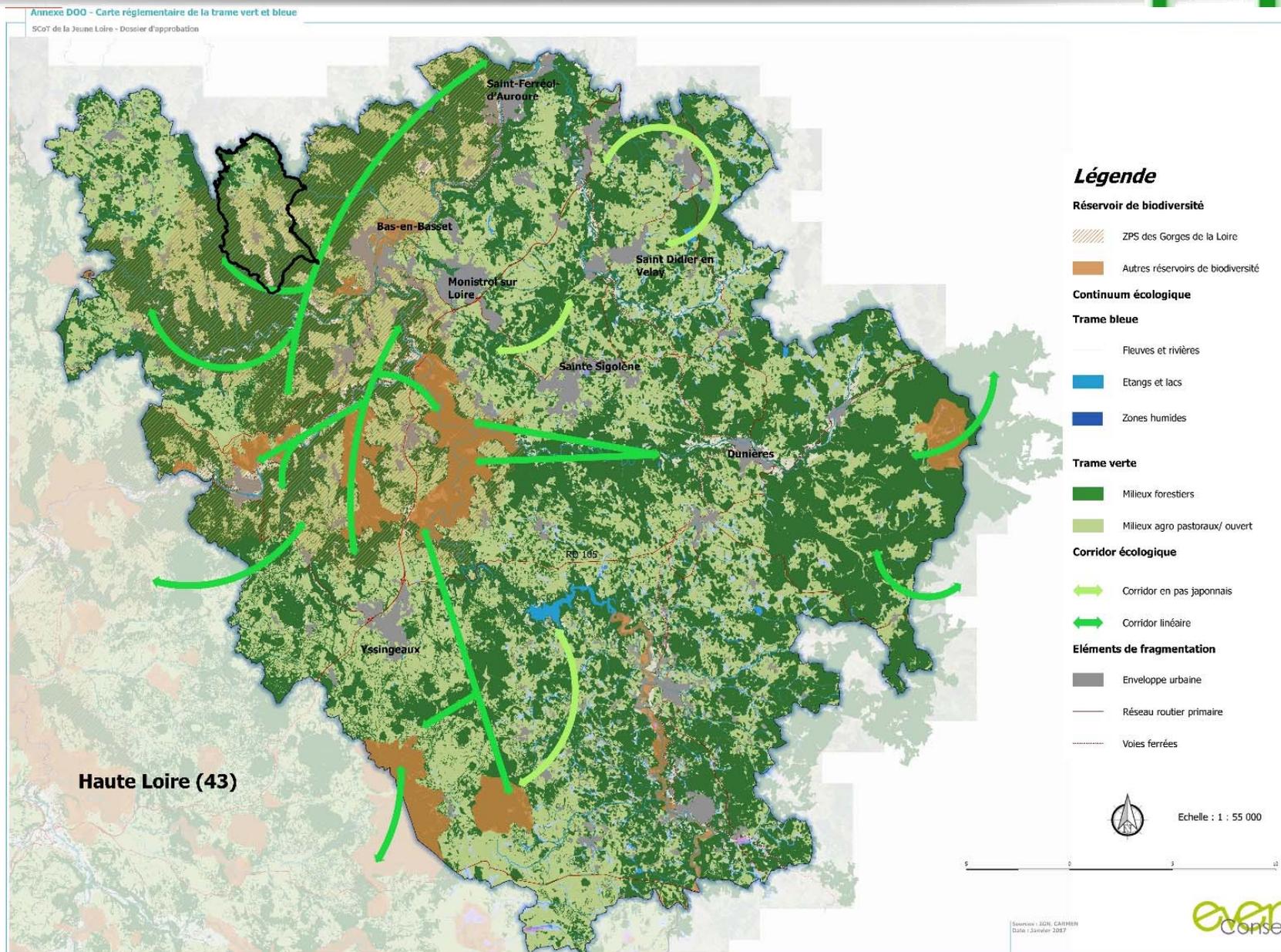
- Les continuités écologiques sont définies et hiérarchisées en quatre sous-trames déclinées en secteurs hiérarchisés :
- 1. sous-trame humide : secteurs de prairie humide et secteurs de mare
- 2. sous-trame boisée : secteurs de forêt présumée ancienne
- 3. sous-trame semi-ouverte : secteurs de lande
- 4. sous-trame bocagère : secteurs d'arbre isolé



TRAME VERTE ET BLEUE

Éléments d'échelle supérieure : SCOT Jeune Loire

- Carte réglementaire de la trame verte et bleue élaborée par le SCOT Jeune Loire approuvée le 2 février 2017
- Définit des réservoirs de biodiversité et des « corridors » d'échelle supérieure ainsi que des « continuum écologique »



VALPRIVAS



Risques et nuisances

RISQUES ET NUISANCES

4 arrêtés de catastrophes naturelles sur la commune

Catastrophes naturelles	Date du début	Date de fin	Date de l'arrêté préfectoral	Date du Journal officiel
Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982
Poids de la neige – chutes de neige	26/11/1982	28/11/1982	15/12/1982	22/12/1982
Inondations et coulées de boues	01/11/2008	02/11/2008	09/02/2009	13/02/2009
<i>Inondations et coulées de boues</i> Orages de grêles	01/07/2019	01/07/2019	12/12/2019	19/12/2019

Absence de document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et de plan Communal de Sauvegarde (PCS)

RISQUES ET NUISANCES

Risque sismique

- Sismicité faible, niveau 2

Risque radon

- Risque fort, catégorie 3

Risque retrait / gonflement d'argiles

- Conséquences importantes sur le bâti
- Exposition moyenne en limite communale Sud-Ouest, le long de l'Andrable (secteur boisé et pentu peu construit)
- Exposition faible au centre, secteur du Bourg, Bataillet, le Besset et secteur de Chanteloube

Risque feux de forêt

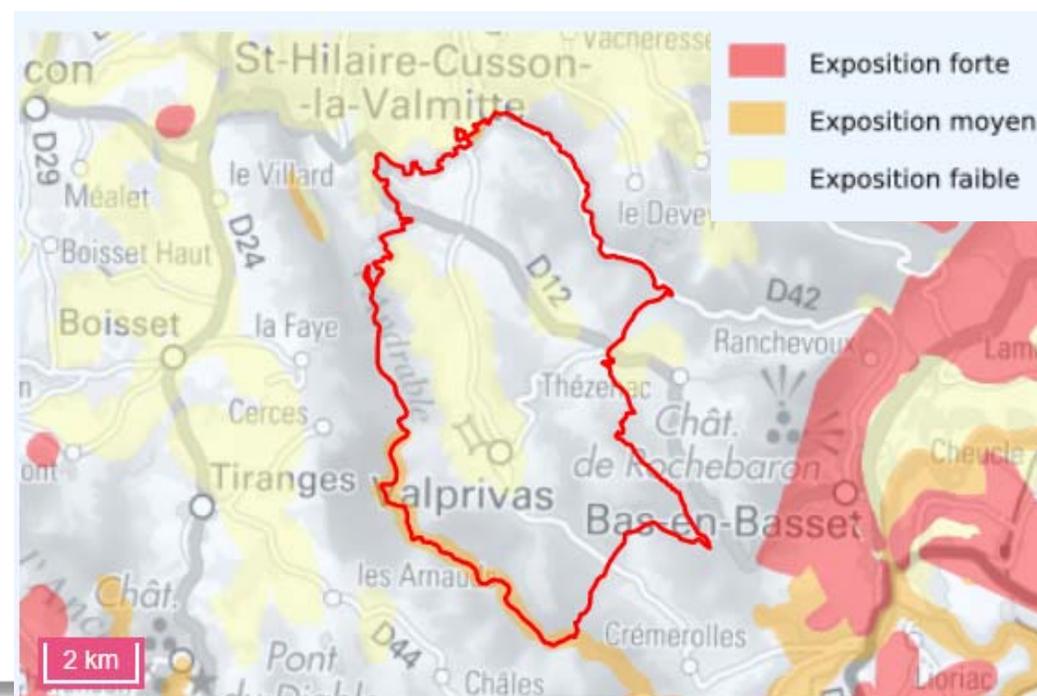
Tempête et grains

Câbles de télécommunication enterrés

- Câble Télécom Valprivas – Le Besset – La Croix du Besset (arrêté préfectoral du 07/10/1988)
- Câble Télécom RG 45^E : Bas en Basset - Valprivas (arrêté préfectoral du 15/01/1990)

Ligne électrique enterrée

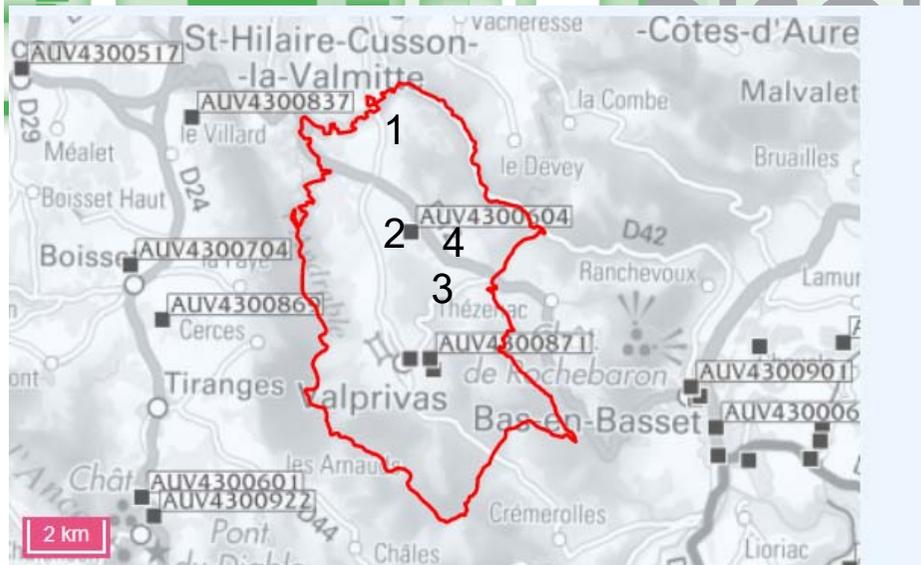
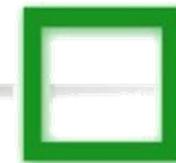
- Absence de servitude d'utilité publique



Source: BRGM

[Accéder à la carte interactive](#)

SITES ET NUISANCES



Source: BRGM

[Accéder à la carte interactive](#)

■ Sites Basias (XY du centre du site) □ Sites Basias (XY de l'adresse du site)

Aucun site pollué

Inventaire des anciens sites industriels et activités de services susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement (source BASIAS)



Vocation

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site
AUV4300604	Entreprise MALLON	Ancienne Carrière des Barraques	Barraques les	VALPRIVAS	B08.IIZ	Activité terminée
AUV4300673	Entreprise GIRARD	Ancienne Carrière	Suc pointu le	VALPRIVAS	B08.IIZ	Activité terminée
AUV4300870	COMMUNE	Ancienne Décharge communale	Chanin le	VALPRIVAS	E38.IIZ	Activité terminée
AUV4300871	COMMUNE	Ancienne Décharge communale	Suc le	VALPRIVAS	E38.IIZ	Activité terminée

Début d'activité le 28/02/1957, soumise à autorisation.
 Activité de courte durée pour l'aménagement de l'accès au hameau de Lavaltaillet.
 Site réaménagé partiellement, boisé naturellement.

Début d'activité le 13/03/1957, soumise à autorisation
 Site réaménagé partiellement, boisé naturellement
 Localisation au Sud Pointu.

Décharge d'ordures ménagères soumise à autorisation
 Fin le 01/01/1998
 Transformé en éco-point (bennes, récupération d'huile)
 Proximité point touristique, table d'orientation

Décharge d'ordures ménagères soumise à autorisation
 Fin le 03/08/1968. Réaménagé ?
[Autres anciennes décharges à Lavaltaillet, Chazelet](#)

VALPRIVAS



Entités paysagères

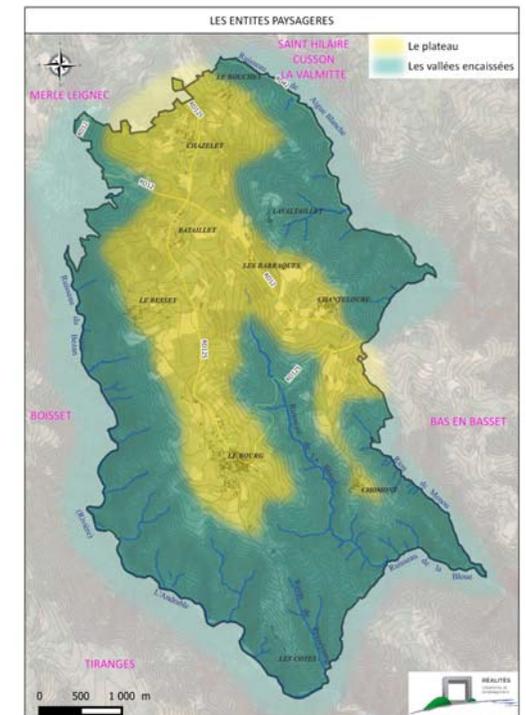
ENTITÉS PAYSAGÈRES

Echelle régionale

- **Campagnes d'altitudes** : plateaux d'altitudes compris entre 500 et 1000 m, territoires dédiés à l'élevage
 - **Plateaux du Forez** : sol ingrat et climat rude, polyculture traditionnellement vivrière et diversifiée, paysage rural, maillage bocager discret, arbres isolés, vues lointaines et plongeantes depuis les rebords des plateaux

Echelle communale

- **Le plateau** :
 - Paysage dominé par le plateau agricole, relief bombé, nombreux points de vue notamment depuis les routes départementales, le bourg
 - Espace agricole ouvert, prairies
 - Concentre l'urbanisation (à l'exception du hameau de Lavaltaillet)
- **Les vallées encaissées** :
 - Bordures du territoire marquées par les cours d'eau
 - Relief marqué par des pentes abruptes occupées par des boisements
 - Entité visible uniquement depuis l'intérieur, à l'exception de la liaison par la RD125 entre le Bourg et la RD12
 - Difficilement accessible du fait de la topographie



VALPRIVAS



Organisation urbaine

EVOLUTION DU BOURG



Carte de Cassini XVIIIe siècle



Carte de l'Etat Major 1820-1866



Photographie aérienne 1950-1965



Photographie aérienne 1976



Photographie aérienne 1987



Photographie aérienne 1997



Photographie aérienne 2000-2005



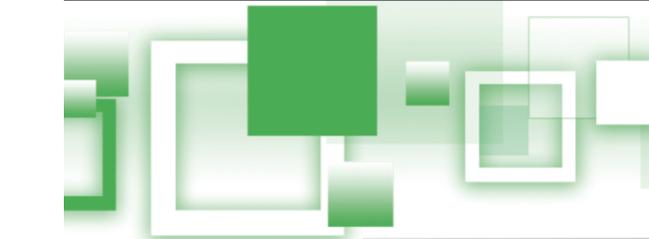
Photographie aérienne 2006-2010



Photographie aérienne 2020

Enjeux

- ⇒ Centralité à renforcer
- ⇒ Préserver les secteurs humides, créer une coulée verte
- ⇒ Des parcelles agricoles à enjeu
- ⇒ Aménager les entrées de bourg
- ⇒ Préserver certains espaces verts, jardins, parcs ?



ENJEUX DES HAMEAUX



CHOMONT

- Co-visibilité avec le bourg
- Proximité avec le bourg
- Hameau ancien caractéristique, beaucoup d'éléments de patrimoine
- Ancien camping : secteur à étudier, maintien d'une vocation touristique ?
- Présence de terres agricoles cultivées
- Présence d'un point haut à enjeu paysager

LES BARRAQUES

- Petit hameau avec seulement 7 habitations et des maisons récentes
- Bonne desserte par la RD 12
- Des enjeux paysagers et d'accès le long de la RD 12
- Un écart avec seulement 3 maisons récentes, ne correspondant pas à un hameau
- Eviter une urbanisation linéaire

LE BESSET

- Proximité avec le bourg
- Bonne desserte
- Hameau important ancien avec habitat récent
- Des enjeux agricoles
- De nombreux espaces verts, avec une véritable place de hameau

CHANTELOUBE

- Desserte facilitée
- Proximité avec le bourg
- Enjeu agricole fort
- Enjeu paysager le long de la RD 12
- Un écart avec seulement 2 habitations non desservies en assainissement collectif

LES CÔTES

- Hameau éloigné, isolé, pentu,
 - Desserte étroite et sinueuse
 - Peu d'habitations (5) ne répondant pas aux caractéristiques d'un véritable hameau
- 



ENJEUX DES HAMEAUX



LAVALTAILLET

- Hameau ancien caractéristique
- Enjeu patrimonial : valoriser le bâti remarquable ?
- Problème d'accès, route étroite, déconseillée en période hivernale...
- Problèmes de stationnement
- Absence de co-visibilité
- Peu d'enjeu agricole

BATAILLET

- Bonne desserte le long de la RD 125 et proche de la RD 12
- Enjeu de secteur humide
- Une dynamique de constructions et d'aménagement
- Enjeu paysager le long de la RD 125 et autour d'une ancienne ferme en pierres : coupure et mise en valeur ?
- Menuiserie déplacée

CHAZELET

- Eloigné du bourg
- Bonne desserte depuis la RD 125
- Habitants du hameau participent à la vie du village
- Enjeu agricole fort

LE BOUCHET

- Éloigné du bourg
 - Hameau ancien caractéristique, enjeu patrimonial fort, préserver l'architecture présente ?
 - Habitants du hameau participent à la vie du village ? Davantage tournés vers la Loire et Saint Hilaire-Cusson-la-Valmite
 - Hameau encaissé,
 - Absence de co-visibilité
 - Enjeu agricole fort
 - Présence d'un espace vert au centre du hameau
- 

VALPRIVAS



Patrimoine et architecture

Patrimoine archéologique

- Présence de sites archéologiques sur la commune ? A voir avec le PAC de l'Etat
- Susceptibilité d'être soumis à détection, conservation et sauvegarde des éléments du patrimoine archéologique
- Toute découverte fortuite doit être déclarée sans délai

Des Vestiges Gallo-Romain à Lavaltaillet ?

Un Monument Historique : le château de Valprivas

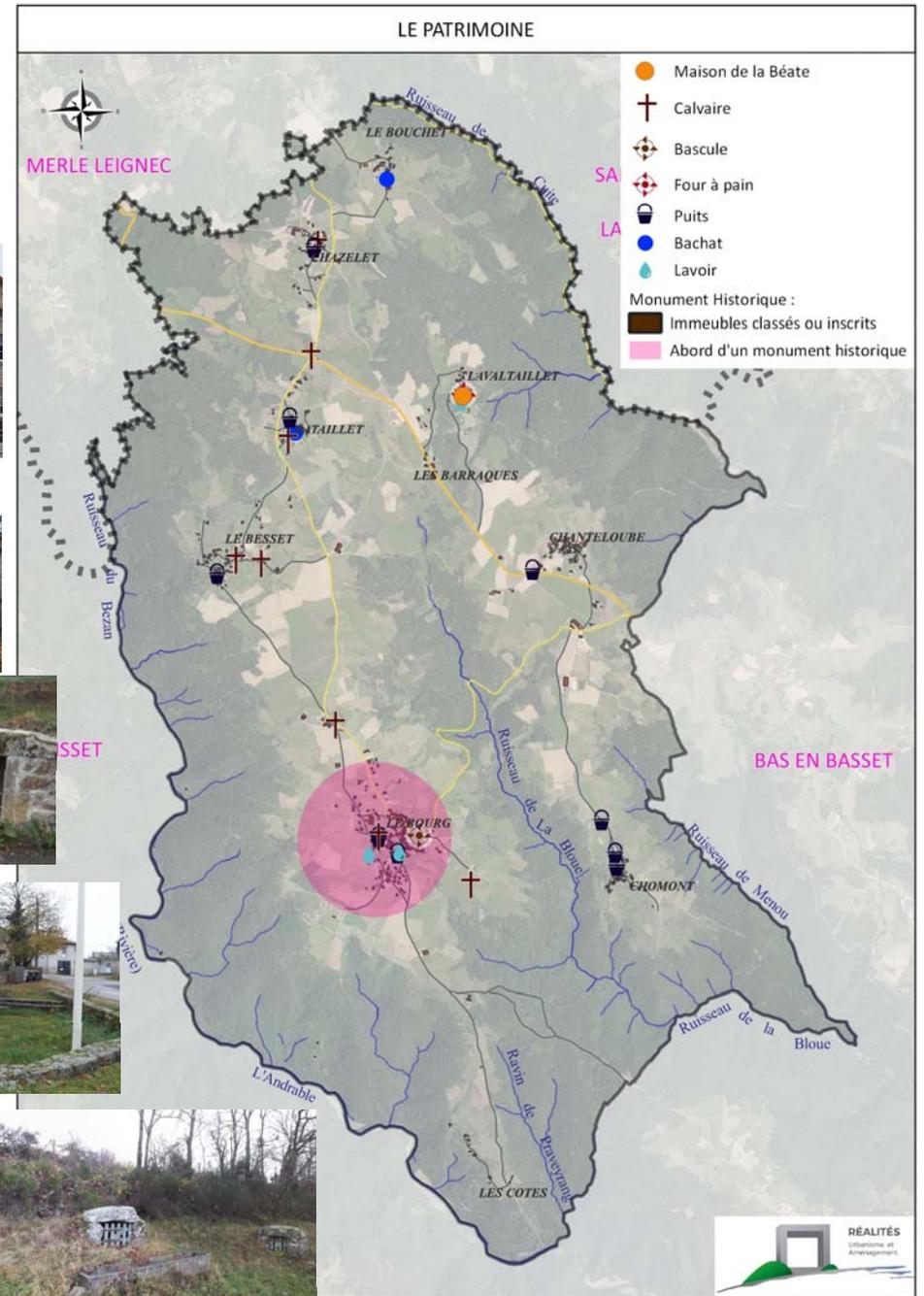
- Château, sauf chapelle classée : inscription par arrêté du 22 août 1949
- Chapelle : classement par arrêté du 18 juillet 1994
- Propriété privée
- Modification du périmètre de Monument Historique à étudier avec l'Architecte des Bâtiments de France



Un patrimoine vernaculaire

- L'Eglise
- Maison de la Béate à Lavaltaillet
- Des murets en pierres, des portes et portails
- Des puits, bachats, lavoirs
- Bascule dans le Bourg
- Four à pain à Lavaltaillet, travail à ferrer à Chomont
- Soutien possible de la Communauté de Communes

PATRIMOINE



Bâti caractéristique dans le bourg et en grande partie rénové, avec une qualité architecturale

- Bâtiment en pierres de pays
- Toiture à 2 ou 4 pans, en tuiles rouges
- Ouvertures plus hautes que larges, excepté pour les ouvertures en attique dans les combles, parfois en arrondi
- Symétrie des ouvertures
- Encadrement en pierres des fenêtres et présence de pierres d'angle
- Présence de montades et portes de grange
- Présence de porches
- Présence d'éléments de modénatures, détails architecturaux
- Enjeu pour les extensions, les réhabilitations afin de conserver les caractéristiques originelles du bâtiment et les caractéristiques architecturales de la région
- Des murets en pierres

ARCHITECTURE TRADITIONNELLE



ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

Bâti caractéristique et de qualité dans les hameaux

- Mêmes caractéristiques
- Bâti remarquable aux Côtes de Montbertrand
- Bel ensemble architectural, avec porche, à Lavaltaillet
- Niche dans construction au Besset

- Enjeux de rénovation des bâtis dans les hameaux, de changement de destination, de mise en valeur de ce bâti remarquable afin de conserver leur identité



ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

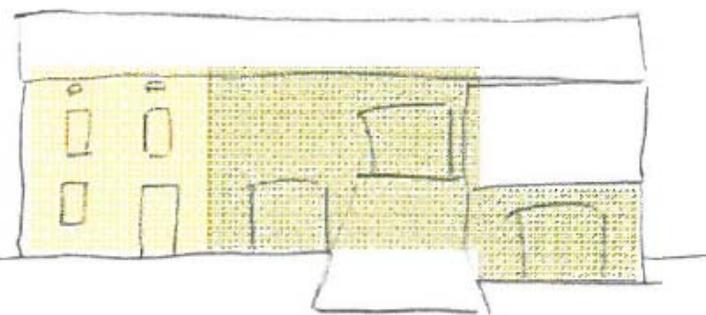
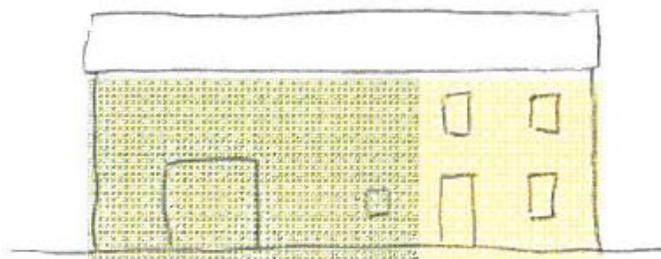
 habitation

 bâtiment d'exploitation

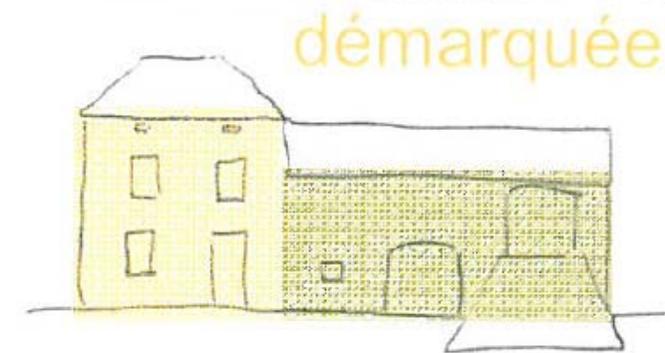
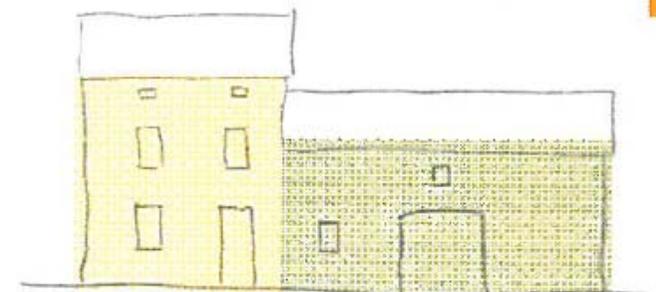
Les fermes

- Volume simple avec aspect longiligne, avec surélévation ou juxtaposition
- Bâti traditionnel en pierres (granite)
- Toitures à 2 ou 4 pans en tuiles rouges
- Modénatures avec forgets, génoises, corniches en pierres, encadrements d'ouverture en pierres
- Rampe pour accéder à la grange (« montoir »)

fermes monoblocs



ou à volumétrie...



Chomont



Le Bouchet



Le Bouchet



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Une architecture qui se distingue du modèle traditionnel conduisant à une banalisation des paysages

- Multiplication des volumes, toiture différente...
- Développement des constructions en bois, en matériaux recyclés – recyclables
- Apparition de toitures un pan, toiture terrasse
- Reprise de certains éléments dans certaines constructions modernes : ouverture plus haute que large, plan longitudinal...
- Importance de l'implantation des constructions, de leur intégration dans la topographie, de l'orientation, de la préservation d'espace d'intimité
- Importance des couleurs des enduits de façades, des couleurs de toiture
- Importance de la gestion des abords et des clôtures, en évitant les haies d'une seule essence (thuyas par exemple) : aujourd'hui espace ouvert autour des maisons, potager...



PLAN LOCAL D'URBANISME

ENJEUX

ENJEUX

PAYSAGE

- Point de vue
- Route paysagère

TRAME VERTE ET BLEUE

- Sous-trame bocagère : secteur d'arbre isolé
- Sous-trame humide : secteur de mare
- Sous-trame humide : secteur de prairie humide
- Sous-trame ouverte : secteur de lande
- Sous-trame boisée : secteur de forêt présument ancienne

PERIMETRES DE PROTECTION ET INVENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX

- Périmètre NATURA 2000 et ZNIEFF Type 2
- Forêt

SRADDET

- Cours d'eau de la trame bleue
- Autres cours d'eau

AGRICULTURE

- Ilots de cultures déclarés à la PAC 2019 (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes)
- Siège d'exploitation agricole
- Siège d'exploitation agricole hors Valprivas
- Bâtiment agricole

RISQUES

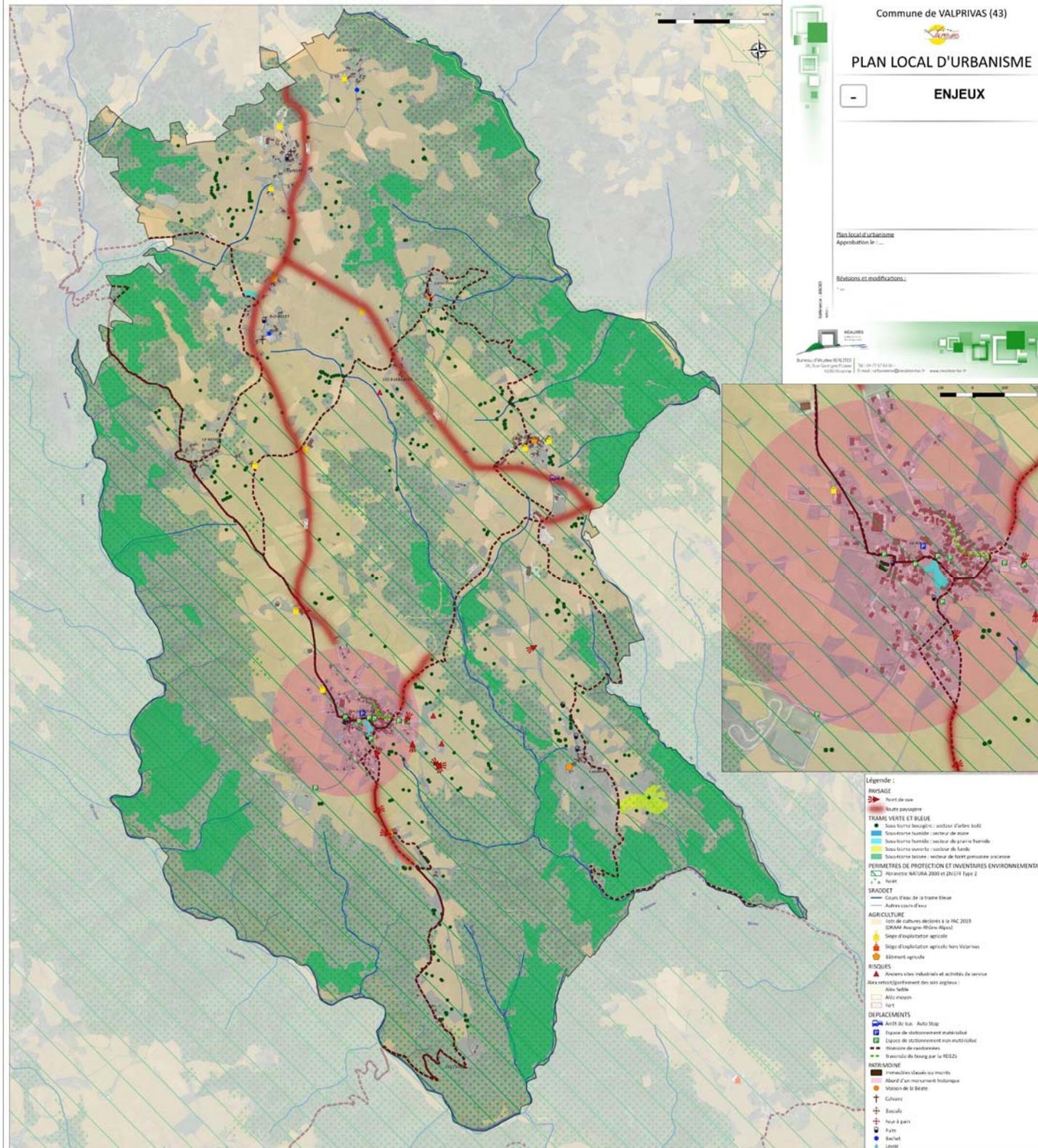
- Anciens sites industriels et activités de service
- Aléa retrait/gonflement des sols argileux :
 - Aléa faible
 - Aléa moyen
 - Fort

DEPLACEMENTS

- Arrêt de bus - Auto Stop
- Espace de stationnement matérialisé
- Espace de stationnement non matérialisé
- Itinéraire de randonnées
- Traversée du bourg par la RD125

PATRIMOINE

- Immeubles classés ou inscrits
- Abord d'un monument historique
- Maison de la Béate
- Calvaire
- Bascule
- Four à pain
- Puits
- Bachat
- Lavoir



VALPRIVAS



Des questions ?
Des observations ?
Des propositions ?

N'hésitez pas un registre de concertation est à votre disposition pour noter toutes vos questions, observations, suggestions par rapport à ce diagnostic et aux enjeux soulevés



La concertation porte toutefois uniquement sur l'intérêt général et l'avenir de la commune et non sur des demandes privées